Canada-Manitoba
Infrastructure Programs

Programmes Infrastructures
Canada-Manitoba

2006-2007
ANNUAL PROGRESS REPORT

Canada

Manitoba

Message from Federal and Provincial Ministers responsible for the Canada-Manitoba Infrastructure Programs

The Honourable Rona Ambrose, President of the Queen's Privy Council for Canada, Minister of Intergovernmental Affairs and Minister of Western Economic Diversification
The Honourable Ron Lemieux, Minister of Manitoba Infrastructure and Transportation

The Government of Canada and the Province of Manitoba recognize that reliable, sustainable infrastructure creates economic prosperity and healthy communities in Manitoba's urban, rural and northern areas. Together, we continue our productive partnership to achieve this goal by strengthening infrastructure throughout Manitoba.

Our shared commitment continues to be delivered through the joint federal-provincial infrastructure programs, the Canada-Manitoba Municipal Rural Infrastructure Fund and the Canada-Manitoba Infrastructure Program, which involve collaboration with local governments, non-profit organizations and private sector partners. The national Canada Strategic Infrastructure Fund delivers larger-scale infrastructure in Manitoba with any combination of municipal and provincial governments, as well as the private sector.

Through these programs, the Government of Canada and the Province of Manitoba are ensuring that the unique needs of your communities are addressed and met by your governments.

The success of Canada and Manitoba's partnership depends on the contributions made by Manitoba's local community representatives who provide guidance and assistance, as well as financial support, in assessing and prioritizing local infrastructure needs. Their role in the process is vital to the success of our programs.

It is important that we share in the accomplishments resulting from our collaborative efforts. We invite you to review the 2006-2007 Annual Progress Report. This report reflects our integrated approach and highlights our commitment building a stronger Manitoba in a stronger Canada.

Message from Federal and Provincial Co-Chairs for the Canada-Manitoba Infrastructure Programs

Andy Horosko, Deputy Minister, Infrastructure and Transportation
Marilyn Kapitany, Assistant Deputy Minister , Western Economic Diversification

Infrastructure programming in Manitoba continued its history of efficient program delivery in 2006-2007. The current Canada-Manitoba Municipal Rural Infrastructure Fund (MRIF) is delivering a total $120 million for core, green infrastructure and projects that enhance the quality of life of Canadians throughout Manitoba communities.

Since its inception in December 2004, 65 projects have been approved under MRIF, bringing its total infrastructure investment to over $113 million as of March 31, 2007. Now well underway, MRIF continues to make green infrastructure a priority in Manitoba by focusing on enhancing the environment and addressing projects that will improve quality of water and management of water, wastewater, and solid waste.

We are now also experiencing the long-term results of projects approved under the Canada-Manitoba Infrastructure Program (CMIP), which dates back to the year 2000. Of the total 173 approved CMIP projects, 155 are now complete and benefiting Manitobans through the $180 million program.

In 2006-2007, construction proceeded on two milestone infrastructure projects in Manitoba through the Canada-Strategic Infrastructure Fund; the completion of the Kenaston Underpass project in September 2006 is helping to reduce vehicle emissions caused by delays at the rail crossing; and continued progress on the Red River Floodway Expansion project to improve flood protection and preparedness. In Spring 2007, construction on the floodway reached a 1-in-300 year level of flood protection. The floodway's expansion is scheduled to reach its final objective of providing a 1-in-700 year level of flood protection in Spring 2009.

Overall, there are 236 infrastructure projects complete or currently under construction as a result of funding through the Canada-Manitoba Infrastructure Programs. With the collaboration of local governments and community partners who assist us in identifying our municipal infrastructure needs, we are working toward building the foundation for sustained long-term economic growth.

TABLE OF CONTENTS

CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAMS ORGANIZATIONAL CHART 7

CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE SECRETARIAT ORGANIZATIONAL CHART 8

PART I - CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAMS OVERVIEW 9

INTRODUCTION 9

PROGRAM ADMINISTRATION 10

LOCAL GOVERNMENT CONSULTATION 11

STRATEGIC PROJECTS 12

ENVIRONMENTAL ASSESSMENT 12

AUDIT AND EVALUATION 12

PUBLIC INFORMATION 13

CMIPS ECONOMIC REGIONS MAP 15

PART II - CANADA-MANITOBA MUNICIPAL RURAL INFRASTRUCTURE PROGRAM (MRIF), 2005-2010 16

PROGRAM OVERVIEW 16

OBJECTIVES 17

FOCUS 17

PROJECT CRITERIA AND CATEGORIES 18

OUTCOMES 18

2006-2007 MRIF RESULTS 19

Rural/Northern Federal-Provincial-Local Consultative Committee (FPLCC) Results 19

Strategic Project Results 21

Completed MRIF Projects 22

MRIF'S ANTICIPATED BENEFITS 24

PART III - CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAM (CMIP), 2000-2008 25

PROGRAM OVERVIEW 25

PROJECT CATEGORIES 25

CMIP PROJECT UPDATES 2006-2007 26

2006-2007 Completed CMIP Projects 27

CMIP Projects Under Construction 30

PART IV - ACHIEVING PROGRAM OBJECTIVES 31
COMPLETED CMIP AND MRIF PROJECTS and BENEFITS 31

PART V - CANADA STRATEGIC INFRASTRUCTURE FUND (CSIF) 34
PROGRAM OVERVIEW 34
CSIF IN MANITOBA 34
WINNIPEG PROJECTS 34

PART VI - LOOKING AHEAD 36
COMPLETION OF THE CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAM (CMIP) 36
MUNICIPAL RURAL INFRASTRUCTURE FUND CONTINUES 36
ADDITIONAL FUNDING FOR THE MUNICIPAL RURAL INFRASTRUCTURE FUND, 2007 36
CANADA STRATEGIC INFRASTRUCTURE FUND CONTINUES 37
BUILDING CANADA INFRASTRUCTURE PLAN 37

PART VII - HISTORICAL PROGRAM EXPENDITURE SUMMARY 38

CONTACT INFORMATION 40
APPENDIX I - MRIF Approved Projects by Region, as of March 31, 2007 41
APPENDIX II - CMIP Approved Projects by Region, as of March 31, 2007 44
APPENDIX III - Manitoba-Winnipeg Recreation and Leisure Infrastructure 50

APPENDIX IV - Municipal Rural Infrastructure Fund, Investment Categories and Criteria 52

APPENDIX V - Municipal Rural Infrastructure Fund, Ranking Criteria 58

Canada-Manitoba Infrastructure Programs

Organizational Chart

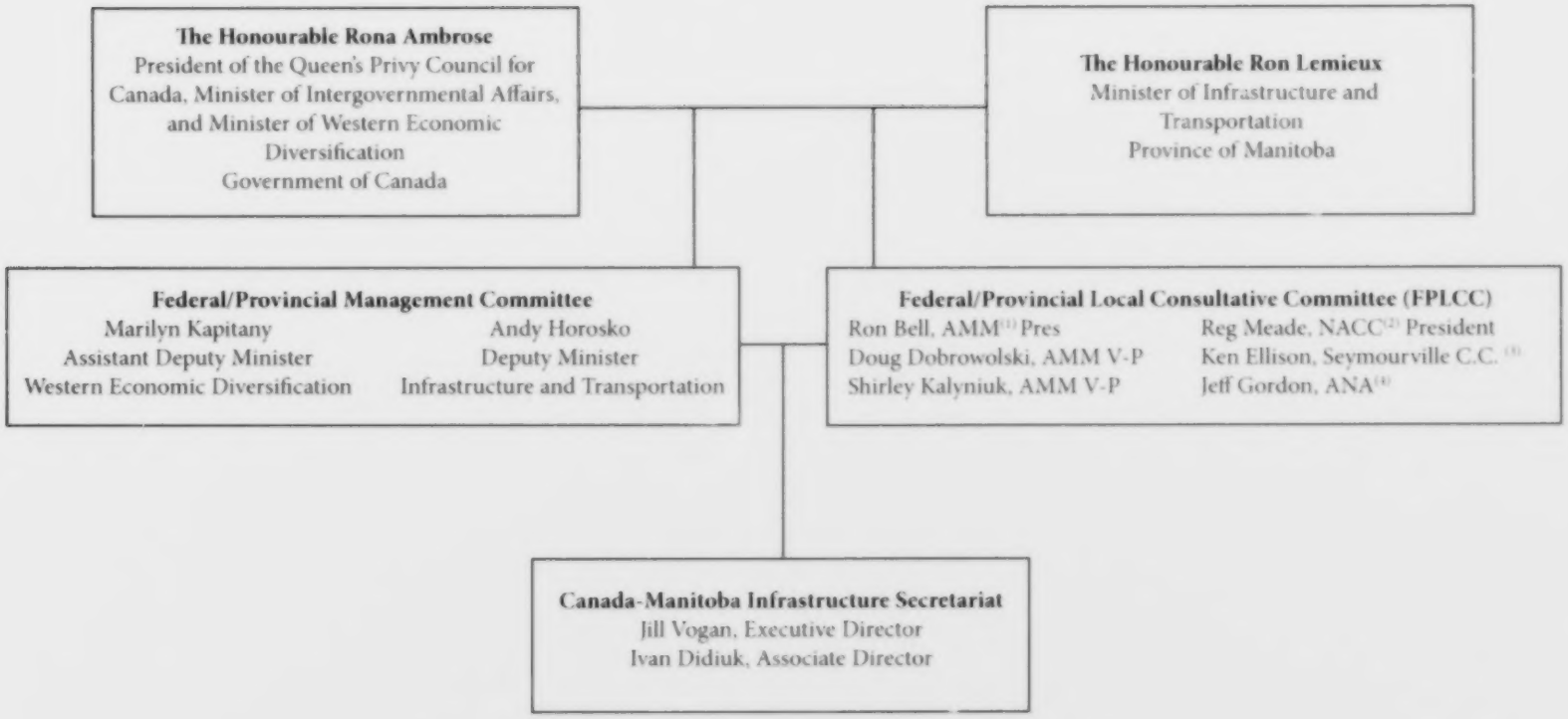

[1] AMM, Association of Manitoba Municipalities
[2] NACC, Northern Association of Community Councils
[3] Seymourville Community Council
[4] ANA, Aboriginal and Northern Affairs (Province of Manitoba)

Canada-Manitoba Infrastructure Secretariat

Organizational Chart

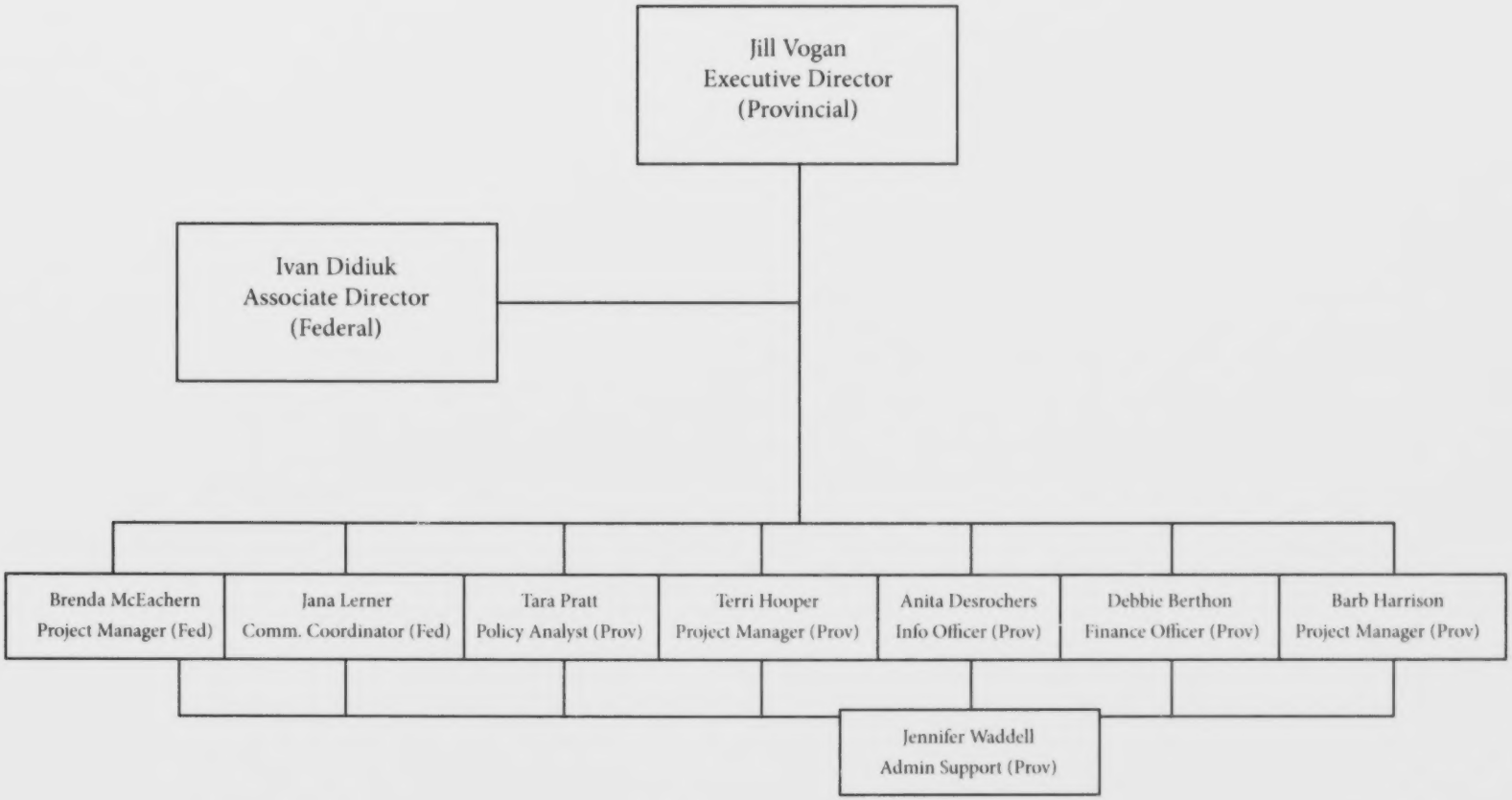

PART I

CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAMS OVERVIEW

INTRODUCTION

The Canada-Manitoba Infrastructure Programs (CMIPs) are:

1. **Municipal Rural Infrastructure Fund (MRIF), 2005-2010;**
3. **Canada-Manitoba Infrastructure Program (CMIP), 2000-2008; and**
4. **Canada Strategic Infrastructure Fund (CSIF).**

The federal-provincial programming provides funding for community public infrastructure on a multi-year basis, enabling predictable and ongoing municipal infrastructure support.

The CMIPs are application-based, multi-year programs, supporting enhancements to Manitoba's urban, rural, and northern municipal infrastructure. The CMIPs are building on the foundation for ongoing economic growth through the construction, renewal, expansion or material enhancement of infrastructure.

The CMIPs continue a history of investment collaboration and partnership between the Government of Canada and the Province of Manitoba with local governments for enhancements to infrastructure. CMIPs are funded by equal contributions from the federal and provincial governments and community partners such as local governments and other community organizations in the private and non-profit sectors. Project proponents incur and pay 100 per cent of the project costs up-front and are reimbursed by the federal and provincial governments for up to two-thirds of the approved CMIPs' funding.

A Rural/Northern Federal-Provincial-Local Consultative Committee (FPLCC) on Infrastructure was established to assist in the review of project funding. Officials from the Association of Manitoba Municipalities (AMM) and the Northern Association of Community Councils (NACC) with a representative from Manitoba Aboriginal and Northern Affairs review projects outside Winnipeg, while officials from the City of Winnipeg review projects within Winnipeg.

Green municipal infrastructure is an important priority. This includes projects that will protect and/or enhance the quality of the environment, such as water and wastewater systems, water management, solid waste management, recycling, public transit, and environmental energy improvements. Other local infrastructure may also be eligible, including local transportation infrastructure, cultural and recreational infrastructure, infrastructure supporting tourism, and connectivity.

The $120 million MRIF is the most recent infrastructure program, consisting of matching one-third federal, provincial and local contributions. The MRIF began accepting applications in 2005 and has a project completion deadline of March 31, 2011. The MRIF continues to accept applications on an ongoing basis until all funds are allocated. The $180 million CMIP began accepting applications in 2000. The CMIP's completion deadline for previously approved projects was extended to March 31, 2008. All funds have now been allocated under CMIP. Both MRIF and CMIP primarily target local infrastructure in rural and northern Manitoba.

Complementing MRIF and CMIP, CSIF projects are large-scale, strategic infrastructure projects beyond the funding capacity of the typical municipal infrastructure program and apply generally to Winnipeg. The Kenas-

ton Underpass project was opened in September 2006. Construction on the Red River Floodway Expansion project and planning for the Winnipeg Wastewater Treatment System Improvements project continued in 2006-2007.

PROGRAM ADMINISTRATION

The Canada-Manitoba Infrastructure Programs provide for a Federal-Provincial Management Committee, which includes Marilyn Kapitany, Assistant Deputy Minister for the Manitoba Region, Western Economic Diversification Canada, and Andy Horosko, Deputy Minister of Manitoba Infrastructure and Transportation. Alternate members are Derryl Millar, Director General, Operations, Western Economic Diversification and Linda McFadyen, Deputy Minister of Manitoba Intergovernmental Affairs. The management committee establishes administrative processes for the application, review, assessment, approval, and implementation of projects and ensures appropriate program reporting and evaluation.

The activities of the management committee are supported through the joint ten-person Canada-Manitoba Infrastructure Secretariat. The secretariat was established to minimize overlap and duplication in federal-provincial program delivery and to contribute to improved federal-provincial cooperation.

Canada-Manitoba Infrastructure Secretariat Staff
Back row (left to right): Terri Hooper, Debbie Berthon, Jill Vogan, Jacqueline Petrus, Anita Desrochers, Barb Harrison
Front row (left to right): Brenda McEachern, Ivan Didiuk, Tara Pratt, Jennifer Waddell

LOCAL GOVERNMENT CONSULTATION

The Canada-Manitoba Infrastructure Programs provide for the establishment of a local consultative process for review and recommendations on project funding and implementation. Good, cooperative federal-provincial relations, as well as a positive consultative process in project selection with local governments through the Winnipeg City Council, the Association of Manitoba Municipalities (AMM), and the Northern Association of Community Councils (NACC) characterize Manitoba's infrastructure programs.

Rural/Northern Federal-Provincial Local Consultative Committee (FPLCC)

The Rural/Northern FPLCC consists of representatives from the Association of Manitoba Municipalities (AMM), Northern Association of Community Councils (NACC), and Manitoba Aboriginal and Northern Affairs (ANA).

Rural/Northern Federal-Provincial Local Consultative Committee
Jeff Gordon, ANA, Reg Meade, NACC President, Ron Bell, AMM President, Shirley Kalyniuk, AMM Vice-President, Urban, and Doug Dobrowolski, AMM Vice-President, Rural.

STRATEGIC PROJECTS

In addition to projects recommended through the local consultative process, federal and provincial governments allocate funds to projects of broad economic or strategic significance to the province as a whole, as well as to specific regions within Manitoba.

ENVIRONMENTAL ASSESSMENT

Projects supported under the Canada-Manitoba Infrastructure Programs are subject to review under the *Canadian Environmental Assessment Act* (CEAA) and the *Manitoba Environment Act*. In Manitoba, federal and provincial legislation is harmonized, providing for federal and provincial collaboration in the environmental assessment process. In some cases, municipal projects funded under CMIPs require an environmental assessment and licensing. Therefore, a joint federal-provincial assessment is undertaken in accordance with the Canada-Manitoba Agreement for Environmental Assessment Co-operation.

Under CEAA, the federal department or agency that has proposed the project or has been asked to provide support or approval is known as the project's responsible authority. In Manitoba, the responsible authority for CMIPs projects is the department of Western Economic Diversification Canada. The Canada-Manitoba Infrastructure Secretariat (CMIS) coordinates the environmental assessment process.

Projects approved under CMIPs are subject to successful completion of required environmental assessments. A contribution agreement with the approved proponent is entered into after the environmental assessment requirement is completed. The environmental assessment synopsis, including mitigation actions, if applicable, is included in the contribution agreement.

The Canada-Manitoba Infrastructure Secretariat works closely with relevant federal and provincial departments on environmental assessment issues and developments and employs a team approach to fulfill this requirement.

AUDIT AND EVALUATION

The Canada-Manitoba Infrastructure Programs include an audit framework involving both program evaluation and annual audits to provide independent and objective assurances where:

- the management framework is appropriate to ensure compliance with the agreement;
- the funds are spent for the purposes intended;
- applicants comply with environmental obligations or conditions attached to project approval; and
- appropriate systems are in place to collect relevant, reliable information on the results of the infrastructure program.

PUBLIC INFORMATION

Under the Canada-Manitoba Infrastructure Programs, the governments of Canada and Manitoba undertake joint communications, providing for transparency and accountability in program delivery.

The program's key communications objectives are to:

1) increase awareness, understanding and appreciation of the Canada-Manitoba Infrastructure Programs which include MRIF, CMIP, and CSIF;
2) provide bilingual program information to potential proponents and encourage applications; and
3) inform Manitoba citizens about the benefits of the program in their local communities.

CMIPs public information activities include:

- coordinating project announcements, ground-breaking and ribbon-cutting ceremonies with federal, provincial and local elected officials;
- creating and ensuring installation of CMIPs project signage;
- producing annual program updates and annual reports featuring articles and information on approved projects. These are widely distributed to the public through the Association of Manitoba Municipalities (AMM), the Northern Association of Community Councils, the Infrastructure Council of Manitoba and other stakeholders; and at trade shows such as the AMM Annual Convention, Municipal Officials Seminar and Rural Forum; and
- managing and maintaining a website (www.infrastructure.mb.ca) featuring program and contact information, news releases, program updates, announcements, and approved projects. Information is also provided on how to complete an online application. Links to the websites of participating federal and provincial departments, as well as the main Government of Canada and Government of Manitoba sites, are also provided.

COMMUNITY STORIES

Museums

Each small community in Manitoba has their own unique personality, something that sets them apart from the others. The Canada-Manitoba Infrastructure Program recognizes those diversities and the community's potential to take advantage of their own unique attributes to attract tourism to the area. The Saint Leon Interpretive Centre and the Headingley Heritage Centre projects do just that.

The Interpretive Centre in Saint Leon, Manitoba is dedicated to explaining the area's wind farms, some of the first erected in Manitoba. In addition, the centre offers information about recycling, sustainability and Saint Leon's unique native amphibian, the Tiger Salamander.

"The centre has provided a place for visitors to learn more about the area," said Janine Callier, an employee of the centre, which recently revealed a colourful mural, painted on the building's front by painter Hubert Theroux.

Jim's Vintage Garages, the Headingley Heritage Centre's museum, also received funding for their unique centre. Jim's Vintage Garages houses the lifetime collection of petroleum and automobile industry memorabilia of residents Jim and Vivienne Pearn. The Pearns donated the collection, worth over one million dollars, to the RM of Headingley. The collection, which Jim kept in a building on his property, was cleaned and is now displayed in the building.

"This has lifted the collection to an entirely new level," said Curtis Janzen, the museum's curator. Mr. Janzen conducts tours of the centre in English and French to school groups, car clubs, and individual visitors.

"It's an important link to the past," said Mr. Janzen.

The two centres may have very different themes but they share a common goal, attracting tourism to their area of Manitoba.

CMIPs Economic Regions Map

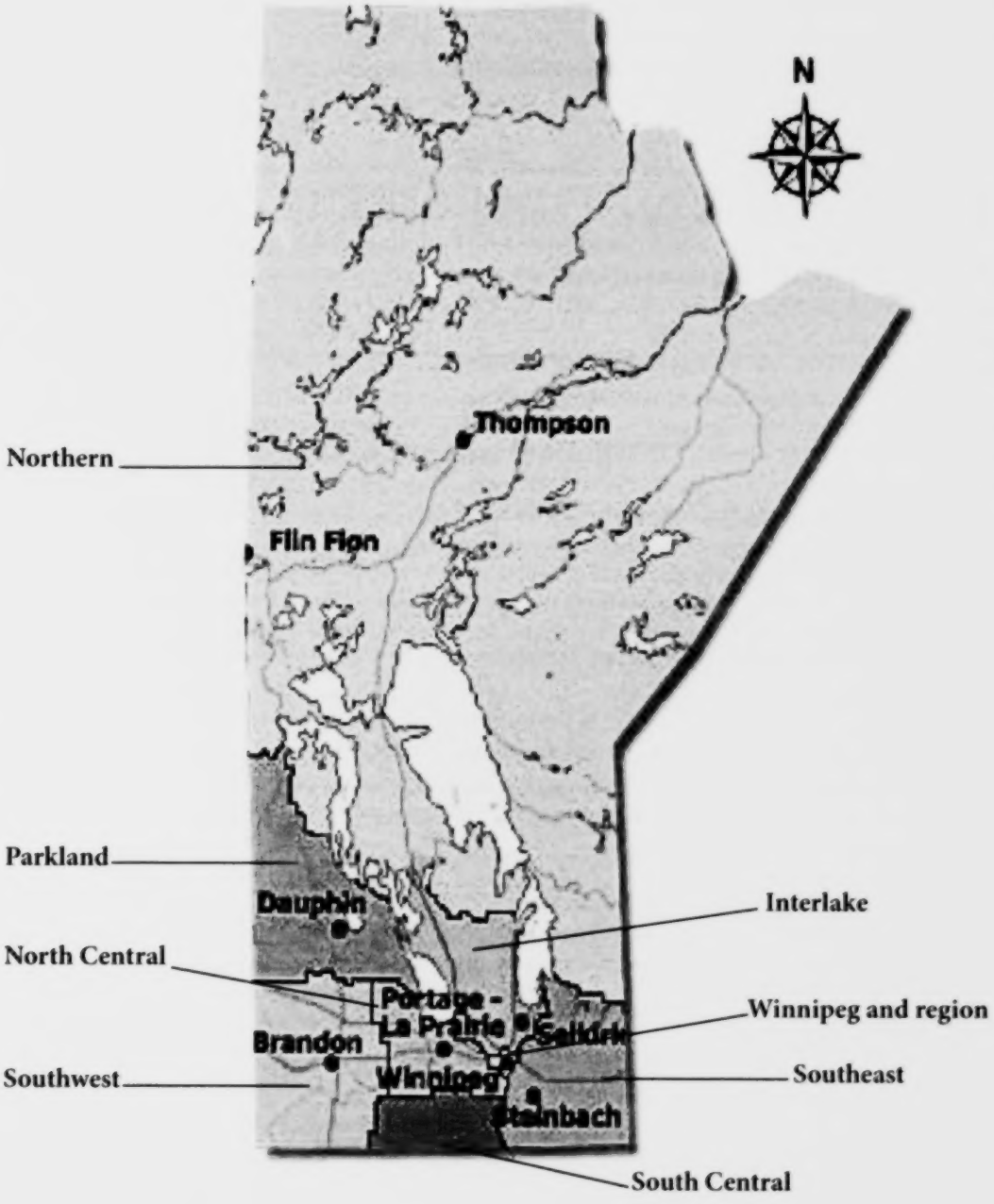

PART II

CANADA-MANITOBA MUNICIPAL RURAL INFRASTRUCTURE FUND (MRIF), 2005-2010

Over a five-year period, the Canada-Manitoba Municipal Rural Infrastructure Fund (MRIF) is investing some $120 million in cleaner air, safer water, and improved quality of life for Manitobans. As with its predecessor program, MRIF program funding consists of matching federal, provincial, and local contributions.

PROGRAM OVERVIEW

The $120 million Canada-Manitoba Municipal Rural Infrastructure Fund is funded through matching one-third federal-provincial contributions in partnership with local community applicants such as local governments and other community organizations in the private and non-profit sectors. Federal and provincial governments are each investing $40 million with matching project funding from local government bodies, primarily for projects in rural and northern communities across Manitoba. Program applications will continue to be accepted and reviewed on an ongoing basis until all funds are allocated.

Since the MRIF program was announced December 4, 2004, 65 approved projects have levered approximately $200 million in investments. Of these, three are completed or nearing completion. Construction on remaining projects must be completed by March 31, 2011. For a complete list of projects, see Appendix I, as well as highlights throughout this section about MRIF.

The MRIF is building on more than a decade of collaboration between the governments of Canada and Manitoba, reflecting a commitment to continue the successful partnership on sound investments in infrastructure. The MRIF also reflects recognition by Canada and Manitoba of the need to provide long-term funding for modern community infrastructure in Manitoba.

Addressing the needs of smaller communities, a minimum of 80 per cent of MRIF investments are being directed to projects that benefit municipalities with populations less than 250,000. Project proposals require a supporting municipal resolution. Non-profit and private-sector organizations are also eligible for funding with supportive resolutions from the local government where the project is located and the organization's board of directors.

The MRIF applications are submitted online to the joint Canada-Manitoba Infrastructure Secretariat – a functionally integrated federal-provincial office providing single window service to applicants. Applications are assessed on a competitive basis relative to other applications and according to mandatory and ranking criteria of the project category. Among other requirements, the mandatory screening criterion requires a business case demonstrating operational viability and sustainability for the resulting infrastructure. Meeting as many ranking criteria as possible is also an important factor in the competitive selection process.

As with the former Canada-Manitoba Infrastructure Program, assessed projects are reviewed by the Rural/ Northern Federal-Provincial Local Consultative Committee on Infrastructure, consisting of representatives from the Association of Manitoba Municipalities, the Northern Association of Community Councils and Manitoba Aboriginal and Northern Affairs. The FPLCC project funding recommendations are forwarded to MRIF's Federal-Provincial Management Committee and ultimately through the respective approval systems of each government.

Once fully allocated, at least 40 per cent of MRIF will support projects with a strong "green" element such as those that lead to cleaner air and water. These can include improvements to local systems for water, wastewater, solid waste, and environmental energy improvements to municipal buildings. The fund also provides for investment in other categories such as local roads, better Internet connections, and projects that promote local culture, recreation and tourism.

As with CMIP, MRIF operates on a reimbursement basis where project proponents incur and pay 100 per cent of the project costs and are reimbursed by the federal and provincial governments for up to two-thirds of the maximum approved amount.

OBJECTIVES

The Canada-Manitoba Municipal Rural Infrastructure Fund's objectives include investing in projects that improve the quality of life for all Manitobans.

- enhancing the quality of Canada's environment;
- supporting long-term economic growth;
- improving community infrastructure; and
- building 21st century infrastructure through best technologies, new approaches and best practices.

FOCUS

MRIF's primary focus - Green municipal infrastructure

"Green" projects include those which protect and/or enhance the quality of our environment, such as water and wastewater systems, water management, solid waste management and recycling, and capital expenditures to construct or improve the energy efficiency of buildings and facilities owned by local governments.

MRIF's secondary focus - Other local infrastructure

The MRIF's secondary focus is other local infrastructure, including local transportation infrastructure, cultural and recreational infrastructure, infrastructure supporting tourism, and rural and remote connectivity.

PROJECT CRITERIA & CATEGORIES

Under MRIF, there are 10 investment project categories. Eligible projects must fit one of the investment categories. Specific to each of the categories are objectives, mandatory criteria, and ranking criteria. The 10 categories are:

1. *water,*
3. wastewater,
4. solid waste,
5. public transit,
6. local roads,
7. cultural,
8. recreation,
9. tourism,
10. environmental energy improvements, and
11. connectivity.

Appendices IV and V outline MRIF's 10 investment categories, their objectives, subcategories, and mandatory screening and ranking criteria.

OUTCOMES

More than half of the project approvals support traditional, core infrastructure such as sewer and water. MRIF also supports other less traditional types of infrastructure that improves the quality of life in communities, like recreation/tourism facilities and rural/remote connectivity.

Specifically, up to $113 million (or 94 per cent) of the $120 million MRIF program was allocated to 65 projects as of March 31, 2007 and included: (*equal contributions between Canada, Manitoba and proponents*)

- $60 million (50 per cent) to 39 Rural/Northern Green Projects, including:
  - 4 solid waste projects totaling $2 million;
  - 14 water projects totaling $28 million; and
  - 21 wastewater projects totaling $30 million.
- $24 million (20 per cent) for 14 rural/northern recreation/tourism/cultural projects;
- $9 million (8 per cent) for three connectivity projects for rural and remote northern communities; and
- $18 million (15 per cent) for 7 projects in Winnipeg

MRIF Commitments by Project Type

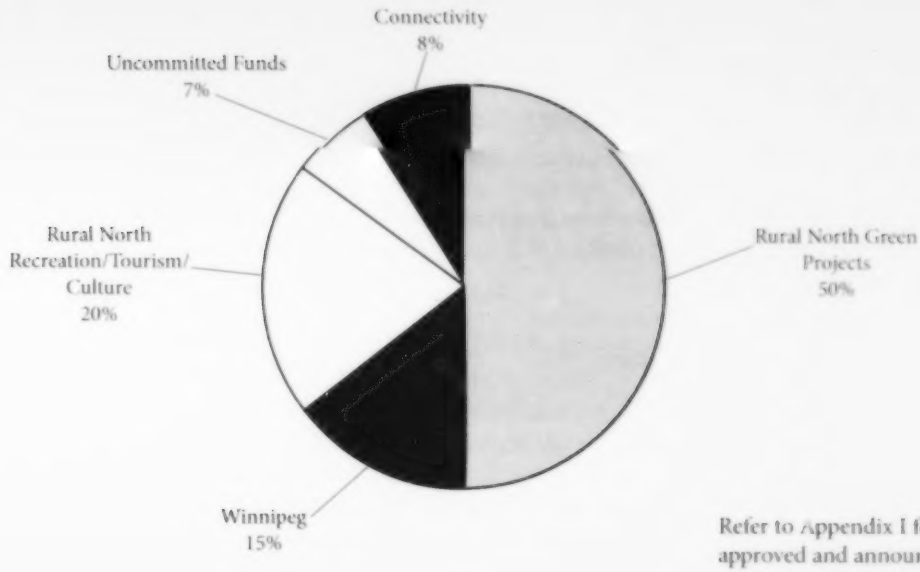

Refer to Appendix I for a list of all approved and announced MRIF projects as of March 31, 2007.

2006-2007 MRIF RESULTS

In 2006-2007, a total of 29 projects were announced in Manitoba for $40 million. Of these projects, 17 are green infrastructure projects, 11 projects will bring improved recreational facilities to communities, and one project will provide northern and rural Manitobans with increased access to wireless broadband networks.

Eighty per cent of MRIF is designated for communities with a population less than 250,000.

- **Rural/Northern Federal-Provincial-Local Consultative Committee (FPLCC) Results**

  The following are highlights of some of the MRIF projects announced in 2006-2007. For a complete project list, please refer to Appendix I.

  REGIONAL PROJECTS:

  Connecting Rural and Remote Manitoba to high speed broadband:
  The MRIF continued its commitment to provide rural and remote Manitobans with access to high speed broadband through a connectivity project in central Manitoba. This is the third connectivity project under MRIF to significantly expand high speed Internet access in non-urban areas of rural and northern Manitoba. Providing rural and remote communities with wireless broadband networks increases access to outside opportunities and information.

  - **Central Plains Inc - $2,100,000 – Central Manitoba Broadband Project**
    A wireless broadband network will be developed to provide access for at least 11 communities within the Central Plains/Heartland Regions and will have the potential of reaching up to 20,000 residents,

35 public institutions and 500 local businesses. The 11 community partners involved include: the rural municipalities of Portage la Prairie, South Norfolk, Lakeview, St. Francois Xavier, Victoria, Westbourne, North Norfolk, Cartier, Grey, Glenella and the Village of Notre Dame.

GREEN PROJECTS – MRIF'S FIRST INVESTMENT FOCUS

RM of Rosser/RM of Rockwood – $2,713,500 – Lagoon Project
This project includes the installation of a piped sewage collection system and a new wastewater treatment lagoon. Approximately 75 new households will be connected to municipal wastewater collection and treatment systems. The lagoon will be designed to have the capacity to service a large area, including the community of Grosse Isle and portions of the RMs of Rockwood and Rosser, as well as the townsites of Rosser and Gordon.

Gods Lake Narrows Community Council - $2,093,700 - Water Treatment Plant
This project is for the design and construction of a new water treatment plant at an alternative site in Gods Lake Narrows. Approximately 38 households currently connected to municipal water service will have improved potable water quality.

RM of Cartier - $1,410,000 – St. Eustache Pressure Sewer and Lagoon
This project consists of construction of a low-pressure sewer system and wastewater treatment lagoon to replace failing on-site systems. Approximately 110 households will benefit from the new municipal system.

RM of Shell River/ Town of Roblin - $912,000 – Lagoon Expansion
The RM of Shell River, along with the Town of Roblin, will construct two additional cells for Roblin's existing lagoon. The lagoon expansion will improve effluent treatment and provide additional storage for Shell River's nearby rural residential and commercial developments and for a new Industrial Park jointly developed by Shell River and Roblin.

Town of Morden - $1,800,000 – Wastewater Lagoon Project
This project is for the expansion of the Morden wastewater lagoon. The addition of a new secondary hydraulic cell will alleviate the overloading in the existing lagoon. A secondary cell is also needed to accommodate the population growth in Morden.

RM of Taché - $3,600,000 – Lorette Water Supply Project
This project includes a new water supply well, a one million litre concrete reservoir, a water pumping station, and water mains and service lines to provide water to 950 residents not currently connected to the municipal water system. This will eliminate the boil water precautions currently in effect and protect public health. Improved potable water quality will be made available to 400 households.

RM of Riverside/ RM of Strathcona - $1,100,000 - Wastewater Treatment System
This project is for the upgrade of the Ninette lagoon. Approximately 139 households on municipal wastewater collection will have their wastewater treated to a higher quality and 100 new households will be connected to a municipal wastewater collection and treatment system.

- **2006-2007 Strategic Project Results**

Infrastructure that improves communities and quality of life throughout Manitoba are important federal-provincial MRIF priorities. Strategic projects are characterized by partnerships, regional impacts beyond the immediate community, and broad community involvement in the planing process.

The following are highlights of some of the MRIF strategic projects announced in 2006-2007. For a complete project list, please refer to Appendix I.

RURAL AND NORTHERN STRATEGIC PROJECTS:

GREEN:

Town of Lynn Lake - $1,000,000 - Water Treatment System, Phase II
Upgrades to Lynn Lake's water treatment system will bring improved health for residents through overall better water quality in the town, and help to meet the Guidelines for Canadian Drinking Water Quality requirements. The utility will also be more economically viable as its annual operating costs will decrease through a reduction in the number of water line breaks that are currently occurring.

Town of Grand Rapids - $5,100,000 – Sewer and Water Project
This project consists of the construction of an integrated water and sewer system to service the Town of Grand Rapids and the Hydro community of Hybord.

RECREATION & CULTURE:

RM of West St Paul - $525,000 – West St Paul Multiplex
The construction of this multi-purpose recreation complex will result in a location for leisure sporting events for the residents of the RM of West St. Paul and the RM of St. Andrews. The complex will replace two aging community facilities in West St. Paul.

WEST ST.PAUL COMMUNITY CENTRE CALNITSKY ASSOCIATES ARCHITECTS

Brandon University & Brandon YMCA - $2,400,000 – Y@BU Recreation Complex
This project will expand and renew the current fitness facilities at Brandon University to service the campus, the YMCA, as well as the surrounding community.

Town of Swan River - $1,200,000 – Swan Valley Recreation & Wellness Centre
Funds will be used towards construction of a new recreation and wellness centre to provide residents of this region with year-round exercise and physical fitness opportunities.

Pilot Mound Millennium Recreation Complex Inc - $855,000 – Pilot Mound Recreation Complex
This project will provide for further development of the phased recreation complex in Pilot Mound, Manitoba. Many volunteer hours were spent dismantling a building in Northern Manitoba and moving it approximately 1,200 kilometres and then reconstructing it in Pilot Mound. The new complex will provide the community with a much needed recreation facility.

WINNIPEG STRATEGIC PROJECTS:

YMCA-YWCA of Winnipeg - $3,000,000 – South Y Renewal and Expansion
An 18,000 square foot expansion of the St. Vital YMCA-YWCA location includes renewal of the athletic field, upgrades to the aquatic centre, and improvements to the fitness area. It is estimated that the rejuvenated South Y will increase its membership capacity by 33 per cent to a potential 10,000 members.

St. James Rods Football Club Inc - $305,000 – Rods Rejuvenation Project
The Rods are the longest running minor football club in Canada, providing quality football programs to over 300 players from ages seven to adult. The facility's expansion will help meet the growing needs of the Rods' present football program and allow for further development.

- **Completed MRIF Projects, 2006-2007**

In addition to the one project completed in MRIF's first year (2005-2006), two more projects were completed in 2006-2007.

University of Manitoba Smartpark - $3,000,000 – Smartpark Wastewater Infrastructure
The wastewater infrastructure improvements at the University of Manitoba's Smartpark are enabling the development of a future phase of building within the park. The Smartpark's infrastructure growth is helping to strengthen Winnipeg's technology sector which encourages new innovation, research development and business growth.

City of Portage la Prairie - $360,000 - Crescent Lake Recreational Enhancements
This project is enhancing and improving Crescent Lake's recreation facilities, which are centre-pieces for the outdoor leisure and cultural life of Portage la Prairie. Visitors and residents alike enjoy a safer, more user-friendly outdoor recreational area as a result of this project.

COMMUNITY STORIES

Portage la Prairie- Crescent Lake Development

On October 19, 2006, the City of Portage la Prairie officially opened the Crescent Lake walking path, funded by the governments of Canada, Manitoba and Portage la Prairie under the Canada-Manitoba Municipal Rural Infrastructure Fund.

"It's one of the best things we've ever done in the community," said Portage la Prairie Mayor Ken Brennan.

The path, which is used year round for walking, jogging, rollerblading, and biking, is approximately 5.2 kilometres long and stretches all the way around the city's beautiful Crescent Lake.

"The overall response has been overwhelmingly positive," said Dean Yaremchuk, Director of Economic and Community Development in Portage la Prairie. Mr. Yaremchuk said the path is being used more than he imagined it would.

"It was so crowded with people that we had to put a stripe down the middle to make some rules of the road," said Mr. Yaremchuk.

Mayor Brennan said one of the greatest benefits of the path, which stretches from the city's east to west end, is that the community uses it to exercise.

"It's good for the physical and mental health of the city," said Mayor Brennan. "We were able to provide a source of recreation for everybody."

Mayor Brennan says the path has also been drawing more tourists to Portage la Prairie.

"We've created something great for tourists to do," said Mayor Brennan. "People come to use our path, and then they shop in our stores, or eat in our restaurants."

The path is also used for fundraising events such as the Terry Fox Run and the MS Walk, and for school activities.

"It has given us another thing to be proud of in our community," said the Mayor. "It's just great!"

- **MRIF's Anticipated Benefits**

The 65 projects approved under MRIF as of March 31, 2007 are expected to result in the following benefits:

Note: These are anticipated benefits. Once projects are completed, the actual benefits reported may differ.

Community Infrastructure

Recreation

- improved community recreation facilities for 694,100 users;
- construction upgrades will bring existing recreation infrastructure up to building code/safety standards; and
- improved community recreation facilities with more energy efficient and environmentally friendly components will result in energy-costs-savings.

Connectivity

- 80 communities, 80,655 users and 1,996 local businesses and public institutions to be served by higher capacity/more affordable telecommunication links.

Cultural

- an additional 240,000 citizens will visit improved cultural facilities per year in Manitoba.

Transportation (Local Roads)

- 60 vehicles per day will travel on safer/more efficient roads.

Tourism

- increase of 30,824 tourists to communities in Manitoba; and
- construction will bring one existing tourism infrastructure up to building code/safety standards.

Enhancing the Quality of the Environment

Improved Water Quality

- 2,762 households will have improved potable water;
- an increase of 3,498 households on municipal water systems; and
- 607 households will be served by fire protection hydrants.

Improved Water and Wastewater Management

- 747,164 m3 increase in the capacity to treat wastewater;
- 4,750 new households to be connected to municipal wastewater collection and treatment systems;
- an increase of 94 industries, commercial establishments, and institutions connected to municipal wastewater collection and treatment systems; and
- 6,934 households currently on municipal wastewater collection whose wastewater will be treated to a higher quality.

Improved Solid Waste Management

- an increase of 2,724 tonnes/year of solid waste will be diverted through recycling and composting;
- a decrease of 866 metric tonnes/year in municipal solid waste produced;
- 1,958 households with improved solid waste management practices;
- a reduction of 765 metric tonnes/year in solid waste sent to landfills; and
- a decrease of 250 metric tonnes/year in municipal waste incineration.

PART III

CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAM (CMIP), 2000-2008

The Canada-Manitoba Infrastructure Program is injecting over $180 million into Manitoba's urban, rural and northern municipal infrastructure over an eight-year period that began in October 2000. The $180 million program consists of matching one-third federal, provincial and local government contributions.

PROGRAM OVERVIEW

The $180 million Canada-Manitoba Infrastructure Program is funded through matching one-third federal-provincial contributions in partnership with local community applicants such as local governments and other community organizations in the private and non-profit sectors.

The Canada-Manitoba Infrastructure Program funding is fully committed and no longer accepting applications. Requests exceeded available funding by a ratio of over 4 to 1, with over 570 applications requesting close to $800 million. As of March 31, 2007, the $180 million program was fully allocated to 173 projects. Construction is complete on approximately 90 per cent of the projects and the remainder will be completed by March 31, 2008.

A meaningful local government consultative process is an important feature of CMIP, with slightly different processes for allocations in Winnipeg and in rural and northern Manitoba. Strategic projects are based on Management Committee recommendations and generally entail additional partnerships beyond the typical CMIP federal-provincial-local tripartite partnership.

Infrastructure applications were assessed according to program criteria and in consultation with appropriate federal and provincial departments. Project selection was competitive and merit-based. Particular emphasis was placed on the project's financial sustainability, community support, and leverage of other sources of funding and partners (for example inter-municipal and on- and off-reserve partnerships), regional impacts and benefits, size of the request relative to available funding, and environmental improvements. A fair and equitable distribution of program funds among the various regions of the province was also an important consideration.

As with MRIF, the program operates on a reimbursement basis. Project proponents incur and pay 100 per cent of the project costs, and are reimbursed by the federal and provincial governments for up to two-thirds of the maximum approved amount.

PROJECT CATEGORIES

More than half of the CMIP project approvals support traditional, core infrastructure such as sewer and water, roads and bridges. Less traditional types of infrastructure that improve the quality of life in communities, like libraries, recreation facilities, and cultural centres are also supported under CMIP.

Specifically, the types of projects supported by the $180 million CMIP, approved as of March 31, 2007, included:

- $68 million (38 per cent) for 132 rural and northern first priority green projects, including:
  - $17 million for five boil water order projects to remedy urgent environmental issues;
  - $45 million to 117 rural and northern sewer and water projects;
  - $ 4 million for nine waste disposal and recycling projects; and
  - $ 2 million for Red River flood protection.
- $32 million (18 per cent) for three City of Winnipeg roads and bridges projects;
- $66 million (37 per cent) for 33 community multiplex centres around Manitoba;
- $10 million (5 per cent) for four Manitoba libraries; and
- $3 million (2 per cent) for five ethno-cultural centres.

CMIP Commitments by Project Type

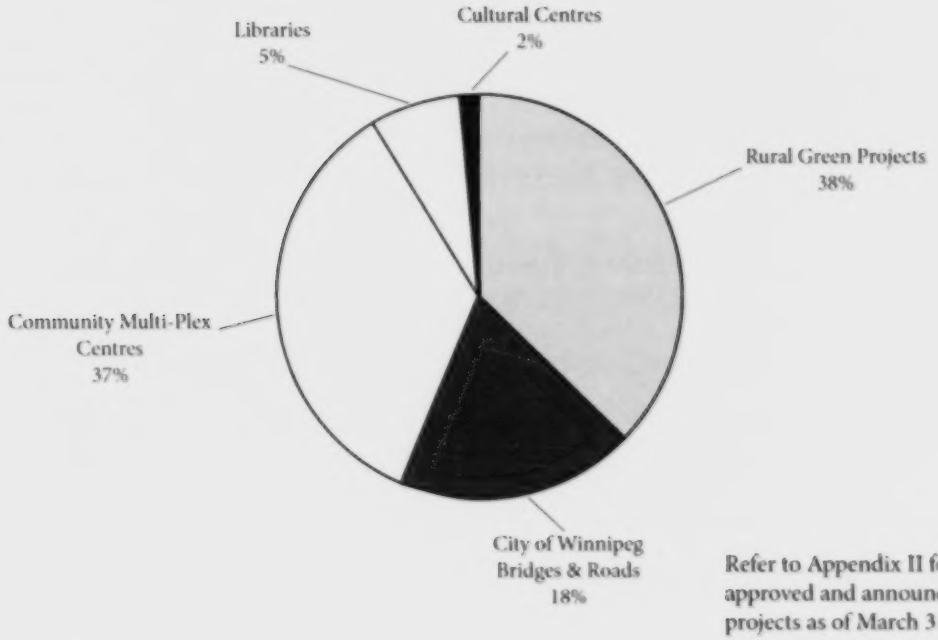

Refer to Appendix II for a list of all approved and announced CMIP projects as of March 31, 2007.

CMIP PROJECT UPDATES 2006-2007

The Canada-Manitoba Infrastructure Program continued to see completed projects in 2006-2007. The deadline for project completion under CMIP was extended to March 31, 2008, to allow extra time for projects if needed.

The 2006-2007 fiscal year saw 25 CMIP projects reach completion. This brings the total number of completed CMIP projects to 155 of the overall 173 projects approved under the $180 million Canada Manitoba Infrastructure Program.

Listed below are project highlights from the 2006-2007 fiscal year.

- **2006-2007 Completed CMIP Projects**

RURAL AND NORTHERN MANITOBA

RM of Woodlands/RM of Rosser – $794,700 – South Interlake Recreation Centre
The construction of a new arena in the Village of Warren provides a facility for year-round recreational activities for the residents of the RM of Woodlands and Rosser. This arena replaced the 44-year-old facility that had structurally reached the end of its life cycle.

City of Dauphin & RM of Dauphin - $2,500,000 – Recreation Complex, Phase II
The Parkland Recreation Complex was expanded to include a new arena. The multi-use arena opened in April 2006, and provides better recreational opportunities for Dauphin and area residents. The arena replaces the 53-year-old Dauphin Memorial Community Centre Arena with a new functional facility that incorporates the latest energy-saving technology.

COMMUNITY STORIES

Dauphin Parkland Recreation Complex

"Guess Who" has played the new arena in Dauphin? That's right, Burton Cummings himself, along with Doc Walker, Hedley and Default, helped celebrate the opening of phase two of the Parkland Recreation Complex in April of 2006.

"Burton said the acoustics in our new arena are as good as the MTS Centre's," said Donna Brown, events coordinator at the complex. "We have had so many acts that would have never come here before."

The new arena has created a lot of activity in Dauphin, including an exhibition game with a junior hockey team from Russia, the Safeway Curling Championships, and the Team Canada Ladies Hockey camp. The ladies trained in the arena before they went to the 2007 World Women's Hockey Championship and played a game against a home team in Dauphin, drawing a huge crowd.

"I bet I turned 200 people away from the door that night," said Ms. Brown. The new arena is part of phase two of the expansion of the complex, funded in part by CMIP. The new addition, attached to the existing curling rink and swimming pool, also included an indoor walking track.

"I was amazed at how many people use that track," said Ms. Brown. "There are people coming in that I have never seen in this place before."

She is pleasantly surprised by the economic impact the centre has had on the entire community, stating the economic returns from the events more than compensates the costs of hosting them. She added, "Dauphin is very fortunate and proud to have such versatile and attractive facility in our community."

City of Selkirk - $1,106,700 – UV Wastewater Disinfection System
A new building southeast of the main wastewater treatment facility was constructed to house a new medium pressure UV Disinfection System. The installation of this system was the first step in making Selkirk's wastewater treatment facility available for regional use, as well as addressing environmental issues regarding chlorinated effluent from the treatment plant.

Norway House Community Council - $1,250,000 – Water Treatment Plant
The existing water treatment plant was upgraded to increase capacity and ensure water quality consistently meets drinking water standards. All 167 households in the community benefited from this project.

RM of Lansdowne - $500,000 – Arden Water and Sewer
This project provides treated water and sewer services to the residents of the village of Arden, with the potential to extend water to interested rural residents. With many private wells in the village not being potable, there was an urgent need for a treated source of water, and a common sewer system to eliminate the use of private sewer fields.

RM of Victoria - $240,000 – Holland Water Treatment Plant
Holland's 37 year-old water treatment plant was renovated and expanded. Benefits include decreasing manganese levels in the water, which exceeded drinking guidelines, and increasing the availability for nearby farmers to connect to the water treatment plant.

Town of Morden - $405,000 – Waste Treatment Upgrade and Expansion
Two new aerated primary treatment cells and an additional secondary cell were constructed for an existing wastewater treatment facility. The existing facility was originally built in stages (1955-1992). The facility was overloaded by industrial waste and had marginal hydraulic storage capacity. The project provides protection of the marginal hydraulic storage capacity and the environment while accommodating a growing industry.

WINNIPEG

City of Winnipeg - $1,500,000 – Redwood Bridge
Rehabilitation of the sub structure of the Redwood Bridge included the stabilization and remediation of the deteriorated concrete foundation and structural bearings. This structure is the oldest remaining as-constructed bridge in the City of Winnipeg. It was originally built in 1908 as a link between two distinct communities for streetcars and wagons.

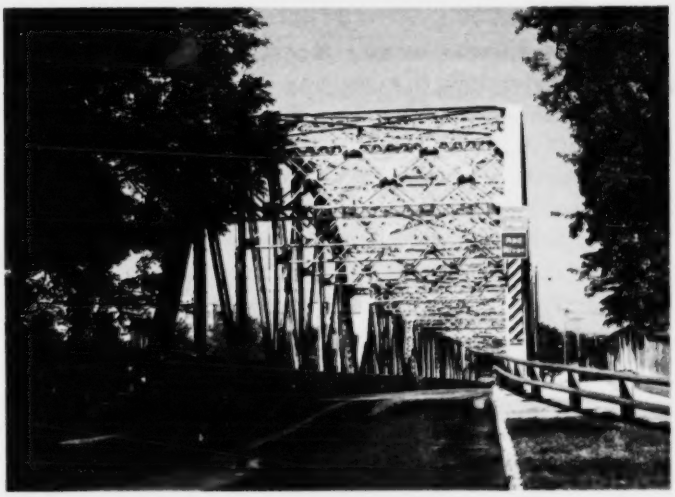

City of Winnipeg - $1,617,000 – Red River Community Centre
The new 11,000 square foot Community Centre opened in September 2006 at 293 Murray Avenue in West Kildonan. The larger centre accommodates the activities of the growing community. Community partners' levered approximately $1.2 million towards the construction of this new facility.

COMMUNITY STORIES

Red River Community Centre

It takes a lot to build a community centre from the ground up. It takes hard work: fundraising socials, car washes, raffles, and canvassing. It takes planning: blue prints, cost projections, contracting. But most of all, it takes a lot of heart.

"We had a lot of support from within the community," said Red River Community Centre chairman Scott Brooks. Brooks spearheaded the project to build a brand new centre for the community of West St Paul, who came together to raise $340,000 for the centre.

"Our community has really grown, it's still growing," said Mr. Brooks, who worked with the community and three levels of government in order to fund the new 12,400 square foot centre's construction. It was the community's third attempt at trying to build a new community centre when Scott, a father of two, stepped up to the plate.

"We had to go out of the community for hockey, soccer, baseball, you name it," said Mr. Brooks. "Now we do it all here, and more."

The facility, a CMIP project which received $1,617,000, has played host to a number of activities and programs since its opening in September of 2006.

"We've got everything from scrapbooking to martial arts to badminton. From the very old to the very young, the entire community has benefited."

Manitoba Islamic Association - $500,000 – Ethno-Cultural Centre
The 12,000 square foot Manitoba Islamic Association Community Centre Complex includes classrooms, library, office space, boardroom, kitchen, retail/commercial space and a 600-seat multipurpose room. The ethno-cultural centre had its inaugural opening on January 20, 2007 and serves approximately 10,000 Muslims in Manitoba.

- **CMIP Projects Under Construction**

There are 18 remaining CMIP projects under construction in rural and northern Manitoba and Winnipeg. Some of the ongoing projects are included below.

RURAL AND NORTHERN MANITOBA

Wabowden Community Council – $708,000 - New Waste Disposal Site
Construction of a Class II waste disposal site, primarily serving the community of Wabowden and the Setting Lake Cottage area, will replace the former waste disposal site which was at capacity. The project addresses issues of waste management, waste reduction, and environmental sensitivities.

Village of St. Claude - $75,000 – Library Expansion and Renovation
This project will expand and renovate the community of St. Claude's existing library to incorporate the adjacent, vacant fire hall into the library space to provide approximately 2,000 square feet of library and community space. This will enhance the facility's use for the community and surrounding area.

RM of Gimli - $2,952,600 – Regional Sewage Treatment Plant
This project entails the construction of a regional sewage treatment plant located at the site of the RM's existing treatment plant. The regional plant will service the amalgamated Town and RM of Gimli, and may extend into other communities in the future.

RM of Alexander - $400,000 – Regional Water System
With funding from CMIP, the RM will construct a regional water pipeline. Up to 60 per cent of the current demand for water services will be served within the first five kilometres of the water lines.

WINNIPEG

City of Winnipeg - $1,910,000 – Cindy Klassen Recreation Centre (formerly Sargent Park), Renovations & Expansion
A major redevelopment of the existing recreation centre, the project includes a new walking/running track, new aerobics and weight training area, additional meeting and multipurpose rooms, tennis courts, upgraded parking lot and lobby/control area.
This project received $2.7 million from the Manitoba-Winnipeg Recreation and Leisure Infrastructure Program (RLIP), in addition to the $1.9 million in infrastructure funding from the Canada-Manitoba Infrastructure Program.

North End Community Renewal Corporation - $3,000,000 – North End Wellness Centre
The project will include a 29,000 square foot multi-service wellness centre at the former North YM-YWCA site at 365 McGregor Street. The estimated $4-5 million capital plan calls for renovating the existing gymnasium, including: a basketball court and game facilities; a youth centre with a climbing wall and an indoor skateboard park; a unique state-of-the-art child care centre; an indoor playground and an outdoor play yard; and a community kitchen, café and meeting place. In addition, there will be office space for several community agencies that deliver a range of supports, such as health care, employment and life skills training, and community organization and development.

Manitoba Hellenic Cultural Centre - $500,000 – Multi-purpose community facility
The Manitoba Hellenic Cultural Centre will be located at 2255 Grant Avenue, adjacent to the St. Demetrios Greek Orthodox Church. The proposed 7,000 square foot facility will include a library, classrooms, galleria/display area, and 1,910 square foot multipurpose room.

PART IV

ACHIEVING PROGRAM OBJECTIVES

Completed CMIP, MRIF and CSIF Projects & Benefits

Since the year 2000, the CMIPs have funded over 240 projects – 65 under MRIF, 173 under CMIP, and three large-scale strategic projects under CSIF. The following summarizes the types of projects and their status:

MRIF Applications

Project Type	Approved	In Progress	Complete
Connectivity	3	3	
Cultural	4	4	
Local Roads	1	1	
Recreation	13	12	1
Solid Waste	4	4	
Tourism	4	4	
Water	14	14	
Wastewater	22	20	2
Total	**65**	**62**	**3**

CMIP Applications

Project Type	Approved	In Progress	Complete
Library	4	1	3
Cultural	4	1	3
Recycling	3		3
Local Roads & Bridges	8		8
Recreation	23	5	18
Solid Waste	8	2	6
Tourism	7	1	6
Water	53	3	50
Wastewater	62	5	57
Energy Efficiency	1		1
Total	**173**	**18**	**155**

CSIF Applications

Project Type	Approved	In Progress	Complete
Local Roads & Bridges	1		1
Water	1	1	
Wastewater	1	1	
Total	**3**	**2**	**1**

Total MRIF, CMIP & CSIF	**241**	**82**	**159**

COMMUNITY STORIES

Libraries

We live in the information age. For most people, information is at our fingertips in our homes, or in our offices via the Internet, and around the corner at our local library. But as more information becomes available every day, the need for larger facilities is a reality. That is one of the reasons behind why the Canada-Manitoba Infrastructure Program chooses to assist in the construction and renovation of libraries.

"The biggest benefit for us is the extra space we have now for more books, archives and reading areas," said Linda Cook, head librarian at the Minnedosa Regional Library.

The Town of Minnedosa with the RM's of Minto and Odanah received funding to double the size of their library. The extra space has been enjoyed by all ages, but Ms. Cook says it's the children who she thinks most benefit from the expansion.

"I absolutely love it when kids run straight into the new children's area and start reading," said Ms. Cook. "And they love it too."

Donna Gamache, Vice Chairperson at the North Norfolk-MacGregor Regional Library, agrees that the children have benefited greatly from their new library as well.

"We didn't even have a reading program at the old library because we just didn't have the space," said Ms. Gamache.

The old MacGregor library was just 700 square feet, while the new location is 2,800 square feet, four times the size. The staff is now able to hold programming 3 days a week where children participate in reading, crafts and contests for three different reading levels. They also now have space for more books, computers, reading areas, and a meeting room that is used by non-profit organizations in the area.

The CMIP and the MRIF provide funding for infrastructure enhancements. Anticipated and realized project benefits are therefore significant components of the program. For example, the selection process compares anticipated project benefits among competing applications. The consultative committee continues to place a high priority on green infrastructure projects protective of the environment. The long-term impact of a project on the community is also considered.

While the following is not an exhaustive list, it is an indication of direct benefits to Manitobans as a result of **completed** CMIP and MRIF funded projects:

(For a complete list of MRIF projects, please refer to Appendix I; for CMIP projects, refer to Appendix II.)

Enhancing the Quality of the Environment

Water Quality

- 47,829 households have improved potable water; and
- an increase of 1,924 households on municipal water systems.

Water and Wastewater Management

- 9,881 households have wastewater treated to a higher quality;
- 2,010,018 m^3/year decrease in unaccounted-for-water use;
- an increase of 1,402 households connected to municipal wastewater systems;
- 6,389 m^3/year increase in the capacity to treat wastewater; and
- an increase of 2,396,285 m^3 in the wastewater collection system.

Solid Waste Management

- an increase of 3,169 tonnes/year of solid waste is now diverted through recycling and composting;
- a decrease of 874 metric tonnes/year in municipal solid waste produced; and
- a decrease of 10 tonnes/year in methane gas emissions.

Improve Community Infrastructure

- improved community recreation facilities for 780,350 users; and
- increase of 45,000 in library circulation/year.

Build 21st Century Infrastructure

More Efficient Use of Existing Infrastructure

- $275,377 reduction in life cycle costs of existing municipal facilities achieved by introducing best practices to the management of existing municipal facilities.

PART V

CANADA STRATEGIC INFRASTRUCTURE FUND (CSIF)

The Canada Strategic Infrastructure Fund is a $4 billion national investment fund established by the Government of Canada to support large-scale infrastructure projects that are beyond the scope and capacity of existing programs.

PROGRAM OVERVIEW

The CSIF complements Canada's other infrastructure programs but differs in its orientation. It emphasizes partnerships with any combination of municipal, provincial, territorial governments, as well as the private sector. Each partnership is governed by specifically tailored arrangements. Investments are directed to large-scale projects of national and regional significance. Regional equity is a consideration. Costs are generally shared amongst the three levels of government. There are five CSIF investment categories vital to advancing Canada's social and economic objectives:

1. highway and railway infrastructure;
3. local transportation infrastructure;
4. tourism or urban development infrastructure;
5. water or sewage infrastructure; and
6. broadband.

CSIF IN MANITOBA

RED RIVER FLOODWAY EXPANSION

Administered by a separate Manitoba Floodway Authority, the Red River Floodway Expansion project was the first Manitoba project approved under CSIF. It is one of four "national priority" projects identified by the federal and provincial governments. The project is now fully funded by federal-provincial governments with each investing $332.5 million, or $665 million in total.

In addition to the Floodway project, the federal government allocated $55 million under CSIF to Manitoba for provincial priorities. Towards this end, on March 19, 2004, the federal and provincial governments, along with the city of Winnipeg, first announced up to $165 million, consisting of $55 million from each level of government, for strategic infrastructure priorities in the City of Winnipeg over a number of years.

WINNIPEG PROJECTS

On April 22, 2005, the Government of Canada, the Province of Manitoba and the City of Winnipeg announced a realignment of strategic infrastructure priorities for Winnipeg.

The priorities are:

1. **Kenaston Underpass, $44.25 million** - $13 million from the Government of Canada, $13 million from the Province of Manitoba, and the balance from the City of Winnipeg;

2. **Winnipeg Wastewater Treatment (WWT) System Improvements, $166 million** - $42 million from the Government of Canada, $25 million from the Province of Manitoba, and the balance from the City of Winnipeg; and

3. **Manitoba-Winnipeg Recreation and Leisure Infrastructure Program, a multi-year program of strategic community facility enhancements, $43 million** - $17 million from the Province of Manitoba, and $26 million from the City of Winnipeg.

Federal and provincial CSIF support for the Kenaston Underpass project and improvements to the City's wastewater treatment system have facilitated the tri-level arrangement whereby Manitoba is contributing $17 million and Winnipeg $26 million for a $43 million, multi-year program of strategic community facility enhancements.

Kenaston Underpass

- The Kenaston boulevard underpass officially opened to the public on September 22, 2006. The total cost of construction, estimated at $48.1 million, was shared by the Government of Canada and the Province of Manitoba, and the remainder was provided by the City of Winnipeg.

  The project entailed construction of the underpass at the intersection of Kenaston Boulevard and the CN rail lines at Wilkes Avenue, as well as a two-track reinforced concrete railway structure over Kenaston.

  The construction of a grade separated underpass and improvements to associated roadways are helping to reduce vehicle emissions caused by delays at the rail crossing. The project also included the construction of the Sterling Lyon Parkway and Lorimar Boulevard, and the upgrade of associated intersections.

Wastewater Treatment System Improvements

- Improvements to the City of Winnipeg's Wastewater Treatment (WWT) System were identified as a priority in response to Manitoba's Lake Winnipeg Action Plan announced in February 2003, and the recommendations made by the Clean Environment Commission in its August 2003 report, following the spillage of Winnipeg wastewater into the Red River in September 2002.

  For purposes of CSIF funding, the scope of WWT is a 10-year project of treatment improvements involving disinfection, nutrient control, and centrate treatment at the city's three wastewater pollution control centers – West End, North End, and South End.

Manitoba Winnipeg Recreation and Leisure Infrastructure Program (RLIP)

- This $43 million investment fund provides for a comprehensive package of enhanced and new facilities throughout Winnipeg, as well as three "investment funds" for improvements to aging community centres, skateboard parks, and spray parks. The Province of Manitoba and the City of Winnipeg have agreed on a first round of priority projects.

  Project timelines are confirmed each year through the City of Winnipeg's Capital Budget process, with considerations for priorities, project readiness, and financial/operational capacity.

  For a comprehensive list of projects and their timelines, see Appendix III.

PART VI

LOOKING AHEAD

Through the construction, renewal, expansion or material enhancement of infrastructure throughout Manitoba, Canada-Manitoba Infrastructure Programs are improving the quality of life for all citizens and building the foundation for sustained long-term economic growth in the 21st century. The programs continue to build upon a history of collaboration and partnership among the Government of Canada, the Province of Manitoba, and local communities on enhancements to infrastructure.

Completion of the Canada-Manitoba Infrastructure Program (CMIP)

In the coming year, the remaining 18 projects will be completed under CMIP, which ends March 31, 2008. The completed 2000-2008 CMIP program will include both new and upgraded infrastructure projects consisting of: 62 wastewater treatment facilities, 53 water treatment facilities, 8 local roads and bridges, and 38 community facilities such as libraries, ethno-cultural facilities, and recreation and sport facilities.

When complete, CMIP will provide enhancements to 173 projects in total and throughout all regions of Manitoba. The $180 million program will lever additional direct investments of approximately $220 million for an overall investment of almost $400 million.

The Annual Progress Report notes anticipated benefits for the CMIP projects. The actual benefits will materialize in the months and years ahead. These are anticipated to be cleaner water, greater participation of Manitobans in a broader range of community activities such as visiting libraries, recreational facilities, ethno-cultural centres, or increased access to high speed internet.

Municipal Rural Infrastructure Fund Continues

With the finalization of CMIP, the $120 million MRIF is the principle delivery mechanism for Canada-Manitoba infrastructure programming for 2007-2008. Applications for funding will continue to be accepted and the remaining program funding will be allocated. Construction will continue on some 62 projects, and it is expected that another 10 projects will be completed including:

- Portage la Prairie Sewage Pumping Station;
- Parkland Broadband Network project;
- Winnipeg Humane Society; and
- redevelopment of Millennium Library Park.

Additional Funding for the Municipal Rural Infrastructure Fund, 2007

MRIF's final funding allocations will include an additional $25 million, over and above the initial $120 million program and consist of matching one-third, federal-provincial-local contributions. The $25 million "top-up" for 2007-2008 was provided through a May 29, 2007 amendment to the Canada-Manitoba Municipal Rural Infrastructure Fund agreement.

Canada Strategic Infrastructure Fund Continues

While the Kenaston Underpass project is complete, work continues on enhancements to Winnipeg's three wastewater pollution control centres. At the same time, the federal-provincial CSIF contributions are enabling the City to proceed with the $43 million enhancements to Winnipeg's recreation and leisure facilities. For example, construction of a new indoor soccer facility at the University of Manitoba and improvements to the Cindy Klassen Recreation Complex (formerly Sargent Park) is set to begin in the second half of 2007. Both the Komenda Skatepark and the Lindenwoods Spray Pad will open in the summer of 2007.

Building Canada Infrastructure Plan

A $33 billion long term infrastructure plan that includes several components was outlined in Federal Budget 2007. Over the coming months, federal-provincial consultations will occur to conclude agreements on the new suite of programs. The new programming will provide significant and increased new funding for investments in the National Highway System, public transit, clean water and sewage treatment infrastructure, green energy, among other categories. An $8.8 billion Building Canada Fund will support both large strategic projects, as well as smaller-scale municipal projects.

PART VII

HISTORICAL PROGRAM EXPENDITURE SUMMARY

Fiscal year ending March 31, 2007 with comparative figures for the previous fiscal years:

CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAMS

ACTUAL EXPENDITURES ($000's)

	CANADA	MANITOBA (NET)	LOCAL/ PROPONENT	TOTAL CMIPs
2000-01	312.5	377.1	-	689.6
2001-02	4,178.3	4,290.6	3,487.7	11,956.6
2002-03	16,634.0	12,005.0	13,648.0	42,287.0
2003-04	19,595.8	15,669.7	17,195.4	52,460.9
2004-05	7,050.2	10,307.2	8,282.0	25,639.3
2005-06	21,285.8	22,120.5	21,268.7	64,674.9
2006-2007	14,676.8	22,815.9	21,329.7	58,822.4
TOTAL	**83,733.4**	**87,586.0**	**85,211.5**	**256,530.7**

NOTES:

1. Variances between federal, provincial, and local expenditures are due to:

   a) The Canada-Manitoba Infrastructure Programs require overall matching expenditures in partnership with local applicants over the life of the multi-year programs. However, cost-sharing formulae may vary on a per project and/or fiscal year basis. For example, in 2006-2007, Manitoba contributed $8.2 million under CSIF to enhancements to the City of Winnipeg Wastewater Treatment system. The corresponding federal contribution will flow in 2007-2008; and

   b) Canada and Manitoba cost-share the infrastructure secretariat's administrative costs, the Red River Floodway Inlet improvement project, and the Broadband Communications North connectivity project. There are no local contributions for these three items.

2. Actual "Local or Proponent" expenditures represent one-third of eligible project costs. In actual fact, local expenditures exceed one-third of project costs as CMIPs projects are often approved at less than the total estimated costs.

3. Canada-Manitoba Infrastructure expenditures for purposes of this joint annual report do not reflect expenditures of the Red River Floodway Expansion project.

4. Manitoba expenditures are on a net basis after accounting for federal recoveries.

CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAMS

GROSS MANITOBA EXPENDITURES

ACTUAL ($000's)

	MANITOBA GROSS EXPENDITURE	FEDERAL RECOVERY	MANITOBA NET EXPENDITURE
2000-01	608.3	(231.2)	377.1
2001-02	4,992.0	(701.4)	4,290.6
2002-03	12,640.7	(635.7)	12,005.0
2003-04	16,049.9	(380.2)	15,669.7
2004-05	10,656.1	(348.9)	10,307.2
2005-06	22,439.1	(318.6)	22,120.5
2006-2007	23,131.6	(315.7)	22,815.9
TOTAL	**90,517.7**	**(2,931.7)**	**87,586.0**

CONTACT INFORMATION

For more information on the Canada-Manitoba Infrastructure Programs, contact:

Anita Desrochers, Program Information Officer
Canada-Manitoba Infrastructure Secretariat
1140-363 Broadway
Winnipeg, MB R3C 3N9
Phone: 945-1906 or Toll-free: 1-800-268-4883
Fax: 948-2035

Email: infra@gov.mb.ca

Canada-Manitoba Infrastructure Program Web site: www.infrastructure.mb.ca

APPENDIX I

CANADA-MANITOBA MUNICIPAL RURAL INFRASTRUCTURE FUND (MRIF) - 2005-2010
Approved Projects by Region as of March 31, 2007

Note: The Canada-Manitoba Municipal Rural Infrastructure Fund Agreement provides for a Federal/Provincial Local Consultative Committee that reviews and recommends project funding to the program's Federal/Provincial Management Committee.

Community/Proponent	Project	Total MRIF Funding	Completed
TOTAL MRIF FUNDING: (consisting of 1/3 federal, provincial and local contributions)			
INTERLAKE			
RM of Fisher	Solid Waste Disposal Project	$237,900	
RM of St. Clements	East Selkirk Sewer and Water	$4,600,000	
RM of Bifrost	Industrial Park Water Services	$600,000	
R.M. of Rosser/R.M. of Rockwood	Lagoon Project	$2,713,500	
RM of West St. Paul	West St. Paul Multiplex	525,000	
NORTHERN			
Matheson Island Community Council	Matheson Island Lagoon	$531,000	
Pine Dock Community Council	Solid Waste Disposal Facility	$576,000	
Town of Churchill	Waste Transfer Station	$756,000	
Broadband Communications North Inc	Northern Connectivity Strategy	$2,800,000	
Sherridon Community Council	Sherridon Water Treatment Plant	$3,283,000	
Meadow Portage Community Council	Water Treatment Plant Upgrade	$1,311,000	
Thicket Portage Community Council	Water Treatment Plant	$1,194,800	
Gods Lake Narrows Community Council	Water Treatment Plant	$2,093,700	
Town of Lynn Lake	Water Treatment System – Phase II	$1,000,000	
Town of Grand Rapids	Sewer and Water Project	$5,100,000	
NORTH CENTRAL			
City & RM of Portage La Prairie	Regional Land Facility	$379,800	
City of Portage La Prairie	Portage West Sewage Pumping Station	$499,800	
RM of Portage La Prairie	Oakville Sewer Upgrade	$429,900	
City of Portage la Prairie	Crescent Lake Recreational Enhancements	$360,000	X
R.M. of Cartier	St. Eustache Pressure Sewer & Lagoon	$1,410,000	
Central Plains Inc.	Central Manitoba Broadband Project	$2,100,000	
Town of Gladstone & RM of Westbourne	Gladstone District Community Centre	$750,000	

Community/Proponent	Project	Total MRIF Funding	Completed
PARKLAND			
Parkland Telecommunications Network	Wireless Broadband Network	$4,000,000	
Town of Russell	Wastewater Treatment Upgrading	$990,000	
RM & City of Dauphin	Industrial Wastewater Treatment Facility for Industrial Park	$10,000,000	
Town of Ste Rose du Lac	Parc Molgat	$261,930	
RM of Ochre River	Oako Beach Drive	$66,000	
Village of McCreary	Sewer Relining Project	$48,000	
R.M. of Shell River/Town of Roblin	Lagoon Expansion	$912,000	
City of Dauphin	Dauphin Arena Eco-Chill System Expansion	$390,000	
Town of Swan River	Swan Valley Recreation and Wellness Centre	$1,200,000	
SOUTH CENTRAL			
Town of Carman	Water Plant Treatment Upgrades	$603,000	
City of Winkler	Wastewater Treatment Facility Expansion	$1,521,000	X
RM of Lorne	Swan Lake Lagoon	$1,440,000	
Town of Altona/RM of Rhineland	Wastewater Treatment Facility Expansion	$2,400,000	
Town of Morden	Wastewater Lagoon Project	$1,800,000	
Pilot Mound Millennium Recreation Complex Inc.	Pilot Mound Millennium Recreation Complex	$855,000	
Village of Notre Dame de Lourdes	Lourdéon Wellness Centre – Library and Community Area	$240,000	
SOUTHEAST			
Town of Niverville	Wastewater Treatment Upgrades	$2,400,000	
R.M. of Alexander	Water Treatment Plant	$2,700,000	
R.M. of Taché	Lorette Water Supply Project	$3,600,000	
RM of Taché	Landmark Wastewater Treatment Facility Expansion	$375,000	
SOUTHWEST			
Town of Hartney	Water Plant Upgrades	$402,000	
Brandon Keystone Centre	Agricultural Centre of Excellence & Capital Upgrades	$15,000,000	
RM of Ellice	Qu'Appelle Valley Tourism Road	$225,000	
RM of Strathcona	Belmont Lagoon Upgrades	$280,000	
RM of North Cypress	Brookdale Sewer System	$480,000	
Village of St. Lazare	Water and Sewer Extension	$72,000	
Town of Minnedosa	Water Treatment Plant Upgrades	$1,488,750	

Community/Proponent	Project	Total MRIF Funding	Completed
R.M. of Riverside/R.M. of Strathcona	Wastewater Treatment System	$1,100,000	
Town of Souris	Wastewater Upgrades – Phase I	$400,000	
R.M. of Strathclair	Lagoon Excavation Project	$132,600	
R.M. of Whitehead	Lagoon Liner Project	$500,000	
Commonwealth Air Training Plan Museum Inc.	Commonwealth Air Training Plan Museum Redevelopment – Phase I	$375,000	
Brandon University & the Brandon YMCA	The Y@BU Recreation Complex	$2,400,000	
Municipality of Killarney-Turtle Mountain	Killarney and District Multipurpose Facility	$1,500,000	
WINNIPEG			
Winnipeg Humane Society	New 40,000 sq ft facility	$3,000,000	
Millennium Library Park	Redevelopment of Millennium Library Park	$2,100,000	
East Winnipeg Sports Association	Buhler Recreation Park	$4,500,000	
University of Manitoba Smartpark	Wastewater Infrastructure Extension	$3,000,000	X
Rady Jewish Community Centre	Renovations and Enhancements	$2,250,000	
YMCA-YWCA of Winnipeg	South Y Renewal and Expansion	$3,000,000	
St. James Rods Football Club Inc.	Rods Rejuvenation Project	$305,000	

APPENDIX II

CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAM (CMIP) 2000-2008
Approved Projects by Region as of March 31, 2007

Note: The Canada-Manitoba Infrastructure Program Agreement provides for a Federal/Provincial Local Consultative Committee that reviews and recommends project funding to the program's Federal/Provincial Management Committee.

Community/Proponent	Project	Total CMIP Funding	Completed
TOTAL CMIP FUNDING: (consisting of 1/3 federal, provincial and local contributions)			
INTERLAKE			
Eriksdale/Coldwell	Waste Disposal Grounds	$302,906	X
RM Gimli	Construction of a regional sewage treatment plant	$4,973,004	
RM of East St. Paul	Sewer & water infrastructure enhancement	$200,000	X
RM of Siglunes	Waste Disposal Site	$35,000	X
Village of Dunnottar	Sewage lagoon expansion only	$272,000	X
Town of Teulon	Wastewater lagoon dyke stabilization	$38,588	X
Selkirk, City	Watermain Distribution System Upgrade	$627,000	X
Town of Teulon	Lagoon riprap installation - Phase II	$28,504	X
Grahamdale, RM, Dauphin River CC, and Homebrook CC	Regional waste disposal site	$382,611	X
Village of Riverton	Wastewater System Extension	$41,003	X
City of Selkirk	UV disinfection system	$1,106,672	X
Town of Stonewall	Pumphouse and water reservoir	$755,746	X
Town of Arborg	Water filtration system	$176,000	X
RM of Woodlands/RM of Rosser	South Interlake Rec Centre	$794,700	X
Association of Tara Shewchenko	Fraserwood Hall	$200,000	X
City of Selkirk (2003 Western Canada Summer Games)	Selkirk Community Stadium	$320,000	X
RM of Rockwood	Balmoral Water & Sewer Systems Replacement	$2,207,400	X
NORTHERN			
City of Flin Flon	Lift station replacement	$627,760	X
RM of Kelsey	Cranberry Portage Lift Stations	$175,000	X
Town of Lynn Lake	Water supply and treatment system	$600,000	X
Brochet Community Council	Joint sewage treatment plane with Barrens Land First Nation	$1,200,000	X
Cormorant Community Council	Water treatment plant upgrade	$400,000	X
Camperville Community Council	Water & sewer lines upgrade	$285,000	X

Community/Proponent	Project	Total CMIP Funding	Completed
Town of The Pas	Water Distribution/Collection	$556,000	X
Duck Bay Community Council	Water & sewer lines upgrade	$350,000	X
Town of Leaf Rapids	Sewage treatment plant upgrade	$33,442	X
City of Thompson	Upgrade sewage treatment plant and lift station upgrades	$1,600,000	X
Wabowden Community Council	New waste disposal site	$708,000	
Easterville Community Council	Joint wastewater lagoon with Chemawawin Cree Nation	$241,831	X
Norway House Community Council	Water treatment plant upgrade	$1,250,000	X
Waterhen Community Council	Upgrade water treatment plant	$932,500	X
Aghaming, Bissett, Manigotagan and Seymourville Community Councils	Regional waste disposal site, jointly with Hollow Water First Nation	$324,966	X
Pikwitonei Community Council	Water treatment plant upgrade	$1,081,861	X
Pine Dock Community Council	Sewage treatment facility	$848,346	X
Manigotagan Community Council	Sewage treatment upgrades	$1,285,000	X
City of Thompson	Regional Community Centre	$2,500,000	X
RM of Kelsey	Carrot Valley Regional Water Supply	$800,000	X
Crane River Community Council	Recreation Centre Enhancements	$90,000	X
The Pas and Area Recycling Centre	The Pas and Area Recycling Centre	$90,000	X
Meadow Portage Community Council	Recreation/Concession Facility	$180,000	X
City of Flin Flon	Municipal infrastructure expansion	$900,000	X
Town of The Pas	Community Multiplex redevelopment	$2,500,000	X
Matheson Island Community Council	Recreation Enhancements	$60,000	
NORTH CENTRAL			
RM of Cartier	Springstein Wastewater Pond and Forcemain	$249,200	X
RM of Lansdowne	Arden water and sewer	$500,000	X
RM of North Norfolk	Townley Street Underground Service	$70,000	X
RM of Victoria	Holland Water Treatment Plant	$237,577	X
RM of North Norfolk	Memory Lane Underground Service	$60,000	X
Village of St. Claude	South-end sewer and water upgrades	$167,000	X
RM of South Norfolk	Rathwell water treatment plant upgrade	$58,000	X
Village of Treherne	Water treatment plant upgrade	$135,000	X
RM of Macdonald	Sanford Water Quality Improvement	$68,071	X
RM of St. Francois Xavier	Lagoon Expansion	$320,000	X
RM of Grey/Pembina Valley Water Cooperative	Water and sewer replacement	$1,762,735	X
Village of St. Claude	Library Expansion & Renovation	$75,000	

Community/Proponent	Project	Total CMIP Funding	Completed
Village of MacGregor/RM of North Norfolk	North Norfolk-MacGregor library	$125,000	X
RM of Headingley	Headingley Heritage Centre	$300,000	X
City of Portage la Prairie	Youth Recreation and Family Centre	$150,000	
PARKLAND			
RM of Mountain	Birch River gravity sewer sys.	$300,000	X
Town of Swan River	Water & sewer infrastructure	$300,000	X
RM of Park - North	San Clara water & sewer	$600,000	X
RM of Shellmouth-Boulton	Inglis waterline replacement	$64,000	X
Village of McCreary	Sewer and main lift station renewal	$83,052	X
Village of Benito	Water Plant Upgrades	$125,000	X
Town of Russell	Expansion of Sewer & Water	$225,000	X
Town of Rossburn	Improving Water Quality	$200,000	X
Town of Minitonas	Sewage Disposal Upgrade	$190,482	X
City of Dauphin	Sludge Removal	$435,000	
RM of Ochre River	Lagoon - renewal	$197,600	X
Town of Ste. Rose du Lac	Reconstruction of sewage lagoon dyke	$75,000	X
Town of Roblin	Waterline replacement	$378,000	X
Village of Binscarth	Sewer System upgrades	$362,000	X
RM of Mountain	Birch River sewer system	$696,710	X
City of Dauphin	Wastewater system upgrade (Bentonite slurry cut-off wall)	$576,000	
Town of Grandview	Water line replacements - Phase I	$81,315	X
RM of Silver Creek	Angusville water treatment plant upgrades	$350,880	X
Village of McCreary	Sewer and main lift station renewals	$135,960	X
Village of Ethelbert	Water Plant Upgrades	$32,287	X
RM Dauphin for Ukraina Folk Centre	Selo Ukraina Water Supply/Washroom Facility	$75,000	X
City of Dauphin/RM of Dauphin	Parkland Recreation Complex expansion	$2,500,000	X
RM of Mountain and Mafeking Community Centre	Mafeking Community Centre - Phase II	$200,000	
Town of Swan River	Rec Complex	$900,000	X
SOUTH CENTRAL			
Town of Winkler	Wastewater lagoon expansion	$750,000	X
Somerset, Village	Watermain Replacement	$42,000	X
Town of Altona	Sewage collection system upgrades	$363,200	X
Town of Plum Coulee	Wastewater lagoon expansion	$300,000	X
Town of Carman	Water treatment plant upgrades	$136,776	X

Community/Proponent	Project	Total CMIP Funding	Completed
Town of Morden	Waste treatment upgrade & expansion	$405,000	X
RM of Stanley	Corridor water extension	$200,000	X
RM of Stanley	Massey Water Treatment	$105,000	X
RM of Morris	Sperling Sewer & Water	$375,000	X
RM of Montcalm	St. Joseph Drain Tile Construction	$6,738	X
Town of Morris	Water & Wastewater Renewal	$100,000	X
Town of Gretna	Sewer line repair - Colbert Ave	$28,300	X
RM of Lorne	Interactive Interpretative Centre	$150,000	X
Village of Cartwright/RM of Roblin	Energy Efficiency Project	$200,000	X
RM of Montcalm	Musée Saint-Joseph access road	$69,160	X
Pilot Mound Millennium Recreation Complex Inc.	Community Recreation/Wellness Facility	$200,000	X
SOUTHEAST			
RM of Alexander	Regional water system	$400,000	
RM of De Salaberry	St. Malo wastewater stabilization lagoon	$330,000	X
Town of Lac du Bonnet	Water Treatment Plant Upgrades	$400,000	X
Town of Emerson	Waterline Renewals	$115,000	X
RM of Hanover/Niverville	Industrial Park infrastructure upgrade	$27,680	X
Cooks Creek Conservation/ RM of Springfield	Surface Water Management	$345,000	X
City of Steinbach	Wastewater Sewer Expansion	$800,000	X
RM of Taché	Decommissioning/sealing wells	$150,000	
RM of Whitemouth	Seven Sisters Sewer & Lagoon Expansion	$175,000	X
Town of Beausejour	Sewer upgrades	$296,000	X
RM of Piney	Wastewater treatment facility	$354,000	X
RM of Springfield	Anola water & sewer lines	$1,096,000	X
RM of Taché	Lorette sewage system upgrades	$416,350	X
RM of La Broquerie	Wastewater lagoon treatment facility	$635,514	X
LGD of Pinawa	Improvements to filtration system	$1,092,000	X
Village of Powerview	Waterline replacement	$46,080	X
Reynolds Community Club	Prawda water services	$40,000	X
RM of Richot	New water supply	$6,000,000	X
Town of Beausejour/RM of Brokenhead	Memorial Sportsplex	$200,000	X
Town of Ste. Anne	Bridge and Road Project (Villa Youville)	$500,000	X
RM of Brokenhead	Sewer & water project	$6,600,000	X
RM of Stuartburn and Franklin	Flood protection	$300,000	X

Community/Proponent	Project	Total CMIP Funding	Completed
SOUTHWEST			
RM of Pipestone	Reston Lagoon	$300,000	X
RM of Whitehead	Alexander water & sewer system	$500,000	
RM of Edward	Lyleton - water cistern upgrade	$37,000	X
RM of Edward	Pierson - Water cistern upgrade	$37,000	X
RM of Riverside	Dunrea water treatment plant upgrade	$24,000	X
RM of Riverside	Waste Disposal Eco-Centre	$5,407	X
RM of Harrison	Water, Sewer & Lagoon Expansion	$175,000	X
RM of Elton	Forrest low-pressure sewer system & lagoon	$300,000	X
Town of Boissevain	Replacement of sewer & sewer lift stations	$100,000	X
City of Brandon	Ninth Street reservoir water supply line	$1,200,000	X
Village of Glenboro	Sewer system upgrades	$33,000	X
Town of Killarney	Mountain Ave. Lift Station	$90,000	X
Town of Neepawa	Sewer & Water Upgrades	$480,000	X
Elkhorn-Wallace Recycle/Village of Elkhorn	Increase Recycling	$12,000	X
Town of Hamiota	Waterline Renewal	$75,000	X
Village of Wawanesa	Water supply & Treatment Plant	$186,000	X
Town of Melita	Water Treatment Plant upgrade	$41,000	X
RM of Strathclair	Lagoon expansion	$132,000	X
Town of Birtle	Waterline construction and extension	$183,000	X
City of Brandon - Westman Recycling Council	New Recycling Facility	$1,900,000	X
Town of Shoal Lake	Water and sewer upgrade	$355,000	X
Town of Virden	Sewer & water extnsions	$900,000	X
RM of Miniota	Wastewater lagoon	$320,323	X
Town of Rapid City	Water reservoir expansion & filtration system	$128,362	X
RM of Whitewater	Minto water utility upgrades	$240,000	X
City of Brandon	Water treatment UV disinfection system	$912,000	X
Village of Waskada	Sewer forcemain replacement	$26,705	X
Town of Carberry/RM of North Cypress	Carberry Plains community recreational facility	$200,000	X
Town of Minnedosa/RM of Minto/ RM of Odahah	Regional Library Expansion	$300,000	X
International Peace Garden	Dormitory Repairs	$751,000	X
WINNIPEG			
City of Winnipeg	Downtown Waterfront Renewal	$29,490,000	X
City of Winnipeg	St. James/Assiniboia Centennial Pool	$3,000,000	X

Community/Proponent	Project	Total CMIP Funding	Completed
Manitoba Cardiac Institute (Reh-Fit) Centre	Facility enhancements	$3,900,000	X
Riverside Park Management Inc	CanWest Global ballpark expansion	$4,500,000	X
Manitoba Hellenic Cultural Centre	Multi-purpose community facility	$500,000	
Manitoba Islamic Association	Multi-purpose community facility	$500,000	X
Hindu Society of Manitoba	Multi-purpose community facility	$500,000	X
City of Winnipeg/Red River Community Centre	Red River Community Centre	$1,617,000	X
Winnipeg Enterprises Corp.	Canad Inns Stadium Turf Replacement	$2,100,000	
Manitoba Sikh Cultural & Seniors Centre	Multi-purpose community facility	$500,000	
City of Winnipeg	Leila Avenue, upgrading & landscaping	$983,000	X
City of Winnipeg	Redwood Bridge Renewal	$1,500,000	X
City of Winnipeg	Cindy Klassen Rec Centre Renovations and Expansion	$1,910,000	
North End Community Renewal Corporation	North End Wellness Centre	$3,000,000	
Manitoba Conservation	Red River Floodway inlet improvements	$1,666,000	X
Philippine-Canadian Centre of Manitoba, Inc.	Multi-purpose community facility	$900,000	X
Snoman Inc.	Snowmobile Info and Safety Trail signs	$67,762	X
Winnipeg Centennial Folk Festival Inc.	Flood protection	$105,915	X
True North Entertainment Complex Ltd. Partnership	MTS Centre entertainment complex	$34,000,000	X
City of Winnipeg/Winnipeg Library Foundation	Centennial Library, Millennium Project, renovations & expansion	$9,000,000	X
Centre Culturel franco-manitobain/ le Cercle Molière	Expansion of cultural spaces	$500,000	X

APPENDIX III

MANITOBA-WINNIPEG RECREATION AND LEISURE INFRASTRUCTURE PROGRAM (MWRLIP), Approved Projects as of March 31, 2007

This $43 million joint investment by Manitoba and Winnipeg announced on April 22, 2005, provides for a program of enhanced and new facilities throughout Winnipeg, as well as three "investment funds" for improvements to aging community centres, skateboard parks, and spray parks.

Project timelines are confirmed each year through the City of Winnipeg's Capital Budget process, with considerations for priorities, project readiness, and financial/operational capacity. As of March 31, 2007, the Province of Manitoba and the City of Winnipeg have agreed on the following priority projects:

Recreation and Community Centre Facilities:

- **North End Recreation and Leisure Facility, $6 million** – Consultations are underway on the location and design of a new multi-purpose community complex to meet the needs of the community. Construction is tentatively scheduled to take place in 2008 and 2009.

- **Sinclair Park Recreation Facility, $1 million** – A feasibility study for an addition and expansion to the existing facility is currently underway. The planned improvements include adding a new gymnasium and renovating multi-purpose rooms.

- **Bronx Park Community Centre, $3.9 million** – A 25,000 square foot facility will be constructed to amalgamate the community centre with the Good Neighbours Seniors Centre. Components of the project will include multipurpose rooms, gymnasium, games room, canteen, new hockey pens and mini soccer field and dressing rooms. Construction is scheduled to begin in 2008 for a 2009 opening.

- **Cindy Klassen Recreation Complex (formerly Sargent Park), $2.7 million** – A major redevelopment of the existing recreation centre, the project includes a new walking/running track, aerobics and weight training area, tennis courts, lobby/control area, additional meeting and multipurpose rooms and upgrades to the parking lot. This project also received $1.91 million from the Canada-Manitoba Infrastructure Program, in addition to $2.7 million from this fund. Construction is planned for 2007.

- **Winnipeg Indoor Soccer Complex, $6 million** – Construction on a new clear-span four pitch soccer complex is set to begin in the fall of 2007 at the University of Manitoba. The 105,000 square foot facility is set to open in fall 2008. Total project costs for the facility are $12.5 million.

- **Kildonan Park Urban Oasis, $9 million** – The city is planning a regional indoor aquatic facility, combining a lap pool, leisure pool, water play area, fitness facility, and change facilities to replace the existing outdoor pool and possibly one indoor pool in the surrounding area. Construction is tentatively scheduled for 2008 - 2009.

- **Community Centre Investment Fund, $10 million** – The CCIF is an investment fund for smaller scale community centre enhancement projects, based on recommendations by the General Council of Winnipeg Community Centres (GCWCC), and includes:

- Isaac Brock Community Centre, $750,000, renovations planned for 2007; and
- Norberry/Glenlea Community Centre, $1 million, renovations planned for 2007

Spray Parks and Pads:

Fully accessible, outdoor, aquatic play areas incorporating several colorful, interactive water features are planned with an investment of $2.6 million by Manitoba and Winnipeg.

Construction is expected to be completed in 2007 on two spray park projects:

- Norquay Spray Park, $400,000; and
- Linden Woods Spray Pad, $200,000.

Construction will be initiated in 2007 and completed in 2008 on the following projects:

- River Osborne Community Centre Spray Pad Conversion, $250,000;
- River Heights Spray Pad Conversion, $250,000;
- Provencher Spray Pad Conversion, $200,000; and
- St. Norbert Community Centre Spray Pad, $200,000.

The $1.1 million Spray Park/Pad Investment Fund, will direct funding to projects planned for 2008 and 2009.

Skateboard Parks:

Community-level facilities featuring a wide array of ramps, rails and other skateboard installations will receive a total investment of $1.8 million from Manitoba and Winnipeg.

- Construction was completed on the Victoria Jason Skateboard Park (Transcona) in 2006 with a contribution of $100,000 under MWRLIP.

In 2007, construction is expected to be completed on four skateboard parks:

- St. Vital Skateboard Park, $200,000;
- St. James Skateboard Park West Phase I, $150,000;
- Komenda Skateboard Park (Charleswood), $100,000; and
- Fort Garry Skateboard Park, $400,000.

The $850,000 Skateboard Park Investment Fund will direct funding to projects in 2008 and 2009.

APPENDIX IV

Municipal Rural Infrastructure Fund (MRIF) – Investment Categories and Criteria

There are 10 investment categories under the Municipal Rural Infrastructure Fund. Each investment category bears its own specific objective and mandatory screening criteria for project eligibility. Each project application under MRIF must fall within one of these 10 applicable investment categories and be consistent with its objectives as well as directly be related to one of its subcategories, and meet its mandatory screening criteria.

Each category, its objectives, subcategories and mandatory screening criteria are outlined below. In addition, there are ranking criteria for each category. A matrix summarizing the applicable ranking criteria for each category follows the description of the 10 investment categories and can be found in Appendix VI.

Category 1: WATER

Objective: The objective of this category is to construct, restore or improve public infrastructure that improves water quality and ensures the sustainable use and management of infrastructure and water resources.

Subcategories:

- drinking water source of supply;
- drinking water treatment systems; and
- drinking water distribution systems.

Mandatory Screening Criteria:

- The drinking water quality expected as a result of the project must meet the applicable Guidelines for Canadian Drinking Water Quality? or provincial standards, whichever are more stringent;
    - the business case must include consideration of alternatives to the project being proposed as well as the long-term operating costs of the infrastructure;
    - the components of the resulting infrastructure, which will be in direct contact with drinking water, must be certified as safe for use in a potable water system by a recognized body; and
    - in the case of a project where the resulting infrastructure will serve a commercial operation, the business case must provide for full cost recovery, including operating and capital costs. If full cost recovery is not possible, the plan must provide alternative strategies for recovery.

Category 2: WASTEWATER

Objective: The objective of this category is to construct, restore or improve infrastructure that minimizes the potential impacts of effluent on sources of drinking water, aquatic ecosystems including fisheries resources and biodiversity, and that it increases the efficiency of wastewater and storm water collection and treatment systems.

Subcategories:

- wastewater systems including sanitary and combined sewer systems;
- separate storm water systems; and
- centralized management of on-side sewage treatment systems.

Mandatory Screening Criteria:

- the project is expected to improve effluent quality in wastewater and storm water discharge will reduce effluent contaminants, including those that have reached a toxic level, in waste water treatment plant output;
- in the case of a project where the resulting infrastructure will serve a commercial operation, the business case must provide for full cost recovery. If full cost recovery is not possible, the plan must provide alternative strategies for recovery; and
- in the case of projects that deal directly with on-side septic failure, the project is expected to eliminate public health hazards.

Category 3: SOLID WASTE

Objective: The objective of this category is to construct, restore or improve infrastructure that improves solid waste management and increases the recovery and use of recycled and organic materials, reduces per capita tonnage of solid waste sent to landfill, reduces environmental impacts and enhances energy recovery.

Subcategories:

- waste diversion - material recovery facilities;
- organics management;
- collection depots;
- waste disposal landfills; and
- thermal treatment.

Mandatory Screening Criteria:

- the project must be consistent with a sound strategy for local solid waste management; and
- in the case of a project where the resulting infrastructure will serve a commercial operation, the business case must provide for full cost recovery. If full cost recovery is not possible, the plan must provide for alternative strategies for recovery.

Category 4: PUBLIC TRANSIT

Objective: The objective of this category is to construct, restore or improve public transportation infrastructure that will result in the reduction of environmental impacts, congestion, energy use or Greenhouse Gas (GHG) emissions, and improved safety, support tourism and commerce, promote social and economic development of local areas, and help Canada lead in the use of innovative technologies for the operation and management of local transportation systems, including passenger and traffic information systems.

Subcategories:

- rapid transit: fixed capital assets and rolling stock (includes light rail, heavy rail additions, subways, ferries, transit stations, park and ride facilities, grade separated bus lanes and rail lines);
- transit buses: bus rolling stock, transit bus stations; and
- Intelligent Transport System (ITS) and Transit Priority Capital Investments:
  - ITS technologies to improve transit priority signaling, passenger and traffic information, transit operation, incident management and rescue systems;
  - capital investments, such as transit queue-jumpers and High Occupancy Vehicle (HOV) lanes; and
  - integration of two or more of these features for increasing efficiency of local transportation.

Mandatory Screening Criteria:

- the project must be consistent with the applicable transportation and land use plans of Manitoba, region or local governments;
- the project must be consistent with Canada's objectives with respect to sustainable growth, competitiveness and climate change;
- the project business case must include the following:
  - submission of project data, including GHG emissions, and project costs;
  - identification of near-term safety, efficiency, environmental and economic impacts of that project, as well as potential impacts over a 5 to 10 year timeline;
  - demonstration of applicant's ability to operate and sustain the resulting infrastructure;
  - confirmation of the applicant's adherence, where applicable, to engineering guidelines (e.g., Transportation Association of Canada);
  - demonstration of project's consistency with all applicable federal/provincial legislative and regulatory obligations; and
  - demonstration of the accessibility provisions for persons with disabilities where applicable.

Category 5: LOCAL ROADS

Objective: The objective of this category is to construct, restore or improve public roads that will result in the reduction of environmental impacts, congestion, energy use or GHG emissions; to improve safety, support tourism and commerce; promote social and economic development of local areas; and to help Canada lead in the use of innovative technologies for the operation and management of local transportation systems, including passenger and traffic information systems.

Subcategories:

- local government roads, arterial roads, bridges and tunnels within local boundaries;
- ITS and Transit priority capital investments:
  - ITS technologies to improve transit priority signaling, passenger and traffic information, transit operation, incident management, and rescue systems; and
  - capital investments to support public transit on the local road network, such as queue-jumpers and High Occupancy Vehicle lanes; and integration of two or more of these features for increasing efficiency of local transportation.

Mandatory Screening Criteria:

- the project must be consistent with the applicable transportation, land use and comprehensive community plans of Manitoba, region or municipality;
- the project must be consistent with Canada's objectives in respect of sustainable growth, competitiveness and climate change;
- the project business case must include the following:
  - submission of project data, including GHG emissions, and project costs;
  - identification of near-term safety, efficiency, environmental and economic impacts of that project, as well as potential impacts over a 5 to 10 year horizon;
  - demonstration of applicant's ability to operate and sustain the resulting infrastructure;
  - confirmation of the applicant's adherence, where applicable, to engineering guidelines (e.g., Transportation Association of Canada);
  - demonstration of project's consistency with all applicable federal/provincial legislative and regulatory obligations; and
  - demonstration of the accessibility provisions for persons with disabilities where applicable.

Category 6: CULTURAL

Objective: The objective of this category is to construct, restore or improve public arts and heritage infrastructure to assist communities in the expression, preservation, development and promotion of their culture and heritage.

Subcategories:

- museums (including art museums);
- designated local heritage sites;
- facilities for the performing arts;
- cultural or community centres;
- municipal libraries; and
- other cultural infrastructure that meet the category objectives.

Mandatory Screening Criteria:

- the business case must demonstrate the applicant's ability to operate and sustain the resulting infrastructure;
- the resulting infrastructure must be accessible to persons with disabilities; and
- all new buildings must exceed the energy efficiency requirements of the Model National Energy Code for Buildings by at least 25 per cent.

Category 7: RECREATION

Objective: The objective of this category is to construct, restore or improve recreation, physical activity and sports public infrastructure to encourage a higher proportion of Canadians, from all segments of society, to integrate sports and physical activities in their daily life.

Subcategories:

- sports facilities excluding facilities used primarily by professional athletes;
- community recreation spaces;
- fields and parks, fitness trails, bike paths and lanes, playgrounds, and other facilities; and
- other recreational infrastructure that meets the category objectives.

Mandatory Screening Criteria:

- the business case must demonstrate the applicant's ability to operate and sustain the resulting infrastructure;
- the functionality requirements of the project must be a product of consultation with key users of the proposed facility;
- the resulting infrastructure must be accessible to persons with disabilities;
- all new buildings must exceed the energy efficiency requirements of the Model National Energy Code for Buildings by at least 25 per cent; and
- in the case of a project where the resulting infrastructure will serve a combined commercial and community operation, the business case must provide for public funding in direct pro portion to the level of public use of the facility for community activities and amateur sports (e.g., if 20 per cent of the proposed facility is available for public use, then 20 per cent of the project costs will be eligible for funding).

Category 8: TOURISM

Objective: The objective of this category is to construct, restore or improve tourism infrastructure that is economically and environmentally sustainable to improve the quality of the tourism experience and thereby increase the number of visitors to Canada.

Subcategories:

- basic local infrastructure to support or provide access to tourist facilities;
- community public attractions;
- convention or trade centres;
- exhibition buildings; and
- other tourism infrastructure that meets the category objectives.

Mandatory Screening Criteria:

- the business case must demonstrate the applicant's ability to operate and sustain the resulting infrastructure;
- the resulting infrastructure must be accessible to persons with disabilities; and
- all new buildings must exceed the energy efficiency requirements of the Model National Energy Code for Buildings by at least 25 per cent.

Category 9: ENVIRONMENTAL ENERGY IMPROVEMENTS

Objective: The objective of this category is to construct, restore or improve local government owned infrastructure that optimizes the use of energy sources (e.g., in buildings and other installations) and reduces GHG emissions and air contaminants arising from local sources.

Subcategories:

- retrofits of local government-owned buildings;
- energy systems such as renewable energy, combined heat and power (CHP), cogeneration and district energy; and
- street lighting.

Mandatory Screening Criteria:

- for retrofits, the project must meet standards comparable to Natural Resources Canada's residential and commercial retrofit initiatives;
- existing devices (e.g., ventilation, windows, heating, toilets) must be replaced by more energy efficient devices (e.g., Energystar), taking into account local context in northern and remote communities;
- consideration has been given to the use of alternative sources of electricity, heat and cooling; and
- all new buildings must exceed the energy efficiency requirements of the Model National Energy Code for Buildings by at least 25 per cent.

Category 10: CONNECTIVITY

Objective: The objective of the category is to construct, restore or improve infrastructure that supports Canada's objective to make broadband access widely available to all communities; to improve the delivery of public services such as e-government, e-health and e-education; and to improve the quality of life; and to promote social development, innovation and economic development in Canada's communities.

Subcategories:

- high-speed backbone (transport);
- points of presence (access); and
- local distribution within communities.

Mandatory Screening Criteria:

- the business case must demonstrate the applicant's ability to operate and sustain the resulting infrastructure;
- to promote competitiveness, a commercially and technologically neutral and competitive tendering and contracting process has been or will be conducted for the project;
- the project's proposed solution provides for third party open access; and
- the publicly accessible portions of the resulting infrastructure of the project must ensure accessibility for persons with disabilities.

APPENDIX V

Municipal Rural Infrastructure Fund (MRIF) – Ranking Criteria

In addition to fulfilling mandatory criteria, projects are assessed on ranking criteria. The matrix below depicts the applicable ranking criteria for each of the 10 project investment categories.

RANKING CRITERIA PER CATEGORY OF PROJECTS	Water	Wastewater	Solid Waste	Public Transit	Local Roads	Cultural	Recreation	Tourism	Energy Improvement	Connectivity
SHARED CRITERIA										
1. Has broad support in the community	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
2. Addresses its impact on the various climate parameters and adapts to the potential risks posed by future climate change;	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
3. Minimizes impact on climate change by: • mitigating or reducing GHGs by using renewable energy sources, innovative technologies and practices that increase energy efficiency, or by other mitigation strategies; • cost-effectively minimizing GHG emissions attributable to the Project in both construction and operation;	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
4. Fosters alliances between public and private sector, and encourages a P3;	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
5. Uses best practices for technologies and construction;	•	•	•		•					
6. Improves energy usage and efficiency;	•	•	•						•	
7. Features closed-loop resource management (wastewater, biosolids and waste re-use and recycling, power generation derived from treatment process or solid waste, and passive energy sources);	•	•	•							
8. Reduces or eliminates existing or potential health risks;	•	•								
9. Is based on a strategy for local water and wastewater management providing for long-term sustainability, including appropriate conservation based metering and pricing;	•	•								
10. Is supported by a business case that addresses: • demand-management, including water metering and public education; and • a sustainable approach to financing that ensures ongoing operation, maintenance and upgrading;	•	•								
11. Reduces or eliminates potential impacts or risks associated with disasters;			•	•	•	•	•	•	•	•
12. Improves transportation system efficiency (e.g., cost per passenger-km, capacity for passenger throughput in corridors);				•	•					
13. Gives consideration to alternatives to the project being proposed;				•	•					
14. Improves transportation and public safety and security;				•	•					
15. Minimizes other air contaminants from transportation;				•	•					
16. Improves access to business, employment and educational opportunities for local citizens, including Aboriginal peoples;				•	•					
17. Promotes the use of innovattive technology or processes in transportation, urban or rural, including the use of ITS technologies, where applicable;				•	•					
18. Is a multi-use or multi-component facility.							•	•		

RANKING CRITERIA PER CATEGORY OF PROJECTS	Water	Wastewater	Solid Waste	Public Transit	Local Roads	Cultural	Recreation	Tourism	Energy Improvement	Connectivity
WATER										
19. Provides a multi-jurisdictional, multi-sectoral and integrated approach to drinking water that: • addresses long-term sustainability; • includes pricing and integrated watershed management; • includes the concept of Source to Tap.	•									
WASTEWATER										
20. Addresses the management of storm water by, for example, separating wastewater systems from storm water systems;		•								
21. Diminishes the frequency of sanitary and combined sewer overflows during rainfall;		•								
22. Proposes a wastewater system that is equivalent in performance to secondary treatment with additional treatment if appropriate.		•								
SOLID WASTE										
23. Reduces waste to disposal and increases waste recycled or composted per capita;			•							
24. Is based on full cost accounting.			•							
PUBLIC TRANSIT										
25. Increases public transit mode share and ridership;				•						
26. Implements transportation demand strategies to increase transit ridership or technologies to encourage system efficiency through transferability and integration between modes, (e.g., fare and service integration);				•						
27. Increases efficiency of access to major transportation facilities (e.g. ports, airports, railway stations);				•						
28. Has been the subject of a cost-benefit analysis particularly for larger projects.				•						
LOCAL ROADS										
29. Considers the impact of the road investment on public transit within the same municipal and rural boundaries, and identifies mitigation strategies as appropriate.					•					
CULTURAL										
30. Is coherent with a sound local cultural strategy;						•				
31. Contributes to overall community sustainability;						•				
32. Increases the applicant's capacity to reach new audiences, and to enhance and diversify its program offerings;						•				
33. Will have a positive overall impact on the availability of spaces for artistic creation, presentation or innovation, for the preservation and presentation of heritage collections, in a multi-use or multi-component environment;						•				
34. Complements the local, provincial or network of cultural national infrastructure for arts and heritage activities;						•				
35. Benefits other artistic and heritage organizations locally, regionally, provincially, or nationally and where applicable, internationally;						•				

36. Contributes to the designation, preservation and renovation of heritage sites;						•				
37. Is endorsed by arts and heritage communities;						•				
38. Meets all applicable standards for the use of First Nations residents and Inuit.						•				

RANKING CRITERIA PER CATEGORY OF PROJECTS	Water	Wastewater	Solid Waste	Public Transit	Local Roads	Cultural	Recreation	Tourism	Energy Improvement	Connectivity
RECREATION										
39. Targets disadvantaged neighbourhoods;							•			
40. Proposes an infrastructure for safe and accessible physical activities, sports and recreation that will contribute to the social, personal and economic development of the community;							•			
41. Ensures that the facility will be used for the broad-based delivery of sports, physical and recreational programs;							•			
42. Increases public access and participation to the facility or recreational activities;							•			
43. Provides safe and equitable access to the project's indoor, outdoor and natural facilities;							•			
44. Fosters community partnerships to maximize benefits from the project;							•			
45. Designs, if possible, the proposed infrastructure facility to meet international competitive standards approved by national sport organizations;							•			
46. Encourages active living and active transportation (bicycle and recreational trails) based on official community plans;							•			
47. Encourages, supports and increases opportunities for all, and in particular disadvantaged groups to engage in physical activity.							•			
TOURISM										
48. Increases the number of tourists visiting the community;								•		
49. Increases the average length of stay of tourists visiting the community;								•		
50. Demonstrates a growth-generating impact on the region (in terms of economic spin-offs, complementarily of infrastructure, attraction of a new clientele, etc);								•		
51. Proposes tourism facilities that are environmentally sustainable;								•		
52. Increases the appreciation of the environment through tourism;								•		
53. Is part of a broader tourism strategy for the local community.								•		
ENERGY IMPROVEMENTS										
54. Reduces GHG, with greater consideration for projects with larger reductions, and taking into account the cost-effectiveness of the reductions per federal dollar provided;									•	
55. Increases comfort for occupants of building;									•	
56. Is supported by the presence of local climate change plan;									•	
57. Reduces air pollution;									•	
58. Increases energy efficiency, diversity and security;									•	
59. In the case of cogeneration and district energy systems: • displaces high-GHG energy sources; and • features the cost-competitive use of energy;									•	

60. In the case of a building, addresses the use of heating and cooling systems using renewable sources, such as ground-source heat pumps, high-efficiency/low-emission biomass combustion systems, solarwalls (solar pre-heat of fresh ventilation air) and solar hot water systems.									•	

RANKING CRITERIA PER CATEGORY OF PROJECTS	Water	Wastewater	Solid Waste	Public Transit	Local Roads	Cultural	Recreation	Tourism	Energy Improvement	Connectivity
CONNECTIVITY										
61. Benefits the communities it connects and improves the delivery of public services;										•
62. Provides points of presence connections to communities that allow for reasonable subscriber rates for their residents and businesses;										•
63. Improves the quality, accessibility and effectiveness of e-health;										•
64. Ensures that technological solutions are appropriate, available, and scaleable for future needs;										•
65. Will benefit from private-sector investment and involvement in managing and operating the network;										•
66. Meets the needs of minority and indigenous cultures and languages;										•
67. Encourages the involvement of Aboriginal businesses.										•

Programmes Infrastructures
Canada-Manitoba

Canada-Manitoba
Infrastructure Programs

RAPPORT D'ÉTAPE ANNUEL 2006-2007

Canada

Manitoba

Message des ministres fédéral et provincial responsables des Programmes Infrastructures Canada-Manitoba

L'honorable Rona Ambrose, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien
L'honorable Ron Lemieux, ministre de l'Infrastructure et des Transports Manitoba

Le gouvernement du Canada et la province du Manitoba reconnaissent qu'une infrastructure fiable et durable permet d'assurer une prospérité économique et des collectivités en santé dans les régions urbaines et rurales et les régions du nord du Manitoba. Ensemble, nous continuons notre partenariat productif afin d'atteindre ce but en renforçant l'infrastructure du Manitoba.

Nous poursuivons la réalisation de notre engagement commun dans le cadre des programmes d'infrastructure fédéraux-provinciaux, notamment le Fonds sur l'infrastructure municipale-rurale Canada-Manitoba et le Programme Infrastructures Canada-Manitoba, qui mettent à contribution les administrations locales, les organismes sans but lucratif et les partenaires du secteur privé. Le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique, en collaboration avec des administrations municipales et provinciales et des partenaires du secteur privé, dote le Manitoba d'une infrastructure de grande envergure.

Par ces programmes, le gouvernement du Canada et le gouvernement du Manitoba s'assurent d'étudier et de combler les besoins particuliers des collectivités.

La réussite du partenariat Canada-Manitoba dépend de la contribution des représentants des collectivités locales du Manitoba qui fournissent des conseils, de l'aide et du soutien financier pour évaluer les besoins et établir les priorités en matière d'infrastructure locale. Leur rôle dans le processus est essentiel à la réussite de nos programmes.

Il est important que nous partagions les réalisations de notre collaboration. Nous vous invitons à examiner le Rapport d'étape annuel de 2006-2007. Ce rapport reflète notre approche intégrée et met en évidence notre engagement à l'édification d'un Manitoba fort dans un Canada fort.

Message des coprésidents fédéral et provincial des Programmes Infrastructures Canada-Manitoba

Andy Horosko, Sous-ministre, Infrastructure et Transports
Marilyn Kapitany, Sous-ministre adjointe, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

La tradition d'efficacité des programmes d'infrastructure au Manitoba ne s'est pas démentie en 2006-2007. Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) Canada-Manitoba consacre 120 millions de dollars à des projets d'infrastructure de base qui améliorent la qualité de vie des Canadiens et Canadiennes qui vivent dans les collectivités du Manitoba.

Depuis la création du FIMR en décembre 2004, 65 projets ont été approuvés, ce qui porte l'investissement total dans l'infrastructure à plus de 113 millions de dollars, en date du 31 mars 2007. Maintenant bien lancé, le FIMR continue d'accorder la priorité à l'infrastructure écologique au Manitoba en se concentrant sur la restauration de l'environnement et sur les projets permettant d'améliorer la qualité de l'eau ainsi que la gestion de l'eau, des eaux usées et des déchets solides.

Nous constatons aujourd'hui les résultats à long terme des projets approuvés dans le cadre du Programme Infrastructures Canada-Manitoba (PICM), qui a vu le jour en l'an 2000. Sur les 173 projets approuvés dans le cadre du PICM, un programme de financement de 180 millions de dollars, 155 sont maintenant achevés et profitent aux Manitobains et Manitobaines.

En 2006-2007, le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique a permis de poursuivre la réalisation de deux grands projets d'infrastructure au Manitoba : l'achèvement du passage inférieur de Kenaston en septembre 2006, qui contribue à réduire les émissions des véhicules bloqués au passage à niveau, et la continuation du projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge, qui vise à améliorer la protection contre les inondations et l'état de préparation. Au printemps 2007, les travaux de construction relatifs au canal ont permis d'atteindre un niveau de protection contre les inondations pouvant se produire une fois tous les 300 ans. On devrait atteindre l'objectif final au printemps 2009, qui consiste à offrir une protection contre les inondations ayant une chance de se produire tous les 700 ans.

Dans l'ensemble, 236 projets d'infrastructure sont terminés ou sont en voie de réalisation grâce au financement obtenu dans le cadre des Programmes Infrastructures Canada-Manitoba. Avec la collaboration des administrations locales et des partenaires communautaires qui nous aident à cerner nos besoins en infrastructures municipales, nous travaillons à jeter les bases d'une croissance économique soutenue à long terme.

TABLE DES MATIÈRES

ORGANIGRAMME DES PROGRAMMES INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA 7

ORGANIGRAMME DU SECRÉTARIAT D'INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA 8

PARTIE I - APERÇU DES PROGRAMMES INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA 9

INTRODUCTION 9

ADMINISTRATION DU PROGRAMME 11

CONSULTATION DES ADMINISTRATIONS LOCALES 12

PROJETS STRATÉGIQUES 13

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE 13

VÉRIFICATION ET ÉVALUATION 13

INFORMATION PUBLIQUE 14

CARTE DES RÉGIONS ÉCONOMIQUES DU PICM 16

PARTIE II - CANADA-MANITOBA FONDS SUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE RURALE (FIMR), 2005-2010 17

APERÇU DU PROGRAMME 17

OBJECTIFS 18

ASPECTS PRIVILÉGIÉS 18

CRITÈRES DES PROJETS ET CATÉGORIES DE PROJETS 19

RÉSULTATS 19

RÉSULTATS DU FIMR POUR 2006-2007 20

Résultats du Comité consultatif fédéral-provincial-local des régions rurales et du Nord 20

Résultats des projets stratégiques 22

Projets achevés du FIMR 24

AVANTAGES ESCOMPTÉS DU FIMR 24

PARTIE III - PROGRAMME INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA (PICM), 2000-2008 27

APERÇU DU PROGRAMME 27

CATÉGORIES DE PROJETS 28

LE POINT SUR LES PROJETS DU PICM EN 2006-2007 29

Projets du PICM achevés en 2006-2007 29

Projets du PICM en voie de réalisation 33

PARTIE IV - ATTEINTE DES OBJECTIFS DES PROGRAMMES 35
PROJETS ECHEVÉS DU PICH, DU FIMR ET DU FCIS, ET LEURS AVANTAGES 35

PARTIE V - FONDS CANADIEN SUR L'INFRASTRUCTURE STRATÉGIQUE (FCIS) 38
APERÇU DU PROGRAMME 38
LE FCIS AU MANITOBA 38
PROJETS DE LA VILLE WINNIPEG 39

PARTIE VI - REGARD VERS L'AVENIR 41
ACHÈVEMENT DU PROGRAMME INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA (PICM)) 41
MAINTIEN DU FONDS SUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE RURALE 41
FINANCEMENT SUPPLÉMENTAIRE POUR LE FONDS SUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE RURALE EN 2007 42
MAINTIEN DU FONDS CANADIEN SUR L'INFRASTRUCTURE STRATÉGIQUE 42
LE PLAN D'INFRASTRUCTURE CHANTIERS CANADA 42

PARTIE VII - RÉSUMÉ DES DÉPENSES DES PROGRAMMES 43

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS 45

ANNEXE I - Projets approuvés dans le cadre du FIMR, par région, au 31 mars 2007 46

ANNEXE II - Projets approuvés dans le cadre du PICM, par région, au 31 mars 2007 49

ANNEXE III - Programme Manitoba-Winnipeg d'infrastructures de détente et de loisirs 56

ANNEXE IV - Fonds sur l'infrastructure rurale - Catégories d'investissements et critères 58

ANNEXE V - Fonds sur l'infrastructure municipale rurale, Critères de classement 64

Programmes Infrastructures Canada-Manitoba

Organigramme

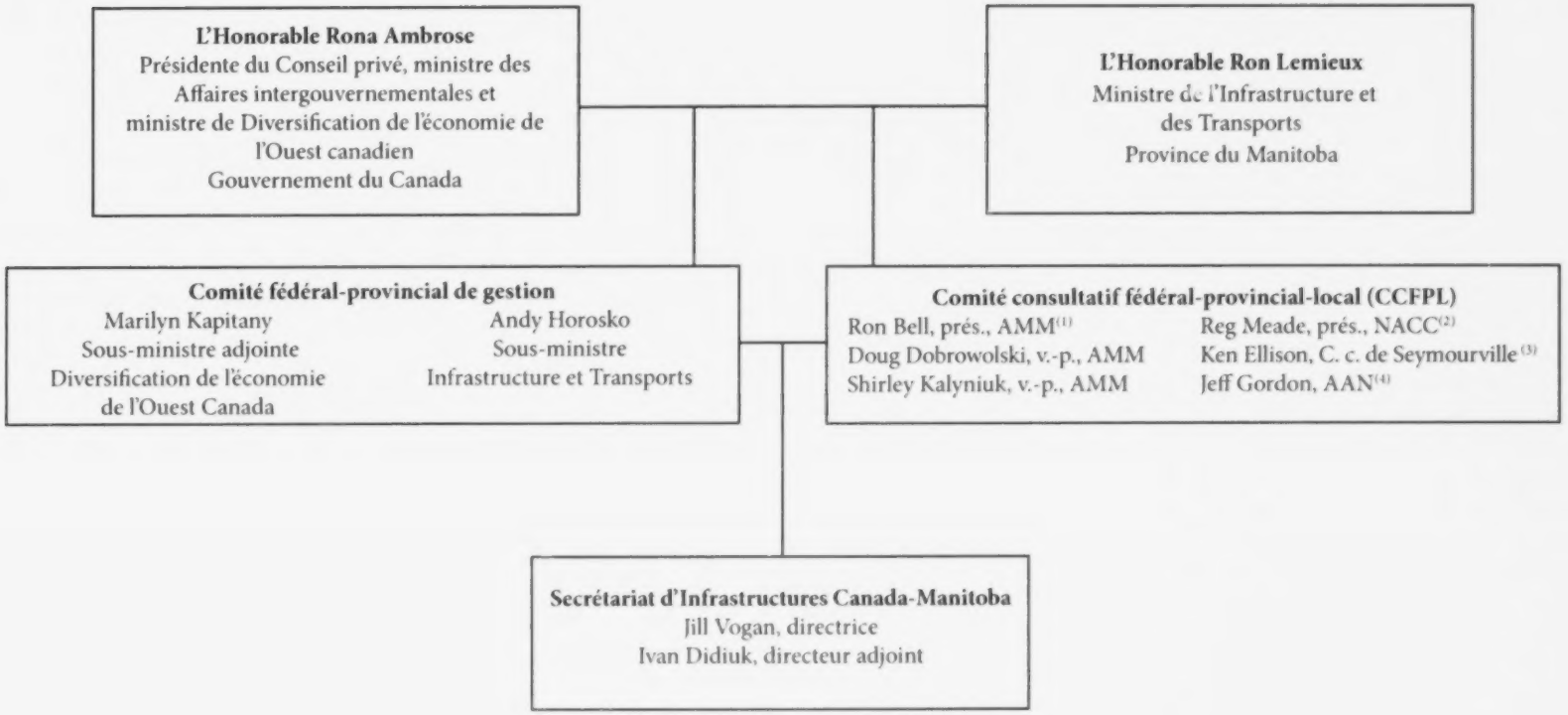

(1) AMM, Association des municipalités du Manitoba
(2) NACC, Northern Association of Community Councils
(3) Community Council de Seymourville
(4) AAN, Affaires autochtones et du Nord (Gouvernement du Manitoba)

Secrétariat d'Infrastructures Canada-Manitoba

Organigramme

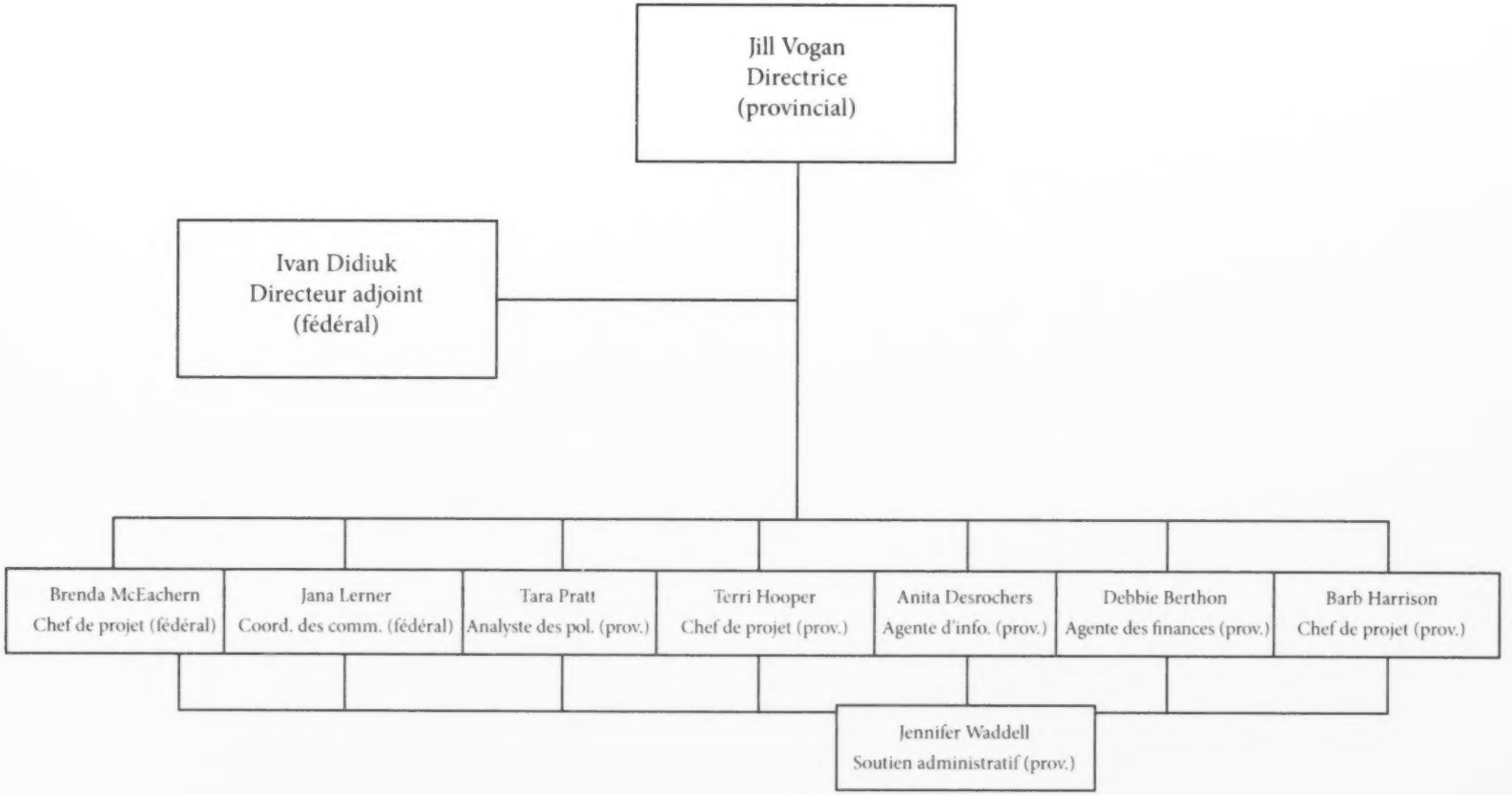

PARTIE I

PROGRAMMES INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA APERÇU

INTRODUCTION

Les programmes Infrastructures Canada-Manitoba (PICM) sont les suivants :

1. Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR), 2005-2010
2. Le Programme Infrastructures Canada-Manitoba (PICM), 2000-2008
3. Le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS)

Les programmes fédéraux-provinciaux soutiennent financièrement les infrastructures publiques des collectivités sur plusieurs années, ce qui procure un soutien prévisible et constant pour les infrastructures municipales.

Les PICM sont des programmes pluriannuels d'amélioration des infrastructures municipales rurales, urbaines ou nordiques du Manitoba auxquels les promoteurs peuvent participer en présentant une demande de financement. Les PICM prennent appui sur les bases d'une croissance économique continue pour soutenir les travaux de renforcement de construction, de rénovation, d'agrandissement ou d'amélioration matérielle des infrastructures dans tout le Manitoba.

Les PICM s'inscrivent dans une tradition de collaboration et de partenariat entre le Canada, le Manitoba et les administrations locales afin d'améliorer les infrastructures. Ainsi, les fonds des PICM proviennent de contributions égales des gouvernements du Canada, du Manitoba et de partenaires communautaires comme les administrations locales et d'autres organisations communautaires œuvrant dans les secteurs privé et sans but lucratif. Les promoteurs des projets doivent d'abord payer l'intégrité des coûts avant de se faire rembourser par les administrations fédérale et provinciale dans une proportion pouvant atteindre les deux tiers du financement total approuvé dans le cadre des PICM.

On a mis sur pied un comité consultatif fédéral-provincial-local des régions rurales et du Nord (CCFPL) sur les infrastructures qui examinera les projets admissibles au financement. Des représentants de l'Association des municipalités du Manitoba (AMM), des Northern Association of Community Councils (NACC) et d'Affaires autochtones et du Nord (AAN), du gouvernement du Manitoba, s'occupent d'examiner les projets à l'extérieur de Winnipeg, tandis que la tâche d'examiner les projets devant se dérouler dans les limites de Winnipeg est confiée à des représentants de la Ville.

Parmi les priorités figurent les infrastructures municipales écologiques. Cette catégorie englobe les projets qui ont pour but de protéger l'environnement ou de rehausser sa qualité comme les projets portant sur les systèmes de distribution et de gestion de l'eau ou de traitement des eaux usées, la gestion des déchets solides, le recyclage, le transport en commun et les améliorations dans le domaine de l'énergie environnementale. D'autres infrastructures locales sont également admissibles, notamment celles des transports locaux, des activités culturelles et récréatives, du tourisme et de la connectivité.

Le FIMR, d'une valeur de 120 millions de dollars, est le plus récent programme d'infrastructure. Il vise à égaler le tiers des contributions fédérale, provinciale et locales. Dans le cadre du FIMR, on a commencé à accepter les demandes de financement en 2005, et les projets retenus doivent être terminés avant le 31 mars

2011. Les demandes continueront d'ailleurs d'être acceptées, de façon continue, jusqu'à ce tous les fonds aient été alloués. Aux termes du PICM, d'une valeur de 180 millions de dollars, on a commencé à accepter les demandes en 2000. Les projets approuvés antérieurement ont vu leur date d'achèvement être reportée au 31 mars 2008. Tous les fonds disponibles dans le cadre du PICM ont été affectés. Le FIMR et le PICM ciblent principalement l'infrastructure locale dans les régions rurales et du Nord du Manitoba.

Le FCIS, qui se veut le complément du FIMR et du PICM, est axé sur les projets d'infrastructure stratégique d'envergure qui dépassent les capacités financières des programmes habituels d'infrastructure municipale et qui s'appliquent en général à Winnipeg. Le projet du passage inférieur de Kenaston a débuté en septembre 2006. Le projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge ainsi que la planification du projet d'amélioration du système de traitement des eaux usées de Winnipeg se sont poursuivis en 2006-2007.

ADMINISTRATION DU PROGRAMME

Les programmes Infrastructures Canada-Manitoba prévoient la création d'un comité de gestion fédéral-provincial composé de M^me^ Marilyn Kapitany, sous-ministre adjointe, région du Manitoba, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, et de M. Andy Horosko, sous-ministre, Infrastructure et Transports du Manitoba. Les membres suppléants sont Derryl Millar, directeur général, Opérations, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, et Linda McFadyen, sous-ministre, Affaires gouvernementales du Manitoba. Le Comité de gestion détermine la marche à suivre pour la présentation des demandes, leur examen, leur évaluation, leur approbation et la mise en œuvre des projets. De plus, il évalue le programme et rend compte de ses résultats.

Le Secrétariat d'Infrastructures Canada-Manitoba, un groupe conjoint fédéral-provincial composé de dix personnes, appuie les activités du Comité de gestion. Il a été créé pour minimiser le chevauchement et le double emploi dans la mise en œuvre fédérale-provinciale du programme et contribuer à une meilleure collaboration entre les deux ordres de gouvernement.

Personnel du Secrétariat d'Infrastructures Canada-Manitoba
À l'arrière (de gauche à droite) : Terri Hooper, Debbie Berthon, Jill Vogan, Jacqueline Petrus, Anita Desrochers, Barb Harrison
À l'avant (de gauche à droite) : Brenda McEachern, Ivan Didiuk, Tara Pratt, Jennifer Waddell

CONSULTATION DES ADMINISTRATIONS LOCALES

Les programmes Infrastructures Canada-Manitoba prévoient la création d'un processus consultatif local pour examiner les propositions et faire des recommandations sur le financement et la mise en œuvre des projets. Au Manitoba, les programmes Infrastructures se caractérisent par de bonnes relations de collaboration fédérale-provinciale, de même que par un processus de consultation positif dans la sélection des projets en concertation avec les administrations locales, par l'intermédiaire du Conseil municipal de Winnipeg, de l'Association des municipalités du Manitoba (AMM) et des Northern Association of Community Councils (NACC).

Comité consultatif fédéral-provincial-local des régions rurales et du Nord (CCFPL)

Ce comité se compose de représentants de l'Association des municipalités du Manitoba (AMM), des Northern Association of Community Councils (NACC) et d'Affaires autochtones et du Nord (AAN) du gouvernement du Manitoba.

Comité consultatif fédéral-provincial-local des régions rurales et du Nord
Jeff Gordon, ANA, Reg Meade, président, NACC, Ron Bell, président, AMM, Shirley Kalyniuk, vice-présidente, AMM, urbain, et Doug Dobrowolski, vice-président, AMM, rural.

PROJETS STRATÉGIQUES

En plus des projets recommandés dans le cadre du processus de consultation locale, les administrations fédérale et provinciale accordent des fonds aux projets qui ont une grande importance stratégique ou économique pour l'ensemble de la province, ainsi que pour certaines régions spécifiques du Manitoba.

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Les projets financés dans le cadre des programmes Infrastructures Canada-Manitoba font l'objet d'un examen conformément à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE) et à la *Loi sur l'environnement* du Manitoba. Au Manitoba, les lois fédérales et provinciales sont harmonisées, ce qui permet aux administrations fédérale et provinciale de collaborer au processus d'évaluation environnementale. Dans certains cas, les projets municipaux financés dans le cadre des PICM exigent une évaluation environnementale et l'obtention d'un permis. Par conséquent, une évaluation fédérale-provinciale est entreprise conformément à l'Entente de collaboration entre le Canada et le Manitoba en matière d'évaluation environnementale.

En vertu de la LCEE, le ministère ou l'organisme fédéral qui a proposé le projet ou dont on a demandé le soutien ou l'approbation est réputé être l'autorité responsable du projet. Au Manitoba, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) est l'autorité responsable des projets liés aux PICM. Le Secrétariat d'Infrastructures Canada-Manitoba (SICM) coordonne le processus l'évaluation environnementale.

Les projets approuvés dans le cadre des PICM doivent subir avec succès les évaluations environnementales. On conclut une entente de contribution avec les promoteurs retenus lorsqu'ils ont réussi l'évaluation environnementale. L'entente de contribution doit comporter un sommaire de l'évaluation environnementale, y compris des mesures d'atténuation à prendre s'il y a lieu.

Le Secrétariat d'Infrastructures Canada-Manitoba travaille en étroite collaboration avec les ministères fédéraux et provinciaux intéressés par les questions environnementales et les nouveautés dans ce domaine, une tâche pour laquelle il privilégie le travail en équipe.

VÉRIFICATION ET ÉVALUATION

Les programmes Infrastructures Canada-Manitoba comportent un cadre de vérification qui suppose une évaluation et des vérifications annuelles des programmes de manière à fournir les garanties indépendantes et objectives suivantes :

- le cadre de gestion garantit la conformité à l'entente;
- les fonds sont dépensés aux fins prévues;
- les demandeurs se conforment aux obligations ou aux conditions environnementales des projets approuvés;
- on a établi des systèmes capables de recueillir de l'information fiable et pertinente sur les résultats des programmes d'infrastructures.

INFORMATION PUBLIQUE

Dans le contexte des programmes Infrastructures Canada-Manitoba, le Canada et le Manitoba ont convenu d'entreprendre des communications conjointes afin de rehausser la transparence et la reddition de comptes associées à la mise en œuvre des programmes.

Les principaux objectifs de communication des programmes sont les suivants :

1) accroître la sensibilisation, la compréhension et l'appréciation des programmes Infrastructures Canada-Manitoba, notamment le FIMR, le PICM et le FCIS;
2) donner des renseignements bilingues sur les programmes aux demandeurs éventuels et encourager la présentation de demandes de financement;
3) faire connaître aux Manitobains les avantages des programmes dans leurs collectivités.

Les activités d'information publique des PICM comprennent :

- la coordination des annonces de projets, des cérémonies pour marquer le démarrage et l'achèvement des projets en présence de représentants élus fédéraux, provinciaux et locaux;
- la signalisation des projets des PCIM par des panneaux et autres moyens;
- les mises à jour et les rapports annuels sur les programmes comprenant des articles et des renseignements sur les projets approuvés. Ces rapports sont distribués à grande échelle au public lors de foires commerciales, par l'Association des municipalités du Manitoba, par les Northern Association of Community Councils, par l'Infrastructure Council of Manitoba et par d'autres intervenants; et aux foires commerciales comme celles organisées en marge du congrès annuel de l'AMM, du séminaire pour les officiers municipaux et du Forum rural;
- le site Web (www.infrastructure.mb.ca) où l'on présente les programmes et des renseignements sur les personnes-ressources, des communiqués, des mises à jour sur les programmes, des annonces et des listes de projets approuvés. On y explique également comment remplir une demande en ligne. On y trouve en outre des liens vers les sites Web des ministères fédéraux et provinciaux participants, de même que vers les sites principaux du gouvernement du Canada et du gouvernement du Manitoba.

PROFIL DE COLLECTIVITÉ

Les musées

Chaque petite collectivité du Manitoba a sa personnalité propre, quelque chose qui la distingue des autres. Le Programme Infrastructures Canada-Manitoba reconnaît cette diversité et la capacité de chaque collectivité de tirer parti de ses particularités pour attirer les touristes dans la région. Le Centre d'interprétation de Saint-Léon, au Manitoba, s'est donné pour mission de faire connaître les moulins à vent de la région qui comptent parmi les premiers construits au Manitoba. Le Centre diffuse également de l'information sur le recyclage et le développement durable ainsi que sur la salamandre tigrée, le seul amphibien indigène de Saint-Léon.

« Le Centre est un endroit où les visiteurs peuvent en apprendre plus sur la région », dit Janine Callier, une employée du Centre, qui a récemment dévoilé une murale haute en couleurs, réalisée sur la façade de l'édifice par le peintre Hubert Théroux.

Jim's Vintage Garages, le centre d'attraction du musée du Centre du patrimoine de Headingley, a également reçu du financement. Jim's Vintage Garages abrite la collection d'artefacts sur les industries du pétrole et de l'automobile, constituée toute leur vie durant par les résidents Jim et Vivienne Pearn. Les Pearns ont fait don de cette collection, évaluée à plus d'un million de dollars, à la municipalité rurale de Headingley. La collection, que Jim conservait dans un bâtiment sur sa propriété, a été nettoyée et est maintenant exposée.

« Ce nettoyage a permis de mettre la collection en valeur, comme jamais elle ne l'avait été auparavant », affirme Curtis Janzen, le conservateur du musée. M. Janzen anime des visites guidées du Centre, en anglais et en français, à l'intention des groupes scolaires, des clubs automobiles et des visiteurs individuels.

« C'est un lien important avec le passé », ajoute M. Janzen.

Les deux centres exploitent des thèmes très différents, mais partagent un but commun, celui de développer le tourisme dans leur coin du Manitoba.

Carte des régions économiques du PICM

PARTIE II

FOND SUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE RURALE (FIMR) CANADA-MANITOBA, 2005-2010

Dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) Canada-Manitoba, on investira quelque 120 millions de dollars pour purifier l'air, rendre l'eau plus salubre et améliorer la qualité de vie des collectivités manitobaines sur une période de cinq ans. Comme pour le programme précédent, le financement du programme du FIMR se fera à parts égales à l'aide de contributions fédérales, provinciales et locales.

APERÇU DU PROGRAMME

Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Manitoba (FIMR), qui s'élève à 120 millions de dollars, est financé grâce à des contributions égales des gouvernements fédéral et provincial en partenariat avec les demandeurs de la collectivité tels que les administrations locales et d'autres organisations communautaires des secteurs privé et sans but lucratif. Les gouvernements fédéral et provincial investiront chacun 40 millions de dollars, avec une contribution égale des administrations locales, pour des projets destinés avant tout aux collectivités rurales et du Nord du Manitoba. Les demandes seront acceptées et examinées de façon continue jusqu'à ce que tous les fonds aient été alloués.

Depuis l'annonce du programme du FIMR, le 4 décembre 2004, les 65 projets approuvés ont catalysé des investissements d'environ 200 millions de dollars. De ce nombre, trois sont achevés ou sur le point de l'être. Les travaux de construction liés aux projets restants doivent être complétés avant le 31 mars 2011. Pour obtenir la liste complète des projets, veuillez consulter l'annexe I, ainsi que les points saillants sur le FIMR présentés tout au long de la présente partie.

Le FIMR s'appuie sur plus de dix années de collaboration entre les gouvernements du Canada et du Manitoba, ce qui illustre la détermination de ces derniers à poursuivre leur fructueux partenariat d'investissement solide dans les infrastructures. Le FIMR témoigne aussi de la reconnaissance des gouvernements du Canada et du Manitoba de la nécessité de fournir du financement à long terme pour moderniser les infrastructures publiques au Manitoba.

En vue d'aborder les besoins des plus petites collectivités, un minimum de 80 p. 100 des investissements du FIMR sont dirigés vers des projets qui profitent aux municipalités de moins de 250 000 habitants. Toutes les propositions de projets doivent être appuyées par une résolution municipale. Les organisations des secteurs privé et sans but lucratif sont aussi admissibles au financement si elles peuvent présenter des résolutions d'appui de l'administration locale du lieu où se déroulera le projet et du conseil d'administration de l'organisation.

Les demandes présentées dans le cadre du FIMR peuvent être acheminées en ligne au Secrétariat d'Infrastructures Canada-Manitoba, soit un bureau fédéral-provincial aux fonctions intégrées qui procure aux demandeurs un guichet unique de prestation des services. Les demandes sont évaluées de manière concurrentielle par rapport aux autres demandes, selon un ensemble de critères obligatoires et de critères de classement pour la catégorie de projets. Pour satisfaire aux critères de présélection obligatoires, il faut, entre autres, fournir une analyse de rentabilisation établissant la capacité du demandeur d'exploiter et d'entretenir l'infrastructure proposée. Il importe également de répondre au plus grand nombre de critères de classement possible dans ce processus de sélection hautement concurrentiel.

Comme pour l'ancien programme Infrastructures Canada-Manitoba, les projets évalués sont revus par le Comité consultatif fédéral-provincial-local des régions rurales et du Nord sur les infrastructures, lequel se compose de représentants de l'Association des municipalités du Manitoba (AMM), des Northern Association of Community Councils (NACC) et d'Affaires autochtones et du Nord (AAF), du gouvernement du Manitoba. Les recommandations du CCFPL sur le financement des projets sont transmises au Comité de gestion fédéral-provincial du FIMR et, en dernier lieu, aux systèmes d'approbation respectifs de chaque administration.

Lorsque les fonds auront été entièrement affectés, au moins 40 p. 100 des fonds du FIMR serviront à financer des projets contenant un important volet « écologique », comme ceux qui mènent à une amélioration de la qualité de l'air et de l'eau. Il peut s'agir, entre autres, d'améliorations aux systèmes locaux de traitement de l'eau, de traitement des eaux usées et de gestion des déchets solides et d'efficacité énergétique dans les édifices municipaux. Les responsables du Fonds prévoient également investir dans d'autres catégories telles que les routes locales, l'amélioration des connexions Internet et dans des projets de promotion de la culture locale, des loisirs et du tourisme.

Tout comme le PICM, le FIMR fonctionne selon le principe du remboursement, c'est-à-dire que le promoteur du projet doit payer tous les coûts, lesquels lui sont remboursés par les administrations fédérale et provinciale dans une proportion pouvant atteindre les deux tiers du montant maximal approuvé.

OBJECTIFS

Parmi les objectifs du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Manitoba, on cite l'investissement dans des projets destinés à améliorer la qualité de vie de tous les Manitobains :

- en rehaussant la qualité de l'environnement au Canada;
- en soutenant la croissance économique à long terme;
- en améliorant l'infrastructure des collectivités;
- en construisant une infrastructure digne du XXI^{e} siècle au moyen de meilleures technologies, de méthodes inédites et de pratiques exemplaires.

ASPECTS PRIVILÉGIÉS

Aspect privilégié par le FIMR – L'infrastructure municipale écologique

Le terme « écologique » englobe les projets visant à préserver ou à rehausser la qualité de l'environnement, comme les projets portant sur les systèmes de distribution et de gestion de l'eau ou de traitement des eaux usées, sur la gestion des déchets solides et du recyclage, et sur les dépenses d'immobilisation en vue de réaménager les immeubles et installations des administrations locales ou d'en améliorer l'efficacité énergétique.

Autre aspect privilégié – les autres types d'infrastructures locales

Les autres types d'infrastructures locales comprennent notamment celles des transports locaux, de la culture, des loisirs, du tourisme et de la connectivité dans les régions rurales ou éloignées.

CRITÈRES DES PROJETS ET CATÉGORIES DE PROJETS

Dans le cadre du FIMR, il existe 10 catégories de projets d'investissement. Les projets admissibles doivent correspondre à une de ces catégories d'investissement. Les objectifs, les critères obligatoires ainsi que les critères de classement sont propres à chacune des catégories qui sont les suivantes :

1. l'eau;
2. les eaux usées;
3. les déchets solides;
4. le transport en commun;
5. les routes locales;
6. la culture;
7. les loisirs;
8. le tourisme;
9. les améliorations de l'énergie environnementale;
10. la connectivité.

Aux annexes IV et V, on décrit les 10 catégories d'investissement du FIMR, leurs objectifs, les catégories secondaires connexes ainsi que les critères de présélection obligatoires et les critères de classement.

RÉSULTATS

Plus de la moitié des projets approuvés visent les infrastructures classiques de base telles que le réseau d'aqueduc et d'égouts. Le FIMR finance également d'autres infrastructures moins traditionnelles qui améliorent la qualité de vie dans les collectivités, comme les installations récréatives et touristiques et la connectivité dans les régions rurales et éloignées.

Plus précisément, en date du 31 mars 2007, jusqu'à 113 millions de dollars (ou 94 p. 100) des 120 millions du FIMR avaient été affectés à 65 projets. La répartition des fonds est la suivante (contributions égales du Canada, du Manitoba et des promoteurs des projets) :

- 60 millions de dollars (50 p. 100) pour 39 projets verts en régions rurales et du Nord, dont :
  - 4 projets liés aux déchets solides, totalisant deux millions de dollars;
  - 14 projets liés à l'eau, totalisant 28 millions de dollars;
  - 21 projets liés aux eaux usées, totalisant 30 millions de dollars.
- 24 millions de dollars (20 p. 100) pour 14 projets relatifs à la culture, aux loisirs et au tourisme dans les régions rurales et du Nord;
- 9 millions de dollars (8 p. 100) pour trois projets de connectivité dans les collectivités rurales et éloignées du Nord;
- 18 millions de dollars (15 p. 100) pour sept projets réalisés à Winnipeg.

Engagements du FIMR par type de projet

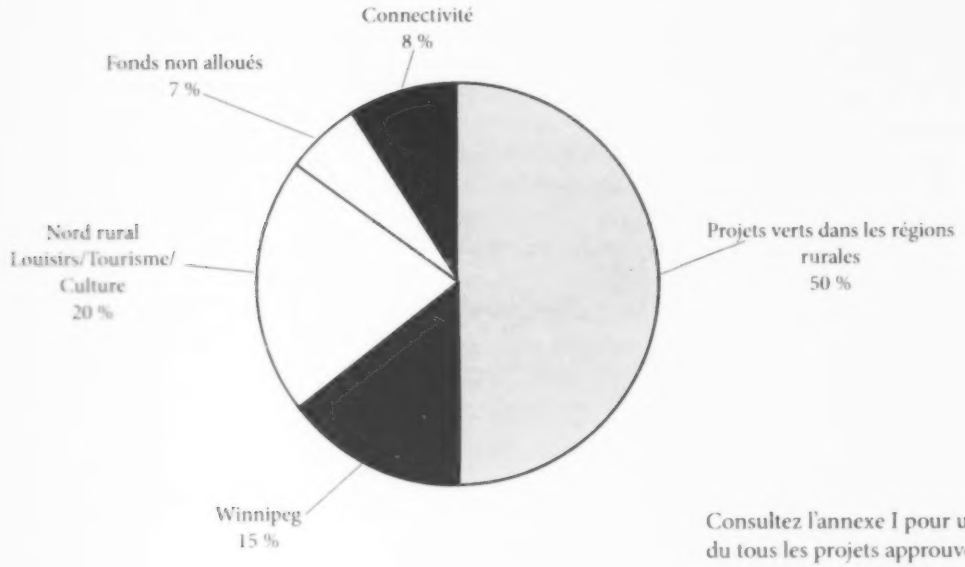

Consultez l'annexe I pour une liste du tous les projets approuvés et annonceés au 31 mars 2007.

RÉSULTATS DU FIMR POUR 2006-2007

Pendant l'exercice 2006-2007, 29 projets totalisant 40 millions de dollars ont été annoncés au Manitoba. De ce nombre, 17 sont des projets d'infrastructure écologiques, 11 permettront d'améliorer les installations de loisirs dans les collectivités et un projet donnera aux Manitobains du Nord et des régions rurales un meilleur accès aux réseaux à large bande sans fil.

Les collectivités de moins de 250 000 habitants se sont vues accorder 80 p. 100 des fonds du FIMR.

- **Résultats du Comité consultatif fédéral-provincial-local (CCFPL) des régions rurales et du Nord en 2006-2007**

  Voici les points saillants de quelques projets annoncés en 2006-2007. Pour obtenir la liste complète, veuillez consulter l'annexe I.

  PROJETS RÉGIONAUX :

  Équiper les régions rurales et éloignées du Manitoba d'infrastructures de communication à large bande et à haute vitesse :
  Le FIMR maintient son objectif d'équiper les régions rurales et éloignées du Manitoba de réseaux de communication à large bande et à haute vitesse grâce à un projet de connectivité au centre du Manitoba. Il s'agit du troisième projet de connectivité financé par le FIMR, qui vise à accroître sensiblement l'accès à Internet haute vitesse dans les régions rurales et du Nord du Manitoba. Le fait de fournir aux collectivités rurales et éloignées des réseaux de communication à large bande sans fil permettent à celles-ci d'avoir accès à des possibilités et à des renseignements de l'extérieur.

- **Central Plains Inc – 2 100 000 $ – Projet de communication à large bande dans le centre du Manitoba**
  Un réseau de communication sans fil à large bande sera mis sur pied afin de donner accès à Internet à au moins 11 collectivités des régions des Plaines centrales et de Heartland. Ce réseau pourra desservir jusqu'à 20 000 résidents, 35 institutions publiques et 500 entreprises locales. Les 11 partenaires de la collectivité sont les municipalités rurales de Portage la Prairie, Norfolk Sud, Lakeview, Saint-François Xavier, Victoria, Westbourne, Norfolk Nord, Cartier, Grey, Glenella et le Village de Notre Dame.

PROJETS VERTS – ASPECTS PRIVILÉGIÉS PAR LE PREMIER INVESTISSEMENT DU FIMR

Municipalités rurales de Rosser et de Rockwood – 2 713 500 $ – Projet d'étang d'épuration
Ce projet comprend l'installation d'un réseau d'égout et d'un nouvel étang d'épuration des eaux usées. Quelque 75 nouveaux ménages seront raccordés aux systèmes municipaux de collecte et de traitement des eaux usées. L'étang d'épuration aura la capacité de desservir un grand secteur, y compris la collectivité de Grosse-Île et des secteurs des municipalités rurales de Rockwood et Rosser, ainsi que les lotissements urbains de Rosser et Gordon.

Conseil communautaire du passage du lac Gods – 2 093 700 $ - Usine de traitement de l'eau
Ce projet consiste à concevoir et construire une nouvelle usine de traitement de l'eau sur un autre site, dans le passage du lac Gods. Quelque 38 ménages présentement alimentés en eau par la municipalité profiteront d'une eau potable de meilleure qualité.

Municipalité rurale de Cartier – 1 410 000 $ – Égouts sous pression et étang d'épuration de St-Eustache
Ce projet consiste à construire un réseau d'égouts à basse pression et un étang d'épuration des eaux usées pour remplacer les installations en place. Quelque 110 ménages profiteront du nouveau réseau municipal.

Municipalité rurale de Shell River / Ville de Roblin – 912 000 $ – Agrandissement de l'étang d'épuration
La municipalité rurale de Shell River et la ville de Roblin ajouteront deux cellules à l'étang d'épuration de Roblin. L'agrandissement du champ d'épuration améliorera le traitement des effluents et fournira un espace de stockage additionnel pour les lotissements ruraux, résidentiels et commerciaux, à proximité de Shell River, et pour un nouveau parc industriel aménagé conjointement par la municipalité rurale de Shell River et la ville de Roblin.

Ville de Morden – 1 800 000 $ – Projet d'étang d'épuration des eaux usées
Ce projet est un agrandissement de l'étang d'épuration des eaux usées de la Ville de Morden. L'ajout d'une cellule hydraulique secondaire atténuera l'excès de charge de l'étang d'épuration existant. La croissance de la population de Morden a également rendu nécessaire la construction d'une cellule secondaire.

Municipalité rurale de Taché – 3 600 000 $ – Projet d'alimentation en eau à Lorette
Ce projet comprend un nouveau puits d'alimentation en eau, un réservoir de ciment d'une capacité d'un million de litres, une station de pompage de l'eau ainsi que des conduites principales d'eau et des conduites de branchement afin d'alimenter en eau 950 résidents qui, présentement, ne sont pas raccordés au réseau d'aqueduc municipal. Cela permettra de lever les avis de faire bouillir l'eau qui sont présentement en vigueur et de protéger la santé publique. De l'eau potable de meilleure qualité sera fournie à 400 ménages.

Municipalité rurale de Riverside / Municipalité rurale de Strathcona – 1 100 000 $ - Installation de traitement des eaux usées
Ce projet consiste à améliorer l'étang d'épuration de Ninette. Quelque 139 ménages déjà raccordés au réseau d'égouts municipal profiteront d'un meilleur traitement des eaux usées et 100 nouveaux ménages seront raccordés au système municipal de collecte et de traitement des eaux usées.

- **Résultats des projets stratégiques de 2006-2007**

Les infrastructures qui améliorent la qualité de vie de collectivités de l'ensemble du Manitoba sont d'importantes priorités fédérales-provinciales aux termes du FIMR. Les projets stratégiques misent sur les partenariats, ont des effets régionaux allant au-delà de la collectivité immédiate et supposent une vaste participation de la collectivité au processus de planification.

Voici les points saillants de quelques projets annoncés en 2006-2007. Pour obtenir la liste complète, veuillez consulter l'annexe I .

PROJETS STRATÉGIQUES DANS LES RÉGIONS RURALES ET DU NORD :

PROJETS VERTS :

Ville de Lynn Lake – 1 000 000 $ – Système de traitement de l'eau, phase II
La modernisation du système de traitement de l'eau de Lynn Lake permettra d'améliorer la santé des résidents puisque la qualité de l'eau sera meilleure dans la ville, et aidera à respecter les Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada. Le service public sera plus viable dans la mesure où ses coûts d'exploitation diminueront grâce à une réduction du nombre actuel de ruptures des canalisations.

Ville de Grand Rapids – 5 100 000 $ – Projet d'aqueduc et d'égouts
Ce projet consiste à construire un réseau intégré d'aqueduc et d'égout pour desservir la ville de Grand Rapids et le personnel d'Hydro Manitoba d'Hybord.

LOISIRS ET CULTURE :

Municipalité rurale de St-Paul Ouest – 525 000 $ – Complexe récréatif polyvalent à St-Paul Ouest
Une fois construit, ce complexe récréatif polyvalent sera un lieu où se tiendront des événements sportifs et de loisirs à l'intention des résidents des municipalités de St-Paul Ouest et de St-Andrews. Le complexe remplacera deux installations communautaires vétustes de St-Paul Ouest.

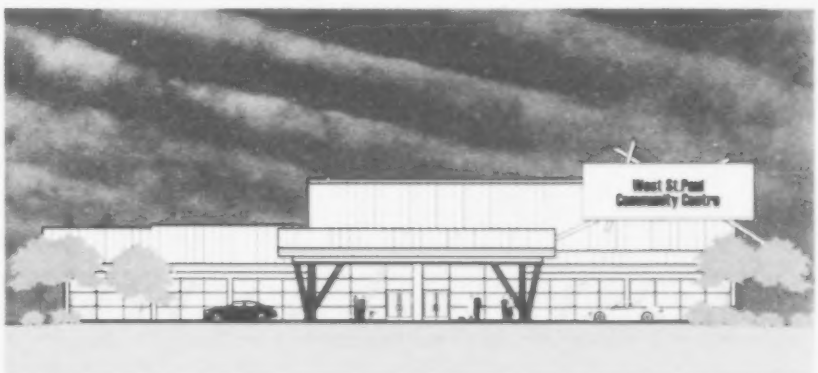

MUNICIPALITÉ RURALE DE ST-PAUL OUEST — CALNITSKY ASSOCIATES ARCHITECTS

Université de Brandon et YMCA de Brandon – 2 400 000 $ – Complexe récréatif Y@BU
Ce projet sera développé et comprendra le renouvellement des installations de conditionnement physique de l'Université de Brandon, qui sont à la disposition du campus, du YMCA et de l'agglomération voisine.

Ville de Swan River – 1 200 000 $ – Centre de loisirs et de mieux-être de Swan Valley
Les fonds serviront à construire un nouveau centre de loisirs et de mieux-être afin que les résidents de cette région puissent faire de l'exercice et du conditionnement physique tout au long de l'année.

Pilot Mound Millennium Recreation Complex Inc – 855 000 $ – Complexe récréatif de Pilot Mound
Ce projet permettra de réaliser une autre phase de la construction du complexe récréatif à Pilot Mound, au Manitoba. Des bénévoles ont passé de nombreuses heures à démanteler un immeuble situé au nord du Manitoba, à le déménager sur une distance approximative de 1 200 kilomètres et à le reconstruire à Pilot Mound. Le nouveau complexe fournira à la collectivité une installation de loisirs dont elle avait grandement besoin.

PROJETS STRATÉGIQUES DE WINNIPEG :

YMCA-YWCA de Winnipeg – 3 000 000 $ – Restauration et agrandissement du South « Y »
L'ajout de 18 000 pieds carrés au YMCA-YWCA St-Vital comprend les éléments suivants : la restauration du terrain de gymnastique, des améliorations au centre aquatique et au secteur du conditionnement physique. On estime que cette cure de rajeunissement du South « Y » augmentera sa capacité d'accueil de 33 p. 100, ce qui pourrait lui permettre d'atteindre les 10 000 membres.

St. James Rods Football Club Inc - $305,000 – Projet de rénovation pour les Rods
Les Rods sont le plus ancien club de football mineur au Canada et ce club offre des programmes de football de qualité à plus de 300 joueurs de 7 ans jusqu'à la majorité. L'agrandissement de cette installation permettra de mieux répondre aux besoins grandissants du programme de football des Rods tout en laissant place à des améliorations futures.

- **Projets du FIMR achevés en 2006-2007**

En plus du projet réalisé durant la première année d'existence (2005-2006) du FIMR, deux autres projets ont été achevés en 2006-2007.

Le Smartpark de l'Université du Manitoba – 3 000 000 $ – Infrastructure pour la collecte et le traitement des eaux usées du Smartpark
Les améliorations apportées à l'infrastructure pour la collecte et le traitement des eaux usées au Smartpark de l'Université du Manitoba permettent de préparer une autre phase de construction dans le parc. Elles contribueront à renforcer le secteur de la technologie à Winnipeg, qui favorise de nouvelles innovations, de nouveaux projets de recherche et la croissance des entreprises.

Ville de Portage la Prairie – 360 000 $ - Amélioration des installations de loisirs de Crescent Lake
Ce projet vise à rénover les installations récréatives de Crescent Lake, qui constituent la clé de voûte des loisirs de plein air et de la vie culturelle à Portage la Prairie. Grâce à ce projet, les touristes, de même que les habitants, profiteront d'une aire de loisirs plus sûre et plus conviviale.

- **Avantages escomptés du FIMR**

Les 65 projets approuvés au 31 mars 2007 dans le cadre du FIMR devraient se traduire par les avantages suivants :

Remarque : Il s'agit d'avantages prévus. Lorsque les projets sont terminés, les avantages réels peuvent différer des avantages prévus.

Infrastructure communautaire
Loisirs
- les installations récréatives communautaires améliorées sont utilisées par 694 100 personnes;
- les améliorations apportées à l'infrastructure récréative existante rendront celle-ci conforme au code du bâtiment et aux normes de sécurité;
- les installations récréatives communautaires améliorées, dotées de composantes d'un plus haut rendement énergétique et plus respectueuses de l'environnement, généreront des économies de coûts d'énergie.

Connectivité
- 80 collectivités, 80 655 usagers individuels, 1 996 entreprises locales et institutions publiques seront desservis par un réseau de communication de plus grande capacité et plus abordable.

Culture
- 240 000 citoyens de plus visiteront chaque année les installations culturelles améliorées au Manitoba.

Transport (routes locales)
- 60 véhicules par jour circuleront sur des routes plus sûres et plus efficaces.

Tourisme
- 30 824 touristes de plus viendront visiter les collectivités du Manitoba;
- les travaux de construction rendront l'infrastructure touristique existante conforme au code du bâtiment et aux normes de sécurité.

PROFIL DE COLLECTIVITÉ

Portage la Prairie – Développement de Lac Crescent

Le 19 octobre 2006, la Ville de Portage la Prairie a officiellement inauguré le sentier pédestre de Lac Crescent, financé par les gouvernements du Canada et du Manitoba ainsi que par Portage la Prairie dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Manitoba.

« C'est l'une des meilleures choses que nous n'ayons jamais faites dans la collectivité », a déclaré Ken Brennan, maire de Portage la Prairie.

Le sentier, qui est utilisé toute l'année pour la marche, la course à pied, le patin à roues alignées et les promenades à vélo, s'étend sur environ 5,2 kilomètres et fait le tour du magnifique lac Crescent.

« Dans l'ensemble, la réaction a été extrêmement positive », a affirmé Dean Yaremchuk, directeur du développement économique et communautaire à Portage la Prairie. Selon M. Yaremchuk, le sentier est plus utilisé que ce qui avait été projeté.

« Il y a tellement de monde dans le sentier que nous avons dû tracer une ligne au centre pour y appliquer certaines règles de la route », d'ajouter M. Yaremchuk.

Le maire Brennan croit que le plus gros avantage du sentier, qui traverse la ville d'est en ouest, est que les gens s'en servent pour faire de l'exercice.

« C'est bon pour la santé physique et mentale des résidents de la ville », dit le maire Brennan. « Nous avons aménagé un lieu de loisirs pour tous. »

Le maire Brennan ajoute que le sentier attire davantage de touristes à Portage la Prairie.

« Nous avons créé une magnifique activité pour les touristes aussi », déclare le maire Brennan. « Les gens viennent utiliser notre sentier, puis font des achats dans nos magasins ou mangent dans nos restaurants. »

Le sentier est également utilisé pour des activités de financement comme la Course Terry Fox et la Marche pour la sclérose en plaques, et pour des activités scolaires.

« Le sentier nous a donné une autre raison d'être fier de notre collectivité », de conclure le maire. « C'est tout simplement merveilleux! »

Amélioration de la qualité de l'environnement

Meilleure qualité de l'eau

- 2 762 ménages seront alimentés en eau potable de meilleure qualité;
- 3 498 ménages de plus auront accès aux réseaux municipaux d'alimentation en eau;
- 607 ménages auront accès à des prises d'eau pour incendie.

Gestion améliorée de l'eau et des eaux usées

- la capacité d'épuration des eaux usées augmentera de 747 164 mètres cubes;
- 4 750 nouveaux ménages seront branchés aux systèmes municipaux de collecte et d'épuration des eaux usées;
- 94 industries, établissements commerciaux et institutions de plus seront raccordés aux réseaux municipaux de collecte et d'épuration des eaux usées;
- les eaux usées de 6 934 ménages présentement raccordés au réseau d'égouts municipal seront mieux traitées.

Gestion améliorée des déchets solides

- les déchets solides envoyés au recyclage et au compostage augmenteront de 2 724 tonnes par année;
- les déchets solides municipaux diminueront de 866 tonnes métriques par année;
- 1 958 ménages adopteront de meilleures pratiques de gestion de leurs déchets solides;
- 765 tonnes métriques de déchets solides de moins seront envoyées dans les sites d'enfouissement;
- chaque année, 250 tonnes métriques de déchets solides de moins seront brûlés dans l'incinérateur municipal.

PARTIE III

PROGRAMME INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA (PICM), 2000-2008

Lancé en octobre 2000, le Programme Infrastructures Canada-Manitoba (PICM) aura injecté au bout de ses huit ans d'existence plus de 180 millions de dollars dans les infrastructures municipales des collectivités urbaines, rurales et nordiques du Manitoba. Le programme rassemble les 180 millions de dollars dont il a besoin en combinant des contributions à parts égales des administrations fédérale, provinciale et locales.

APERÇU DU PROGRAMME

Le programme Infrastructures Canada-Manitoba, d'une valeur de 180 millions de dollars, est financé par des contributions égales des gouvernements fédéral et provincial, plus un autre tiers des auteurs des demandes, par exemple des administrations municipales et d'autres organismes communautaires des secteurs privé et sans but lucratif.

Le financement du Programme Infrastructures Canada-Manitoba a été entièrement affecté, et on n'accepte plus de nouvelles demandes. Les demandes de financement soumises aux termes du FIMR ont dépassé la capacité du Fonds dans une proportion de quatre pour un, c'est-à-dire que plus de 570 promoteurs ont demandé près de 800 millions de dollars. Au 31 mars 2007, les 180 millions de dollars alloués au programme avaient été répartis entre 173 projets. Les travaux de construction sont terminés pour environ 90 p. 100 des projets et les travaux liés aux projets restants le seront d'ici le 31 mars 2008.

Le PICM comporte un volet important de consultation des administrations locales, ainsi que des processus légèrement différents pour les attributions de fonds à Winnipeg et aux régions rurales et du Nord du Manitoba. Les projets stratégiques sont fondés sur les recommandations du Comité de gestion et nécessitent généralement des partenariats supplémentaires qui vont au-delà des partenariats tripartites fédéral-provincial-local typiques du PICM.

Les demandes de financement de projets d'infrastructure sont évaluées selon les critères du programme et en consultation avec les ministères fédéraux et provinciaux visés. La sélection des projets est concurrentielle et fondée sur le mérite. On insiste tout particulièrement sur la viabilité financière du projet, le soutien de la collectivité et le recours à d'autres sources de financement et partenaires (par exemple, les partenariats entre plusieurs municipalités et ceux qui font intervenir les réserves et les collectivités voisines de ces dernières), les répercussions et les avantages dans la région, l'envergure du projet par rapport au financement disponible et les améliorations environnementales. Une répartition juste et équitable des fonds du programme entre les diverses régions de la province constitue également un facteur important.

Comme pour le FIMR, le programme fonctionne selon une formule de remboursement. Les promoteurs des projets engagent et paient la totalité des coûts du projet et sont ensuite remboursés par les gouvernements fédéral et provincial jusqu'à concurrence des deux tiers du montant maximal approuvé.

CATÉGORIES DE PROJETS

Plus de la moitié des projets approuvés visent les infrastructures classiques de base comme les réseaux d'aqueduc et d'égout, les routes et les ponts. Le PICM soutient également d'autres projets moins traditionnels qui visent les infrastructures qui améliorent la qualité de vie dans les collectivités, notamment les bibliothèques, les installations récréatives et les centres culturels.

Les types de projets financés à l'aide des 180 millions de dollars du PICM et approuvés au 31 mars 2007 comprenaient plus précisément :

- 68 millions de dollars (38 p. 100) pour 132 projets « verts » prioritaires dans les régions rurales et du Nord, dont :
  - 17 millions de dollars pour cinq projets d'assainissement de l'eau afin de corriger des problèmes environnementaux urgents;
  - 45 millions de dollars pour 117 projets d'aqueduc et d'égout dans des collectivités rurales et du Nord;
  - 4 millions de dollars pour neuf projets d'élimination des déchets et de recyclage;
  - 2 millions de dollars pour la protection contre les inondations de la rivière Rouge;
- 32 millions de dollars (18 p. 100) pour trois projets de routes et de ponts à Winnipeg;
- 66 millions de dollars (37 p. 100) pour 33 centres communautaires polyvalents au Manitoba;
- 10 millions de dollars (5 p. 100) pour quatre bibliothèques au Manitoba;
- 3 millions de dollars (2 p. 100) pour cinq centres ethnoculturels.

Engagements du PICM par type de projets

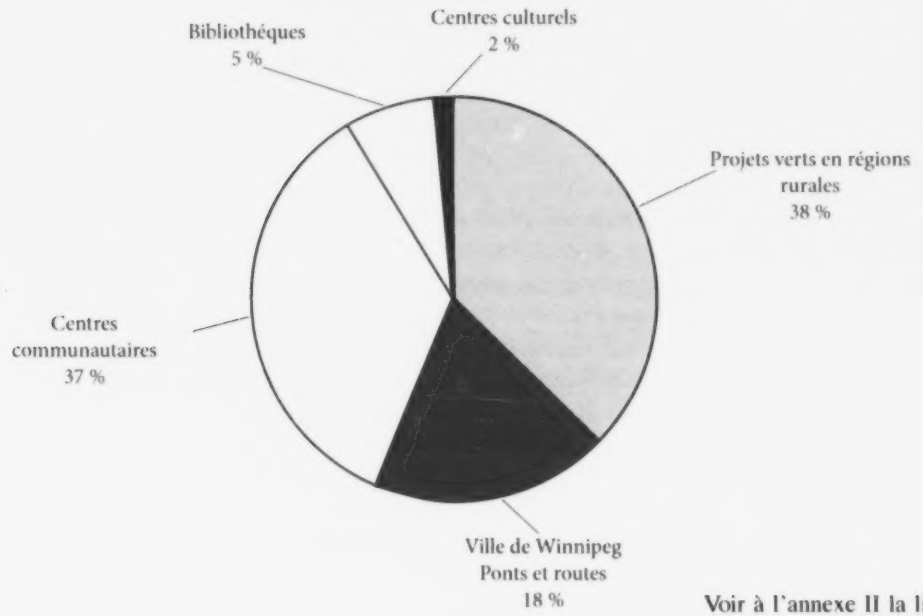

Voir à l'annexe II la liste de tous les projets du PICM approuvés et annoncés au 31 mars 2007.

LE POINT SUR LES PROJETS DU PICM EN 2006-2007

D'autres projets ont été complétés en 2006-2007 dans le cadre du Programme Infrastructures Canada-Manitoba. On a repoussé l'échéance de la fin des projets du PICM au 31 mars 2008 pour accorder plus de temps aux promoteurs de projets qui en avaient besoin.

On a terminé 25 projets pendant l'exercice de 2006-2007. Ainsi, des 173 projets approuvés aux fins de financement dans le cadre des 180 millions de dollars alloués au PICM, 155 sont terminés.

Au cours de l'exercice de 2006-2007, un certain nombre de projets remarquables ont été complétés, notamment :

- **Projets du PICM achevés en 2006-2007**

RÉGIONS RURALES ET DU NORD DU MANITOBA

Municipalité régionale de Woodlands et municipalité régionale de Rosser – 794 700 $ – Centre récréatif de South Interlake
La construction d'un nouveau centre sportif dans le village de Warren mettra à la disposition des résidents des municipalités rurales de Woodlands et de Rosser un établissement dans lequel ils pourront pratiquer des activités récréatives tout au long de l'année. Ce centre sportif remplacera l'ancien établissement datant de 44 ans, dont la structure a atteint la fin de sa durée de vie.

Ville de Dauphin et municipalité régionale de Dauphin – 2 500 000 $ – Complexe récréatif, phase II
Le Complexe récréatif Parkland a été agrandi afin d'accueillir un nouveau centre sportif polyvalent qui a ouvert ses portes en avril 2006 et qui offre de meilleures possibilités de loisirs aux résidents de Dauphin et de la région. Le centre sportif du Centre communautaire commémoratif de Dauphin, âgé de 53 ans, est donc remplacé par une nouvelle installation fonctionnelle qui intègre la technologie la plus récente d'économie d'énergie.

Ville de Selkirk – 1 106 700 $ – Système de stérilisation par rayons ultra-violets
Un nouveau bâtiment sera construit au sud-est de la station principale d'épuration des eaux usées pour abriter un nouveau système de stérilisation par ultra-violets à moyenne pression. L'installation de ce système constitue la première étape à réaliser pour pouvoir utiliser régionalement la station de traitement des eaux usées de Selkirk et aussi pour régler certains problèmes environnementaux concernant les effluents chlorés produits par la station d'épuration.

Conseil local de Norway House – 1 250 000 $ – Modernisation de la station de traitement de l'eau
La station de traitement d'eau existante sera modernisée de façon à en accroître la capacité et à s'assurer que la qualité de l'eau sera toujours conforme aux exigences des normes pour l'eau potable. Les 167 ménages de cette communauté bénéficieront de ce projet.

Municipalité régionale de Lansdowne – 500 000 $ – Aqueduc et égouts d'Arden
Les travaux permettront d'installer des égouts dans la municipalité d'Arden et de fournir de l'eau traitée aux résidents. Il sera également possible de fournir de l'eau traitée aux résidents ruraux intéressés. L'eau d'un grand nombre de puits du village n'étant pas potable, il est urgent d'alimenter le village en eau potable et d'installer un système d'égouts pour éliminer l'utilisation des champs d'épuration.

PROFIL DE COLLECTIVITÉ

Complexe récréatif Parkland de Dauphin

Devinez qui aime jouer au nouveau centre sportif de Dauphin? Exact, Burton Cummings, qui, en compagnie de Doc Walker, Hedley et Default, a participé aux cérémonies d'ouverture de la phase 2 du Complexe récréatif Parkland en avril 2006.

« Burton a dit que l'acoustique de notre nouveau centre sportif est aussi bonne qu'au MTS Centre », rapporte Donna Brown, coordonnatrice des événements qui se tiennent au complexe. « Nous avons tenu tellement d'activités qui n'auraient jamais eu lieu ici auparavant. »

Le nouveau centre sportif a attiré beaucoup d'activités à Dauphin, y compris un match hors concours d'une équipe de hockey junior de la Russie, le championnat de curling Safeway et le camp d'entraînement de l'équipe canadienne de hockey féminin. Les femmes se sont entraînées au centre sportif avant de se rendre au championnat mondial de hockey féminin de 2007 et elles ont joué un match contre une équipe locale de Dauphin, ce qui a attiré une foule énorme.

« Ce soir-là, je pense avoir refusé l'entrée à 200 personnes », affirme M^me^ Brown. Le nouveau centre sportif fait partie de la phase 2 de l'agrandissement du complexe et est financé en partie par le Programme Infrastructures Canada-Manitoba. La nouvelle construction, adjacente à la piste de curling et à la piscine existantes, comprend aussi un couloir de marche intérieur.

« J'ai été étonnée du nombre de personnes qui utilisent ce couloir », dit M^me^ Brown. « Cette installation attire des personnes que je ne voyais jamais ici avant. »

Elle est agréablement surprise par les retombées économiques que le centre a eues sur l'ensemble de la collectivité et affirme que les revenus tirés des événements font plus que compenser les coûts pour les accueillir. Et de conclure : « La collectivité de Dauphin est très chanceuse et très fière de posséder une installation aussi polyvalente et aussi attrayante ».

Municipalité régionale de Victoria – 240 000 $ – Station de traitement d'eau de Holland
Rénovation et agrandissement de la station de traitement d'eau de Holland, qui existe depuis 37 ans. Les travaux permettront de réduire la teneur en manganèse de l'eau, qui dépasse actuellement la teneur permise pour l'eau potable, et de raccorder un plus grand nombre d'agriculteurs à la station de traitement d'eau.

Municipalité de Morden – 405 000 $ – Expansion et modernisation des installations de traitement des eaux usées
Construction de deux nouvelles cellules aérées de traitement primaire ainsi que d'une autre cellule secondaire à cette station de traitement des eaux usées construite par étapes (1955-1992). La station est surchargée par des déchets industriels et a une capacité minime de stockage hydraulique. Ces travaux permettront de maintenir cette capacité de stockage tout en protégeant l'environnement et en répondant aux besoins d'un secteur industriel en croissance.

WINNIPEG

Ville de Winnipeg – 1 500 000 $ – Pont Redwood
Ce projet inclut la remise en état de la sous-structure du pont Redwood, y compris la stabilisation et la réparation de la fondation en béton et des éléments porteurs de structure, qui sont délabrés. Ce pont est le plus vieux pont de Winnipeg dont la structure est demeurée telle qu'elle était lors de sa construction. Il a été bâti en 1908 pour relier, par tramway et chariot, deux collectivités distinctes.

Ville de Winnipeg – 1 617 000 $ – Centre communautaire de Red River
Le nouveau centre communautaire, d'une superficie de 11 000 pieds carrés, a ouvert ses portes en septembre 2006, au 293, avenue Murray, dans Kildonan Ouest. Le centre étant plus grand, la population en croissance de cette collectivité peut maintenant y tenir ses activités. Les partenaires du milieu ont réussi à réunir environ 1,2 million de dollars pour la construction de cette nouvelle installation communautaire.

Association islamique du Manitoba – 500 000 $ – Centre ethnoculturel
Le centre communautaire de 12 000 pieds carrés de la Manitoba Islamic Association comprend des salles de classe, une bibliothèque, des locaux à bureaux, une salle de réunion, une cuisine, un espace commercial de vente au détail et une salle polyvalente de 600 places. Le centre ethnoculturel a été inauguré le 20 janvier 2007 et dessert quelque 10 000 musulmans au Manitoba.

PROFIL DE COLLECTIVITÉ

Centre communautaire de Red River

Cela prend beaucoup d'efforts pour construire un centre communautaire à partir de zéro. Il faut travailler très fort : événements de collecte de fonds, lave-auto, tirages et sollicitation. Il faut planifier : plans directeurs, projections de coûts, passation de marchés. Mais il faut surtout une grande détermination.

« Nous avons reçu beaucoup d'appui de la collectivité », souligne Scott Brooks, président du Centre communautaire de Red River. M. Brooks a piloté le projet de construction d'un tout nouveau centre pour la collectivité de St-Paul Ouest qui a réussi à amasser 340 000 $ pour le centre.

« Notre collectivité a connu une véritable croissance qui d'ailleurs se poursuit », dit M. Brook qui a travaillé avec la collectivité et les trois paliers de gouvernement pour financer la construction du nouveau centre d'une superficie totale de 12 400 pieds carrés. La collectivité en était à sa troisième tentative pour construire un nouveau centre communautaire lorsque Scott, père de deux enfants, est entré en scène.

« Nous devions aller à l'extérieur de la collectivité pour jouer au hockey, au soccer, au baseball, et ainsi de suite », rappelle M. Brooks. « Maintenant, nous faisons tout ici, et plus encore. »

L'installation, qui a bénéficié d'un financement de 1 617 000 $ dans le cadre du PICM, a permis l'organisation d'un certain nombre d'activités et de programmes depuis son ouverture en septembre 2006.

« Nous offrons toutes sortes d'activités, du montage d'albums souvenir aux arts martiaux et au badminton. Des plus âgés aux plus jeunes, tous les membres de la collectivité ont profité du centre communautaire. »

- **Projets du PICM en voie de réalisation**

Dix-huit autres projets du PCIM sont en voie de réalisation dans les régions rurales et du Nord du Manitoba et à Winnipeg. Certains de ces projets sont décrits ci-dessous.

RÉGIONS RURALES ET DU NORD DU MANITOBA

Conseil communautaire de Wabowden – 708 000 $ – Nouveau site d'enfouissement
Ce projet consiste à construire un site d'enfouissement de classe II, qui sera principalement destiné à la collectivité de Wabowden et à la région de Setting Lake Cottage. Le projet vise à remplacer l'ancien site d'enfouissement, qui a atteint sa pleine capacité. Il facilitera la gestion des déchets et la réduction de la quantité de déchets tout en préservant l'environnement.

Village de St-Claude – 75 000 $ – Agrandissement et rénovation de la bibliothèque
Ce projet vise l'agrandissement et la rénovation de la bibliothèque de St-Claude. On intégrera l'ancienne caserne de pompiers, vacante et adjacente à la bibliothèque, en vue de fournir environ 2 000 pieds carrés d'espace supplémentaire pour la bibliothèque ou à des fins communautaires. Les résidents de la collectivité et des régions avoisinantes fréquenteront ainsi davantage les installations.

MR de Gimli – 2 952 600 $ – Station régionale de traitement des égouts
Ce projet consiste à construire une station régionale de traitement des égouts à l'emplacement de la station actuelle d'épuration de la MR. La nouvelle station régionale sera utilisée par la ville et la MR de Gimli et, plus tard, probablement par d'autres collectivités.

MR d'Alexander – 400 000 $ – Réseau d'aqueduc régional
Grâce au financement du PICM, la municipalité rurale commencera la construction de son aqueduc régional. Jusqu'à 60 % de la demande actuelle de services d'eau sera assurée par le premier tronçon de cinq kilomètres de l'aqueduc.

WINNIPEG

Ville de Winnipeg – 1 910 000 $ – Centre récréatif Cindy Klassen (anciennement Sargent Park), rénovations et agrandissement
Le projet, un réaménagement majeur du centre récréatif existant, comprend un nouveau couloir de marche et de course, une nouvelle salle d'aérobie et de musculation, de nouvelles salles de réunion polyvalentes, des courts de tennis, un stationnement restauré, un hall d'entrée et une aire de contrôle.
Ce projet a bénéficié d'un financement de 2,7 millions de dollars du Programme Manitoba-Winnipeg d'infrastructures de détente et de loisirs, en plus du financement de 1,9 million de dollars provenant du Programme Infrastructures Canada-Manitoba.

North End Community Renewal Corporation – 3 000 000 $ – Le Centre de mieux-être de North End
Le projet comprendra un centre de mieux-être multiservices de 29 000 pieds carrés aménagé sur l'ancien site du YM-YWCA Nord, au 365, rue McGregor. Le projet d'investissement, dont la valeur est de l'ordre de 4 à 5 millions de dollars, nécessite la rénovation du gymnase, y compris le terrain de ballon panier et des installations de jeux, ainsi que l'aménagement d'un centre pour les jeunes comportant un mur d'escalade et un parc intérieur pour les planches à roulettes, d'une garderie unique et ultramoderne, d'un terrain de jeu intérieur et d'une cour extérieure, d'une cuisine communautaire, d'un café et d'un lieu de rencontre. En outre, il y aura de l'espace à bureaux destinés à plusieurs organismes dispensant une

gamme de services, notamment des soins de santé, de la formation visant à développer les aptitudes à l'emploi, ainsi que l'élaboration et l'organisation d'activités communautaires.

Le centre culturel hellénique du Manitoba – 500 000 $ – Installation communautaire polyvalente
Le centre culturel hellénique du Manitoba sera situé au 2255, avenue Grant, à côté de l'église orthodoxe grecque St. Demetrios. L'installation proposée de 7 000 pieds carrés comprendra une bibliothèque, des salles de classe, une galerie/aire d'exposition et une salle polyvalente de 1 910 pieds carrés.

PARTIE IV

ATTEINTE DES OBJECTIFS DES PROGRAMMES

Projets achevés du PICM, du FIMR et du FCIS, et leurs avantages

Depuis l'an 2000, les PICM ont permis de financer plus de 240 projets, dont 65 dans le cadre du FIMR et 173 aux termes du PICM, ainsi que trois projets stratégiques d'envergure par le FCIS. Le tableau ci-dessous résume les types de projets et leur état d'avancement :

Demandes soumises aux termes du FIMR

Type de projets	Approuvés	En cours	Terminés
Connectivité	3	3	
Culture	4	4	
Routes locales	1	1	
Loisirs	13	12	1
Déchets solides	4	4	
Tourisme	4	4	
Eau	14	14	
Eaux usées	22	20	2
Total	**65**	**62**	**3**

Demandes soumises aux termes du PICM

Type de projets	Approuvés	En cours	Terminés
Bibliothèque	4	1	3
Culture	4	1	3
Recyclage	3		3
Routes locales et ponts	8		8
Loisirs	23	5	18
Déchets solides	8	2	6
Tourisme	7	1	6
Eau	53	3	50
Eaux usées	62	5	57
Efficacité énergétique	1		1
Total	**173**	**18**	**155**

Demandes soumises aux termes du FCIS

Type de projets	Approuvés	En cours	Terminés
Routes locales et ponts	1		1
Eau	1	1	
Eaux usées	1	1	
Total	**3**	**2**	**1**

Total : FIMR, PICM et FCIS	**241**	**82**	**159**

PROFIL DE COLLECTIVITÉ

Les bibliothèques

Nous vivons à l'ère de l'information. La plupart d'entre nous avons l'information au bout des doigts à la maison ou au bureau grâce à Internet, et au coin de la rue à la bibliothèque locale. Mais comme le volume de l'information disponible augmente chaque jour, il faut bien sûr songer à construire des installations plus spacieuses. C'est l'une des raisons pour lesquelles le Programme Infrastructures Canada-Manitoba aide à la construction et à la rénovation des bibliothèques.

« Pour nous, le plus gros avantage réside dans l'espace supplémentaire dont nous disposons maintenant pour les livres, les archives et les aires de lecture », affirme Linda Cook, bibliothécaire en chef à la bibliothèque régionale de Minnedosa.

La ville de Minnedosa et les municipalités rurales de Minto et Odanah ont reçu un financement suffisant pour doubler la surface de leur bibliothèque. L'espace supplémentaire profitera à tous les groupes d'âge, mais M^me^ Cook estime que ce sont les enfants qui profiteront le plus de l'agrandissement.

« Je suis absolument ravie lorsque les enfants se dirigent tout droit dans le nouveau secteur des enfants et se mettent à lire », dit M^me^ Cook. « Et ils sont ravis eux aussi. »

Donna Gamache, vice-présidente de la North Norfolk-MacGregor Regional Library, est d'accord pour dire que les enfants ont aussi grandement profité de leur nouvelle bibliothèque.

« Nous n'avions même pas de programme de lecture à l'ancienne bibliothèque, tout simplement parce que n'avions pas de place », explique M^me^ Gamache.

L'ancienne bibliothèque MacGregor n'avait qu'une superficie de 700 pieds carrés, alors que la nouvelle dispose de 2 800 pieds carrés, soit quatre fois plus. Trois jours par semaine, le personnel peut maintenant offrir aux enfants des activités de lecture et de bricolage et tenir des concours s'adressant aux lecteurs de trois niveaux différents. L'espace disponible a permis d'ajouter des livres, des ordinateurs, des aires de lecture et une salle de réunion qui est utilisée par les organisations sans but lucratif de la région.

Le PICM et le FIMR financent des travaux d'amélioration des infrastructures. Les avantages des projets réalisés et anticipés sont donc d'importantes composantes du programme. Par exemple, le processus de sélection sert à comparer les avantages prévus par les promoteurs concurrents. Le comité consultatif continue d'accorder la priorité aux projets d'infrastructure écologiques qui protègent l'environnement. Il tient aussi compte de l'effet à long terme des projets sur la collectivité.

Sans être exhaustive, la liste suivante indique les avantages directs que les Manitobains tirent des projets terminés qui ont été financés par le PICM et le FIMR :

(Pour avoir la liste complète des projets du FIMR, veuillez consulter l'annexe I, et celle des projets des PIMC, l'annexe II.)

Améliorer la qualité de l'environnement

Qualité de l'eau

- 47 829 ménages ont une meilleure eau potable;
- 1 924 ménages de plus ont accès aux systèmes municipaux d'alimentation en eau potable.

Gestion de l'eau et des eaux usées

- 9 881 ménages ont une eau épurée de meilleure qualité;
- La quantité d'eau utilisée non déclarée a baissé de 2 010 018 mètres cubes par année;
- 1 402 ménages de plus sont branchés aux réseaux d'égouts;
- La capacité d'épuration des eaux usées s'est accrue de 6 389 mètres cubes par année;
- La capacité du réseau collecteur d'eaux usées s'est accrue de 2 396 285 mètres cubes.

Gestion des déchets solides

- Les déchets solides envoyés au recyclage et au compostage ont augmenté de 3 169 tonnes par année;
- Les déchets solides municipaux ont diminué de 874 tonnes métriques par année;
- Les émissions de méthane ont diminué de 10 tonnes par année.

Améliorer l'infrastructure communautaire

- Les installations récréatives communautaires améliorées sont utilisées par 780 350 personnes;
- Le nombre de documents en circulation dans les bibliothèques a augmenté de 45 000 par année.

Construire une infrastructure du XXIe siècle

Utilisation plus efficace de l'infrastructure existante

- Les coûts liés au cycle de vie des installations existantes sont réduits de 275 377 $, grâce à la mise en œuvre de pratiques exemplaires de gestion.

PARTIE V

FONDS CANADIEN SUR L'INFRASTRUCTURE STRATÉGIQUE (FCIS)

Le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS) est un fonds d'investissement d'une valeur de 4 milliards de dollars créé par le gouvernement du Canada pour soutenir les projets d'infrastructure de grande envergure qui dépassent la portée et la capacité des programmes existants, partout au pays.

APERÇU DU PROGRAMME

Le FCIS, s'il se veut un complément aux autres programmes d'infrastructure du Canada, est tout de même différent de ces autres programmes sur le plan de l'orientation. Il est fondé sur les partenariats conclus entre le gouvernement fédéral et les administrations municipales, provinciales, territoriales ainsi qu'avec des intervenants du secteur privé. Chaque partenariat est régi par des arrangements qui lui sont propres. Les investissements sont dirigés vers les projets d'envergure ayant une importance à l'échelle nationale ou régionale. L'équité régionale est un facteur qui entre en ligne de compte dans l'attribution des fonds. En général, les coûts sont partagés entre les trois ordres de gouvernement. Il existe cinq catégories d'investissement essentielles pour favoriser l'atteinte des objectifs économiques et sociaux du Canada, soit :

1. les infrastructures routières et ferroviaires;
2. les infrastructures de transport locales;
3. les infrastructures touristiques ou de développement urbain;
4. les infrastructures relatives à l'eau et aux eaux usées;
5. les infrastructures de communication à large bande.

LE FCIS AU MANITOBA

AGRANDISSEMENT DU CANAL DE DÉRIVATION DE LA RIVIÈRE ROUGE

Sous l'autorité de la Commission du canal de dérivation du Manitoba, le projet d'agrandissement du canal de dérivation est le premier projet approuvé dans le cadre du FCIS. Il s'agit d'un des quatre projets de « priorité nationale » définis par le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial. Le projet est maintenant entièrement financé par les deux gouvernements qui ont investi chacun 332,5 millions de dollars, soit un total de 665 millions de dollars.

En plus du projet du canal de dérivation, l'administration fédérale a accordé au Manitoba 55 millions de dollars dans le cadre du FCIS pour des priorités « provinciales ». À cette fin, le 19 mars 2004, les gouvernements fédéral et provincial, en collaboration avec la Ville de Winnipeg, ont annoncé qu'ils avaient conclu une entente de principe les engageant à fournir jusqu'à 165 millions de dollars, soit 55 millions de dollars chacun, pour les priorités de la Ville de Winnipeg en matière d'infrastructure stratégique, le tout réparti sur plusieurs années.

PROJETS DE LA VILLE DE WINNIPEG

Le 22 avril 2005, le gouvernement du Canada, la province du Manitoba et la Ville de Winnipeg ont annoncé une réorganisation des priorités de l'infrastructure stratégique pour Winnipeg.

Les priorités sont les suivantes :

1. **Le passage inférieur de Kenaston, 44,25 millions de dollars** – Le gouvernement du Canada verse 13 millions, le Manitoba, 13 millions, et la Ville de Winnipeg paye la différence;

2. **Améliorations au système de traitement des eaux usées de Winnipeg, 166 millions de dollars** – 42 millions du gouvernement du Canada, 25 millions de la province du Manitoba, et le reste de la Ville de Winnipeg.

3. **Programme Manitoba-Winnipeg d'infrastructures de détente et de loisirs : un programme pluriannuel d'amélioration des installations communautaires stratégiques, 43 millions de dollars** – Le Manitoba verse 17 millions pour l'initiative et la Ville de Winnipeg, 26 millions.

L'appui fédéral et provincial offert aux termes du FCIS pour le projet de passage inférieur de Kenaston et d'amélioration du système de traitement des eaux usées de la ville a facilité la conclusion d'une entente tripartite en vertu de laquelle les contributions du Manitoba et de Winnipeg au programme pluriannuel d'amélioration des installations communautaires stratégiques sont fixées respectivement à 17 millions de dollars et à 26 millions de dollars, pour un total de 43 millions de dollars.

Le passage inférieur de Kenaston

- Le passage inférieur du boulevard Kenaston est officiellement ouvert au public depuis le 22 septembre 2006. Le coût total de la construction, estimé à 48,1 millions de dollars, a été assumé conjointement par le gouvernement du Canada, la province du Manitoba et la Ville de Winnipeg.

  Le projet comprend la construction d'un passage inférieur à l'intersection du boulevard Kenaston et des voies ferrées du CN qui le croisent à la hauteur de l'avenue Wilkes, et d'une structure ferroviaire de deux voies en béton renforcé, qui passera par-dessus Kenaston.
  La construction d'un passage inférieur avec couloirs réservés et les améliorations aux routes connexes contribuent à réduire les émissions des véhicules lors des périodes d'attente au passage à niveau.
  Le projet comprenait également la construction de la promenade Sterling Lyon et du boulevard Lorimar, ainsi que la restauration des intersections connexes.

Amélioration du système de traitement des eaux usées

- L'amélioration du système de traitement des eaux usées de la Ville de Winnipeg a été désignée prioritaire dans le sillage du Plan d'action de protection du lac Winnipeg annoncé en février 2003 et des recommandations de la Clean Environment Commission dans son rapport d'août 2003, après le déversement d'eaux usées dans la rivière Rouge en septembre 2002.

  Aux fins du financement du FCIS, on a déterminé que l'amélioration du système de traitement des eaux usées prendra la forme d'un projet échelonné sur 10 ans. Il comprendra une série d'améliorations au traitement portant notamment sur la désinfection, le contrôle des nutriments et le traitement des centrifugats aux trois centres de contrôle de la pollution par les eaux usées, dans le West End, le North End et le South End.

Programme Manitoba-Winnipeg d'infrastructures de détente et de loisirs

- L'investissement de 43 millions de dollars est destiné à l'amélioration et à la construction d'installations récréatives partout à Winnipeg, ainsi qu'à trois « fonds d'investissement » pour améliorer les centres communautaires vieillissants, les pistes de planches à roulettes et les parcs d'amusement à jets d'eau. La province du Manitoba et la Ville de Winnipeg se sont déjà entendues sur la première ronde de projets prioritaires.

  Les échéanciers des projets sont confirmés chaque année dans le budget des équipements de la Ville de Winnipeg et tiennent compte des priorités, du degré d'avancement des projets et de la capacité financière et opérationnelle.

  Pour obtenir la liste complète des projets et de leurs échéanciers, consultez l'annexe III.

PARTIE VI

REGARD VERS L'AVENIR

Les PICM, dans le cadre des travaux d'infrastructure (construction, rénovation, agrandissement ou amélioration matérielle de l'infrastructure), permettent d'améliorer la qualité de vie des Manitobains et de jeter les fondations d'une croissance économique durable au XXIe siècle. Les programmes s'inscrivent dans la longue lignée de collaboration entre le gouvernement du Canada, la province du Manitoba et les collectivités pour l'amélioration des infrastructures.

ACHÈVEMENT DU PROGRAMME INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA (PICM)

Au cours de l'exercice qui prend fin le 31 mars 2008, les 18 projets restants du PICM seront achevés. Une fois terminé, le PICM 2000-2008 comprendra à la fois les projets de construction et de restauration d'infrastructures, dont 62 installations de traitement des eaux usées, 53 installations d'épuration de l'eau, 8 ponts et routes locales, et 38 installations communautaires telles que des bibliothèques, des centres ethnoculturels et des installations de loisirs et de sport.

Lorsqu'il sera achevé, le PICM aura permis la réalisation de 173 projets d'amélioration d'infrastructures dans toutes les régions du Manitoba. Le programme de 180 millions de dollars aura également servi à obtenir des investissements directs supplémentaires d'environ 220 millions de dollars, portant ainsi l'investissement total à près de 400 millions de dollars.

Le Rapport d'étape annuel fait état des avantages escomptés des projets du PICM. Les retombées réelles se matérialiseront au cours des mois et années à venir. On s'attend notamment à une eau de meilleure qualité, à une plus grande participation des Manitobains et Manitobaines à une gamme plus vaste d'activités communautaires telles que la fréquentation des bibliothèques et des centres ethnoculturels, l'utilisation des installations récréatives ou l'accès accru à Internet haute vitesse.

MAINTIEN DU FONDS SUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE RURALE

Compte tenu de l'achèvement du PICM, le FIMR de 120 millions de dollars devient, au cours de l'exercice 2007-2008, le principal mécanisme d'exécution des programmes d'infrastructures Canada-Manitoba. Les demandes de financement continueront d'être acceptées et les fonds du programme non encore dépensés seront alloués. Les travaux de construction se poursuivront dans le cas de 62 projets et 10 autres projets devraient être achevés, y compris les suivants :

- Poste de pompage des eaux d'égouts à Portage la Prairie;
- Réseau de télécommunications à large bande de Parkland;
- Projet de la société protectrice des animaux de Winnipeg;
- Réaménagement du parc de la Bibliothèque du Millénaire.

FINANCEMENT SUPPLÉMENTAIRE POUR LE FONDS SUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE RURALE EN 2007

Un montant supplémentaire de 25 millions de dollars a été ajouté au FIMR, en sus des 120 millions attribués au programme initial. Ce montant supplémentaire consiste en des contributions égales des administrations fédérale, provinciale et locales. Ce supplément de 25 millions de dollars pour 2007-2008 a pu être versé grâce à une modification apportée le 29 mai 2007 à l'entente régissant le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Manitoba.

MAINTIEN DU FONDS CANADIEN SUR L'INFRASTRUCTURE STRATÉGIQUE

Le projet du passage inférieur de Kenaston est terminé, mais les travaux de rénovation de trois centres de contrôle de la pollution des eaux usées de Winnipeg se poursuivent. Par ailleurs, les contributions des gouvernements fédéral et provincial au FCIS permettent à la Ville d'aller de l'avant avec les améliorations, d'une valeur de 43 millions de dollars, aux installations de loisirs de Winnipeg. Par exemple, la construction d'un nouveau terrain de soccer intérieur à l'Université du Manitoba et la restauration du complexe récréatif Cindy Klassen (autrefois Sargent Park) doivent débuter au cours de la deuxième moitié de 2007. Le planchodrome de Komenda et le parc d'amusement à jets d'eau de Linden Woods ouvriront à l'été 2007.

LE PLAN D'INFRASTRUCTURE CHANTIERS CANADA

Un plan d'infrastructure à long terme, d'une valeur de 33 milliards de dollars, comprenant plusieurs éléments, a été présenté dans le budget fédéral de 2007. Au cours des prochains mois, le gouvernement fédéral consultera les provinces afin de conclure des ententes relatives aux nouveaux programmes de financement. Les nouveaux programmes permettront de réaliser des investissements importants dans des catégories d'infrastructure comme le réseau routier national, le transport en commun, l'assainissement de l'eau, les installations de traitement des eaux usées et l'énergie verte. Dans le cadre du Fonds Chantiers Canada, une somme de 8,8 milliards de dollars aidera à appuyer de grands projets stratégiques de même que des projets municipaux de moindre envergure.

PARTIE VII

RÉSUMÉ DES DÉPENSES DES PROGRAMMES

Voici un résumé rétrospectif des dépenses réelles des programmes jusqu'à la clôture de l'exercice, le 31 mars 2007 :

PROGRAMMES INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA

DÉPENSES RÉELLES (en milliers de dollars)

	CANADA	MANITOBA (NET)	LOCAL/ PROMOTEUR	TOTAL PICM
2000-2001	312,5	377,1	-	689,6
2001-2002	4 178,3	4 290,6	3 487,7	11 956,6
2002-2003	16 634,0	12 005,0	13 648,0	42 287,0
2003-2004	19 595,8	15 669,7	17 195,4	52 460,9
2004-2005	7 050,2	10 307,2	8 282,0	25 639,3
2005-2006	21 285,8	22 120,5	21 268,7	64 674,9
2006-2007	14 676,8	22 815,9	21 329,7	58 822,4
TOTAL	**83 733,4**	**87 586,0**	**85 211,5**	**256 530,7**

REMARQUES :

1. Les écarts entre les dépenses fédérales, provinciales et locales sont attribuables aux faits suivants :

   a) Les programmes Infrastructures Canada-Manitoba prévoient des contributions générales égales, en partenariat avec les promoteurs locaux, pendant la durée totale des programmes (de plusieurs années). Les formules de partage des coûts peuvent toutefois varier selon les projets ou l'exercice. Par exemple, en 2006-2007, le Manitoba a fait une contribution de 8,2 millions de dollars, dans le cadre du FCIS, pour améliorer le système de traitement des eaux usées de la ville de Winnipeg. La contribution fédérale correspondante sera versée en 2007-2008;

   b) Le Canada et le Manitoba partagent les frais administratifs du secrétariat du programme d'infrastructures et ceux du projet d'amélioration de la protection contre les inondations de la rivière Rouge et du projet de connectivité de Broadband Communications North. Il n'y a pas de contributions locales à ces éléments.

2. Les dépenses réelles des « localités/promoteurs » représentent un tiers des coûts admissibles des projets. Dans les faits, les dépenses des localités ou promoteurs peuvent dépasser le tiers des coûts du projet, car les projets du PICM sont souvent approuvés à un niveau moindre que les coûts estimés.

3. Dans le présent rapport annuel conjoint, les dépenses des programmes Infrastructures Canada-Manitoba ne comprennent pas celles du projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge.

4. Les dépenses du Manitoba sont des dépenses nettes, une fois pris en compte les recouvrements fédéraux.

PROGRAMMES INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA

DÉPENSES RÉELLES BRUTES DU MANITOBA

(en milliers de dollars)

	DÉPENSES RÉELLES BRUTES DU MANITOBA	RECOUVREMENT DU FÉDÉRAL	DÉPENSES RÉELLES NETTES DY MANITOBA
2000-2001	608,3	(231,2)	377,1
2001-2002	4 992,0	(701,4)	4 290,6
2002-2003	12 640,7	(635,7)	12 005,0
2003-2004	16 049,9	(380,2)	15 669,7
2004-2005	10 656,1	(348,9)	10 307,2
2005-2006	22 439,1	(318,6)	22 120,5
2006-2007	23 131,6	(315,7)	22 815,9
TOTAL	**90 517,7**	**(2 931,7)**	**87 586,0**

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir plus de renseignements sur les programmes Infrastructures Canada-Manitoba, communiquez avec :

Anita Desrochers, agente d'information des programmes
Secrétariat d'Infrastructures Canada-Manitoba
363, rue Broadway, bureau 1140
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3N9
Téléphone : 945-1906 ou, sans frais, 1 800 268-4883
Télécopieur : 948-2035

Courriel : infra@gov.mb.ca

Site Web des Programmes Infrastructures Canada-Manitoba : www.infrastructure.mb.ca

ANNEXE I

FONDS SUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE RURALE (FIMR) CANADA-MANITOBA 2005-2010

Projets approuvés par région en date du 31 mars 2007

Remarque : L'entente relative au Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Manitoba prévoit l'établissement d'un comité consultatif fédéral-provincial qui étudie les projets et formule des recommandations sur leur financement au comité de gestion fédéral-provincial du programme.

Collectivité / Promoteur	Projet	Financement total du FIMR	Terminé
FINANCEMENT TOTAL DU FIMR : contributions égales des administrations fédérale, provinciale et locales (1/3 chacun)			
INTERLAC			
MR de Fisher	Projet d'élimination des déchets solides	237 900 $	
MR de St-Clements	Égout et aqueduc, East Selkirk	4 600 000 $	
MR de Bifrost	Services d'aqueduc, parc industriel	600 000 $	
MR de Rosser et MR de Rockwood	Projet d'étang d'épuration	2 713 500 $	
MR de St-Paul Ouest	Complexe polyvalent de St-Paul Ouest	525 000 $	
NORD			
Conseil communautaire de Matheson Island	Étang d'épuration de Matheson Island	531 000 $	
Conseil communautaire de Pine Dock	Centre d'élimination des déchets solides	576 000 $	
Ville de Churchill	Centre de transfert des déchets	756 000 $	
Broadband Communications North Inc	Stratégie de connectivité du Nord	2 800 000 $	
Conseil local de Sherridon	Station de traitement d'eau	3 283 000 $	
Conseil communautaire de Meadow Portage	Modernisation de la station de traitement d'eau	1 311 000 $	
Conseil communautaire de Thicket Portage	Station de traitement d'eau	1 194 800 $	
Conseil communautaire de Gods Lake Narrows	Station de traitement d'eau	2 093 700 $	
Ville de Lynn Lake	Système de traitement d'eau – Phase II	1 000 000 $	
Ville de Grand Rapids	Projet d'aqueduc et d'égouts	5 100 000 $	
CENTRE-NORD			
Ville et MR de Portage La Prairie	Amélioration de la décharge d'Oakville	379 800 $	
Ville de Portage La Prairie	Poste de pompage des eaux d'égouts à l'ouest de Portage	499 800 $	
MR de Portage La Prairie	Station de relèvement d'Oakville	429 900 $	
Ville de Portage la Prairie	Amélioration des installations de loisirs de Lac Crescent	360 000 $	X
MR de Cartier	Égouts sous pression et étang d'épuration de St-Eustache	1 410 000 $	
Central Plains Inc.	Projet de communication à large bande dans le centre du Manitoba	2 100 000 $	
Ville de Gladstone et MR de Westbourne	Centre communautaire du district de Gladstone	750 000 $	

Collectivité / Promoteur	Projet	Financement total du FIMR	Terminé
PARKLAND			
Réseau de télécommunications de Parkland	Réseau à large bande sans fild	4 000 000 $	
Ville de Russell	Amélioration du traitement des eaux usées	990 000 $	
MR et Ville de Dauphin	Station industrielle de traitement des eaux usées dans le parc industriel	10 000 000 $	
Ville de Ste Rose du Lac	Parc Molgat	261 930 $	
MR d'Ochre River	Oako Beach Drive	66 000 $	
Village de McCreary	Projet de réfection des canalisations d'égout	48 000 $	
MR de Shell River/Municipalité de Roblin	Agrandissement de l'étang d'épuration	912 000 $	
Ville de Dauphin	Perfectionnement du système Eco-Chill de la patinoire de Dauphin	390 000 $	
Municipalité de Swan River	Centre de loisirs et de culture physique de Swan Valley	1 200 000 $	
CENTRE-SUD			
Ville de Carman	Amélioration de la station d'épuration	603 000 $	
Ville de Winkler	Agrandissement de la station de traitement des eaux usées	1 521 000 $	X
MR de Lorne	Étang d'épuration de Swan Lake	1 440 000 $	
MR d'Altona/MR de Rhineland	Agrandissement de la station de traitement des eaux usées	2 400 000 $	
Municipalité de Morden	Projet d'étang d'épuration des eaux usées	1 800 000 $	
Pilot Mound Millennium Recreation Complex Inc.	Le complexe récréatif Millenium de Pilot Mound	855 000 $	
Village de Notre-Dame-de-Lourdes	Centre de mieux-être Lourdéon – Bibliothèque et aire communautaire	240 000 $	
SUD-EST			
MR de Niverville	Modernisation du système d'épuration des eaux usées	2 400 000 $	
MR d'Alexander	Station de traitement d'eau	2 700 000 $	
MR de Taché	Projet d'alimentation en eau de Lorette	3 600 000 $	
MR de Taché	Agrandissement de l'installation de traitement des eaux usées de Landmark	375 000 $	
SUD-OUEST			
Ville de Hartney	Modernisation de l'installation de traitement de l'eau	402 000 $	
Centre Keystone de Brandon	Centre d'excellence en agriculture et modernisation des installations	15 000 000 $	
MR d'Ellice	Route touristique de la vallée Qu'Appelle	225 000 $	

Collectivité / Promoteur	Projet	Financement total du FIMR	Terminé
MR de Strathcona	Modernisation de l'étang d'épuration de Belmont	280 000 $	
MR de North Cypress	Réseau d'assainissement de Brookdale	480 000 $	
Village de St. Lazare	Extension du réseau d'aqueduc et d'égouts	72 000 $	
Ville de Minnedosa	Modernisation de la station de traitement d'eau	1 488 750 $	
MR de Riverside/MR de Strathcona	Système de traitement des eaux usées	1 100 000 $	
Municipalité de Souris	Amélioration du système de traitement des eaux usées – Phase I	400 000 $	
MR de Strathclair	Projet d'excavation d'un étang d'épuration	132 600 $	
MR de Whitehead	Projet de réfection de l'étang d'épuration	500 000 $	
Commonwealth Air Training Plan Museum Inc.	Réaménagement du Commonwealth Air Training Plan Museum – Phase I	375 000 $	
Brandon University et YMCA de Brandon	Centre des loisirs	2 400 000 $	
Municipalité de Killarney-Turtle Mountain	Installation polyvalente de Killarney et du district	1 500 000 $	
WINNIPEG			
Société pour la protection des animaux de Winnipeg	Nouvelle installation de 40 000 pieds carrés	3 000 000 $	
Parc de la Bibliothèque du Millénaire	Réaménagement du Parc de la Bibliothèque du Millénaire	2 100 000 $	
Association sportive de Winnipeg Est	Parc de loisirs de Buhler	4 500 000 $	
Smartpark de l'Université du Manitoba	Amélioration de l'infrastructure des eaux usées	3 000 000 $	X
Centre communautaire juif Rady	Rénovations et améliorations	2 250 000 $	
YMCA-YWCA de Winnipeg	Rénovation et agrandissement du South « Y »	3 000 000 $	
St. James Rods Football Club Inc.	Projet de rénovation du Rods	305 000 $	

ANNEXE II

PROGRAMME INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA (PICM) 2000-2008
Projets approuvés par région en date du 31 mars 2007

Remarque : L'entente relative au programme Infrastructures Canada-Manitoba prévoit la création d'un comité consultatif fédéral-provincial-local qui examine les projets et recommande le financement de certains d'entre eux au comité fédéral-provincial de gestion du programme.

Collectivité / Promoteur	Projet	Financement total du PICM	Terminé
FINANCEMENT TOTAL DU PICM : contributions égales des administrations fédérale, provinciale et locales (1/3 chacun)			
INTERLAC			
MR d'Eriksdale et MR de Coldwell	Terrains destinés à l'élimination des déchets	302 906 $	X
MR de Gimli	Construction d'une station régionale de traitement des égouts	4 973 004 $	
MR de St. Paul Est	Amélioration de l'infrastructure de l'aqueduc et des égouts	200 000 $	X
MR de Siglunes	Site d'enfouissement des déchets	35 000 $	X
Village de Dunnottar	Agrandissement de l'étang d'épuration	272 000 $	X
Ville de Teulon	Stabilisation de la digue de l'étang d'épuration	38 588 $	X
Ville de Selkirk	Amélioration du réseau de distribution de l'eau	627 000 $	X
Ville de Teulon	Installation de la protection en enrochement de l'étang d'épuration - Phase II	28 504 $	X
MR de Grahamdale, CC de Dauphin River et CC de Homebrook	Site d'enfouissement régional	382 611 $	X
Village de Riverton	Prolongement du réseau d'égouts	41 003 $	X
Ville de Selkirk	Système de stérilisation par rayons ultra-violets	1 106 672 $	X
Municipalité de Stonewall	Bâtiment des pompes et réservoir d'eau	755 746 $	X
Ville d'Arborg	Système de filtration de l'eau	176 000 $	X
MR de Woodlands et MR de Rosser	Centre récréatif de South Interlake	794 700 $	X
Association of Tara Shewchenko	Salle paroissiale de Fraserwood	200 000 $	X
Ville de Selkirk (Jeux d'été de l'Ouest canadien de 2003)	Stade communautaire de Selkirk	320 000 $	X
MR de Rockwood	Remplacement d'égouts et conduite d'eau de Balmoralt	2 207 400 $	X
NORD			
Municipalité de Flin Flon	Remplacement de la station de relèvement	627 760 $	X
MR de Kelsey	Stations de relèvement de Cranberry Portage	175 000 $	X
Ville de Lynn Lake	Système de traitement et de distribution de l'eau	600 000 $	X
Conseil communautaire de Brochet	Station de traitement des égouts, projet conjoint avec la Première nation de Barrens Land	1 200 000 $	X

Collectivité / Promoteur	Projet	Financement total du PICM	Terminé
Conseil communautaire de Cormorant	Modernisation de la station de traitement de l'eau	400 000 $	X
Conseil communautaire de Camperville	Modernisation du réseau d'aqueduc et d'égouts	285 000 $	X
Ville de Le Pas	Collecte et distribution de l'eau	556 000 $	X
Conseil communautaire de Duck Bay	Modernisation du réseau d'aqueduc et d'égouts	350 000 $	X
Ville de Leaf Rapids	Modernisation des stations de traitement des des eaux usées	33 442 $	X
Ville de Thompson	Upgrade sewage treatment plant and eaux usées et de relèvement	1 600 000 $	X
Conseil communautaire de Wabowden	Nouveau site d'enfouissement	708 000 $	
Conseil communautaire d'Easterville	Aménagement d'un étang d'épuration des eaux usées avec la Nation crie de Chemawawin	241 831 $	X
Conseil local de Norway House	Modernisation de la station de traitement d'eau	1 250 000 $	X
Conseil communautaire de Waterhen	Modernisation de la station de traitement d'eau	932 500 $	X
Conseils communautaires d'Aghaming, de Bissett, de Manigotagan et de Seymourville	Site d'enfouissement régional, avec la Première nation de Hollow Water	848 346 $	X
Conseil communautaire de Pikwitonei	Modernisation de la station de traitement d'eau	1 081 861 $	X
Conseil communautaire de Pine Dock	Installation de traitement des eaux usées	324 966 $	X
Conseil communautaire de Manigotagan	Modernisation de la station d'épuration des eaux usées	1 285 000 $	X
Ville de Thompson	Centre communautaire régional	2 500 000 $	X
MR de Kelsey	Réseau d'alimentation en eau de Carrot Valley	800 000 $	X
Conseil communautaire de Crane River	Amélioration du centre récréatif	90 000 $	X
Le Pas et la région	Centre de recyclage de Le Pas et de la région	90 000 $	X
Conseil communautaire de Meadow Portage	Centre d'activités récréatives	180 000 $	X
Municipalité de Flin Flon	Agrandissement des infrastructures municipales	900 000 $	X
Ville de Le Pas	Réaménagement du complexe récréatif	2 500 000 $	X
Conseil communautaire de Matheson Island	Amélioration des installations récréatives	60 000 $	
CENTRE-NORD			
MR de Cartier	Étang de stabilisation des eaux usées et conduite de refoulement de Springtein	249 200 $	X
MR de Lansdowne	Réseau d'égouts et de distribution d'eau d'Arden	500 000 $	X
MR de North Norfolk	Tunnel de service de la rue Townley	70 000 $	X
MR de Victoria	Station de traitement d'eau Holland	237 577 $	X
MR de North Norfolk	Tunnel de service de la rue Memory	60 000 $	X
Village de St. Claude	Modernisation des réseaux d'aqueduc et d'égouts au sud du village	167 000 $	X
MR de South Norfolk	Modernisation de la station de traitement d'eau de Rathwell	58 000 $	X

Collectivité / Promoteur	Projet	Financement total du PICM	Terminé
Village de Treherne	Modernisation de la station de traitement d'eau	135 000 $	X
MR de Macdonald	Amélioration de la qualité de l'eau à Sanford	68 071 $	X
MR de St-François Xavier	Agrandissement de l'étang d'épuration	320 000 $	X
MR de Greyet et Coopérative d'eau Pembina Valley Water	Remplacement du réseau d'aqueduc et d'égouts	1 762 735 $	X
Village de St. Claude	Agrandissement et rénovation de la bibliothèque	75 000 $	
Village de MacGregor et MR de North Norfolk	Bibliothèque de MacGregor et de North Norfolk	125 000 $	X
MR de Headingley	Centre du patrimoine de Headingley	300 000 $	X
Ville de Portage la Prairie	Centre familial et de loisirs pour les jeunes	150 000 $	
PARKLAND			
MR de Mountain	Réseau d'égouts par gravité de Birch River	300 000 $	X
Ville de Swan River	Infrastructure de l'aqueduc et des égouts	300 000 $	X
MR de Park - Nord	Aqueduc et égouts de San Clara	600 000 $	X
MR de Shellmouth-Boulton	Remplacement de la conduite d'eau Inglis	64 000 $	X
Village de McCreary	Remise à neuf du réseau d'égouts et de la principale station de relèvement	83 052 $	X
Village de Benito	Amélioration de la station de traitement d'eau	125 000 $	X
Ville de Russell	Prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égouts	225 000 $	X
Ville de Rossburn	Amélioration de la qualité de l'eau	200 000 $	X
Ville de Minitonas	Amélioration des installations d'évacuation des eaux usées	190 482 $	X
Ville de Dauphin	Enlèvement des boues	435 000 $	
MR d'Ochre River	Réfection de l'étang d'épuration	197 600 $	X
Ville de Ste-Rose du Lac	Reconstruction de la digue de l'étang d'épuration	75 000 $	X
Ville de Roblin	Remplacement de conduites d'eau	378 000 $	X
Village de Binscarth	Amélioration du réseau d'égouts	362 000 $	X
MR de Mountain	Réseau d'égouts de Birch River	696 710 $	X
Ville de Dauphin	Amélioration du réseau d'égouts (mur étanche en boue bentonitique)	576 000 $	
Ville de Grandview	Remplacement de conduites d'eau - Phase I	81 315 $	X
MR de Silver Creek	Modernisation de la station de traitement d'eau d'Angusville	350 880 $	X
Village de McCreary	Remise à neuf du réseau d'égouts et de la principale station de relèvement	135 960 $	X
Village d'Ethelbert	Amélioration de la station de traitement d'eau	32 287 $	X
MR de Dauphin pour l'Ukraina Folk Arts Centre	Approvisionnement en eau et installations sanitaires à Selo Ukraina	75 000 $	X
Ville de Dauphin et MR de Dauphin	Agrandissement du complexe récréatif Parkland	2 500 000 $	X

Collectivité / Promoteur	Projet	Financement total du PICM	Terminé
MR de Mountain et centre communautaire de Mafeking	Centre communautaire de Mafeking - Phase II	200 000 $	
Ville de Swan River	Complexe récréatif	900 000 $	X
CENTRE-SUD			
Ville de Winkler	Agrandissement de l'étang d'épuration des eaux usées	750 000 $	X
Village de Somerset	Remplacement de la canalisation principale	42 000 $	X
Ville d'Altona	Modernisation du réseau d'égouts	363 200 $	X
Ville de Plum Coulee	Agrandissement de l'étang d'épuration	300 000 $	X
Ville de Carman	Modernisation de la station de traitement d'eau	136 776 $	X
Ville de Morden	Agrandissement et rénovation des installations de traitement des eaux usées	405 000 $	X
MR de Stanley	Prolongement du corridor du réseau de distribution de l'eau	200 000 $	X
MR de Stanley	Traitement de l'eau de Massey	105 000 $	X
MR de Morris	Aqueduc et égouts de Sperling	175 000 $	X
MR de Montcalm	Installation de tuyaux de drainage à St-Joseph	6 738 $	X
Ville de Morris	Remplacement du réseau d'égouts et d'aqueduc	100 000 $	X
Municipalité de Gretna	Réparation de la canalisation d'eau de l'avenue Colbert	28 300 $	X
MR de Lorne	Centre d'interprétation interactif	150 000 $	X
Village de Cartwright et MR de Roblin	Projet d'amélioration de l'efficacité énergétique	200 000 $	X
MR de Montcalm	Route d'accès au Musée Saint-Joseph	69 160 $	X
Pilot Mound Millennium Recreation Complex Inc.	Centre communautaire de loisirs et de bien-être	200 000 $	X
SUD-EST			
MR d'Alexander	Réseau d'aqueduc régional	400 000 $	
MR de De Salaberry	Étang de stabilisation des eaux usées de St-Malo	330 000 $	X
Ville de Lac du Bonnet	Modernisation de la station de traitement d'eau	400 000 $	X
Ville d'Emerson	Renouvellement des conduites d'eau	115 000 $	X
MR de Hanover et Ville de Niverville	Amélioration des infrastructures du parc industriel	27 680 $	X
Cooks Creek Conservation et MR de Springfield	Gestion des eaux de surface	345 000 $	X
Ville de Steinbach	Prolongement du réseau d'égouts	800 000 $	X
MR de Taché	Mise hors service et scellement de puits	150 000 $	
MR de Whitemouth	Prolongement des égouts et agrandissement de l'étang d'épuration de Seven Sisters	175 000 $	X
Ville de Beausejour	Modernisation des égouts	296 000 $	X

Collectivité / Promoteur	Projet	Financement total du PICM	Terminé
MR de Piney	Station d'épuration des eaux usées	354 000 $	X
MR de Springfield	Réseau d'aqueduc et d'égouts d'Anola	1 096 000 $	X
MR de Taché	Modernisation du réseau d'égouts de Lorette	416 350 $	X
MR de La Broquerie	Installation d'assainissement de l'étang d'épuration	635 514 $	X
District d'administration locale de Pinawa	Amélioration du système de filtration	1 092 000 $	X
Village de Powerview	Remplacement de la conduite principale	46 080 $	X
Community Club de Reynolds	Approvisionnement en eau à Prawda	40 000 $	X
MR de Richot	Nouvelle alimentation en eau	6 000 000 $	X
Ville de Beauséjour et MR de Brokenhead	Complexe sportif Memorial	200 000 $	X
Ville de Ste-Anne	Projet de pont et de route (Villa Youville)	500 000 $	X
MR de Brokenhead	Projet d'aqueduc et d'égouts	6 600 000 $	X
MR de Stuartburn et Franklin	Prévention des inondations	300 000 $	X
SUD-OUEST			
MR de Pipestone	Étang d'épuration de Reston	300 000 $	X
MR de Whitehead	Réseau d'aqueduc et d'égout d'Alexander	500 000 $	
MR d'Edward	Amélioration de la citerne de Lyleton	37 000 $	X
MR d'Edward	Amélioration de la citerne de Pierson	37 000 $	X
MR de Riverside	Modernisation de la station de traitement d'eau de Dunrea	24 000 $	X
MR de Riverside	Centre écologique d'élimination des déchets	5 407 $	X
MR de Harrison	Élargissement du réseau d'aqueduc et d'égouts, et de l'étang d'épuration	175 000 $	X
MR d'Elton	Réseau d'égouts à faible pression et étang d'épuration de Forrest	300 000 $	X
Ville de Boissevain	Remplacement des égouts et des stations de relèvement des égouts	100 000 $	X
Ville de Brandon	Conduite d'alimentation en eau de la cellule de Ninth Street	1 200 000 $	X
Village de Glenboro	Amélioration du réseau d'égouts	33 000 $	X
Ville de Killarney	Station de relèvement de l'avenue Mountain	90 000 $	X
Ville de Neepawa	Amélioration du réseau d'aqueduc et d'égouts	480 000 $	X
Elkhorn-Wallace Recycle et Village d'Elkhorn	Augmentation du recyclage	12 000 $	X
Ville de Hamiota	Remplacement des canalisations d'eau	75 000 $	X
Village de Wawanesa	Station d'alimentation en eau et de traitement d'eau	186 000 $	X
Ville de Melita	Modernisation de la station de traitement d'eau	41 000 $	X
MR de Strathclair	Agrandissement de l'étang d'épuration	132 000 $	X
Ville de Birtle	Construction et prolongement des canalisations d'eau	183 000 $	X

Collectivité / Promoteur	Projet	Financement total du PICM	Terminé
Ville de Brandon - Westman Recycling Council	Nouvelle installation de recyclage	1 900 000 $	X
Ville de Shoal Lake	Modernisation du réseau d'aqueduc et d'égouts	355 000 $	X
Ville de Virden	Prolongement du réseau d'aqueduc et d'égouts	900 000 $	X
MR de Miniota	Étang d'épuration	320 323 $	X
Municipalité de Rapid City	Agrandissement du réservoir d'eau et remplacement du système de filtration	128 362 $	X
MR de Whitewater	Modernisation des services d'eau de Minto	240 000 $	X
Ville de Brandon	Système de stérilisation de l'eau par rayons ultra-violets	912 000 $	X
Village de Waskada	Remplacement de la conduite de refoulement	26 705 $	X
Municipalité de Carberry et MR de North Cypress	Centre communautaire récréatif de Carberry Plains	200 000 $	X
Ville de Minnedosa, MR de Minto et MR d'Odahah	Agrandissement de la bibliothèque régionale	300 000 $	X
Jardin international de la paix	Rénovation des dortoirs	751 000 $	X
WINNIPEG			
Ville de Winnipeg	Rénovation du secteur riverain du centre-ville	29 490 000 $	X
Ville de Winnipeg	Piscine Centennial de St. James Assiniboia	3 000 000 $	X
Manitoba Cardiac Institute (Reh-Fit) Centre	Amélioration des installations	3 900 000 $	X
Riverside Park Management Inc	Agrandissement du stade CanWest Global	4 500 000 $	X
Le centre culturel hellénique du Manitoba	Installation communautaire polyvalente	500 000 $	
Le centre communautaire de l'Association islamique du Manitoba	Installation communautaire polyvalente	500 000 $	X
Hindu Society of Manitoba	Installation communautaire polyvalente	500 000 $	X
Ville de Winnipeg et Centre communautaire Red River	Centre communautaire Red River	1 617 000 $	X
Winnipeg Enterprises Corp.	Remplacement du gazon au stade Canad Inns	2 100 000 $	
Manitoba Sikh Cultural & Seniors Centre	Installation communautaire polyvalente	500 000 $	
Ville de Winnipeg	Avenue Leila, amélioration et aménagement paysager	983 000 $	X
Ville de Winnipeg	Restauration du pont Redwood	1 500 000 $	X
Ville de Winnipeg	Rénovation et agrandissement du centre récréatif Cindy Klassen	1 910 000 $	
North End Community Renewal Corporation	Centre de bien-être de North End	3 000 000 $	
Conservation Manitoba	Amélioration des ouvrages de protection contre les inondations de la rivière Rouge	1 666 000 $	X
Philippine-Canadian Centre of Manitoba, Inc.	Installation communautaire polyvalente	900 000 $	X

Collectivité / Promoteur	Projet	Financement total du PICM	Terminé
Snoman Inc.	Information pour les motoneigistes et panneaux de sécurité dans les sentiers	67 762 $	X
Winnipeg Centennial Folk Festival Inc.	Protection contre les inondations	105 915 $	X
True North Entertainment Complex Ltd. Partnership	Complexe de divertissement – Centre MTS	34 000 000 $	X
Ville de Winnipeg et Winnipeg Library Foundation	Projet de bibliothèque Centennial, rénovation et agrandissement de la bibliothèque	9 000 000 $	X
Centre Culturel franco-manitobain et le Cercle Molière	Agrandissement des espaces culturels	500 000 $	X

ANNEXE III

PROGRAMME MANITOBA-WINNIPEG D'INFRASTRUCTURES DE DÉTENTE ET DE LOISIRS
Projets approuvés en date du 31 mars 2007

Cet investissement conjoint de 43 millions de dollars du gouvernement du Manitoba et de la Ville de Winnipeg annoncé le 22 avril 2005 concerne un programme de rénovation et de construction d'installations à Winnipeg, ainsi que trois « fonds d'investissement » visant la modernisation des centres communautaires et des aires de planche à roulettes et de jeux aquatiques, qui prennent de l'âge.

Les calendriers des projets sont confirmés chaque année dans le cadre du processus de budget d'immobilisations de la Ville de Winnipeg en fonction des priorités, de l'état de préparation des projets et de la capacité financière/opérationnelle. Le 31 mars 2007, la province du Manitoba et la Ville de Winnipeg ont convenu de donner priorité aux projets suivants :

Installations récréatives et centres communautaires :

- **Installation récréative du Nord de Winnipeg, 6 millions de dollars** – On procède actuellement à des consultations afin de déterminer l'emplacement et le plan d'un nouveau complexe communautaire polyvalent afin de répondre aux besoins de la collectivité. La construction devrait avoir lieu en 2008 et 2009.

- **Complexe récréatif Sinclair Park, 1 million de dollars** – On réalise actuellement une étude de faisabilité afin d'agrandir l'installation existante. On prévoit ajouter un nouveau gymnase et rénover les salles polyvalentes.

- **Centre communautaire Bronx Park, 3,9 millions de dollars** – On construira une installation de 25 000 pieds carrés afin de joindre le centre communautaire au centre pour personnes âgées Good Neighbours. Le projet comprend notamment des salles polyvalentes, un gymnase, des salles de jeu, une cafétéria, de nouvelles patinoires de hockey et un petit terrain de soccer, ainsi que des vestiaires. La construction doit commencer en 2008, la nouvelle installation devant ouvrir ses portes en 2009.

- **Complexe récréatif Cindy Klassen (autrefois Sargent Park), 2,7 millions de dollars** – Ce projet, qui prévoit la réfection majeure du centre récréatif existant, comprend une nouvelle piste de course/marche, des salles d'entraînement aérobique et musculaire, des terrains de tennis, une aire d'accueil, de nouvelles salles de réunion et à usages multiples, et l'amélioration du stationnement. Outre le montant de 2,7 M$ provenant du présent fonds, le projet a reçu un financement de 1,91 M$ dans le cadre du Programme Infrastructures Canada-Manitoba. La construction est prévue pour 2007.

- **Complexe de soccer intérieur de Winnipeg, 6 millions de dollars** – La construction d'un complexe de soccer de quatre terrains doit commencer à l'automne 2007 à l'Université du Manitoba. L'ouverture de cette installation de 105 000 pieds carrés est prévue pour l'automne 2008. Les coûts du projet s'élèvent à 12,5 millions de dollars.

- **Oasis urbaine Kildonan Park, 9 millions de dollars** – La Ville projette de construire une installation aquatique intérieure régionale comprenant une piscine pour la nage en longueur, une piscine

ludique, une aire de jeux aquatiques, un centre de mise en forme et un vestiaire afin de remplacer la piscine extérieure existante et peut être une piscine intérieure des environs. La construction devrait commencer en 2008-2009.

- **Fonds d'investissement pour les centres communautaires, 10 millions de dollars** – Il s'agit d'un fonds d'investissement destiné aux projets modestes de rénovation des centres communautaires recommandés par le General Council of Winnipeg Community Centres (GCWCC).
    - Centre communautaire Isaac Brock, 750 000 $, rénovations prévues en 2007
    - Centre communautaire Norberry/Glenlea, 1 million de dollars, rénovations prévues en 2007

Parcs d'amusement et aires de jets d'eau :

Il est prévu de construire des parcs d'amusement aquatiques extérieurs donnant entièrement accès à plusieurs jeux aquatiques interactifs colorés, et ce, grâce à un investissement de 2,6 millions de dollars du Manitoba et de la Ville de Winnipeg.

La construction devrait être achevée en 2007 en ce qui concerne deux projets de parc de jet d'eau :
- Parc d'amusement de jets d'eau de Norquay, 400 000 $
- Aire de jets d'eau de Linden Woods, 200 000 $

La construction des projets suivants commencera en 2007 pour se terminer en 2008 :
- Conversion de l'aire de jets d'eau du centre communautaire River Osborne, 250 000 $
- Conversion de l'aire de jets d'eau de River Heights, 250 000 $
- Conversion de l'aire de jets d'eau du parc Provencher, 200 000 $
- Aire de jets d'eau du CC de Saint Norbert, 200 000 $

Le fonds d'investissement pour des parcs d'amusement et les aires à jets d'eau, qui totalise 1,1 million de dollars, financera les projets prévus en 2008 et 2009.

Aires de planche à roulettes :

Les installations communautaires comportant un éventail de rampes, de pistes ou d'autres structures destinées à la pratique de la planche à roulettes recevront un investissement total de 1,8 million de dollars du Manitoba et de la Ville de Winnipeg.

- On a terminé la construction de l'aire de planche à roulettes Victoria Jason (Transcona) en 2006 avec une contribution de 100 000 $ du programme Manitoba-Winnipeg d'infrastructures de détente et de loisirs.

En 2007, on devrait terminer la construction des quatre aires suivantes :
- Aire de planche à roulettes St. Vital, 200 000 $
- Phase 1 de l'aire de planche à roulettes St. James, 150 000 $
- Aire de planche à roulettes Komenda (Charleswood), 100 000 $
- Aire de planche à roulettes Fort Garry, 400 000 $

Le fonds d'investissement pour les aires de planche à roulettes (850 000 $) financera les projets prévus en 2008 et 2009.

ANNEXE IV

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) – Catégories d'investissements et critères

Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) prévoit dix catégories d'investissements. Chacune a ses propres objectifs et des critères de présélection obligatoires permettant de déterminer l'admissibilité des projets. Chaque projet présenté dans le cadre du FIMR doit correspondre à une des dix catégories, être conforme aux objectifs de celles-ci, être directement lié à une des sous-catégories et satisfaire les critères de présélection obligatoires.

On décrit ci-dessous toutes les catégories, avec leurs objectifs, leurs sous-catégories et leurs critères de présélection obligatoires, de même que leurs critères de classement. Une matrice résumant les critères de classement applicables pour chaque catégorie suit la description des 10 catégories d'investissement et est présentée à l'annexe VI.

Catégorie 1 : EAU

But : Le but de cette catégorie est de construire, rénover ou améliorer une infrastructure publique qui permet d'améliorer la qualité de l'eau et d'assurer une utilisation et une gestion durables de l'infrastructure et des ressources en eau.

Sous-catégories :
- alimentation en eau potable;
- système de traitement de l'eau potable;
- systèmes de distribution de l'eau potable.

Critères de présélection obligatoires :
- La qualité de l'eau potable qui résulterait du projet doit respecter les Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada ou être conforme aux normes provinciales, selon l'exigence la plus élevée.
  - l'analyse de rentabilité doit démontrer la prise en considération de solutions de rechange au projet proposé ainsi que les coûts d'exploitation à long terme de l'infrastructure.
  - toutes les composantes de l'infrastructure résultant du projet qui seront en contact avec de l'eau potable devront être certifiées sécuritaires pour utilisation dans un système d'eau potable par un organisme reconnu;
  - dans la mesure où l'infrastructure résultant du projet doit servir à des fins commerciales, l'analyse de rentabilité doit prévoir le recouvrement intégral des coûts, y compris les coûts d'exploitation et d'immobilisation. Si le recouvrement intégral n'est pas possible, l'analyse de rentabilité doit présenter des stratégies de rechange à mettre en œuvre pour assurer un recouvrement.

Catégorie 2 : EAUX USÉES

But : Le but de cette catégorie est de construire, rénover ou améliorer une infrastructure publique en vue de réduire les effets possibles des effluents sur les sources d'eau potable, les écosystèmes aquatiques, y compris les ressources halieutiques et la biodiversité, et

accroître l'efficacité de la collecte et du traitement des eaux usées, incluant les eaux pluviales.

Sous-catégories :

- systèmes d'égout, y compris les systèmes d'égouts sanitaires et combinés;
- Systèmes séparés de drainage pluvial;
- Gestion centralisée des systèmes de traitement des eaux usées sur place.

Critères de présélection obligatoires :

- Le projet améliorera la qualité des effluents présents dans les eaux usées et le rejet des eaux pluviales doit réduire les effluents contaminants, y compris ceux qui ont atteint un niveau toxique, provenant des stations d'épuration des eaux.
- Dans la mesure où l'infrastructure résultant du projet servira à des fins commerciales, l'analyse de rentabilité doit prévoir le recouvrement intégral des coûts. Si le recouvrement intégral n'est pas possible, l'analyse de rentabilité doit présenter des stratégies de rechange à mettre en œuvre pour assurer un recouvrement.
- Dans le cas de projets qui traitent directement des pannes du système septique sur place, le projet doit éliminer les menaces contre la santé publique.

Catégorie 3 : DÉCHETS SOLIDES

But : Le but de cette catégorie est de construire, rénover ou améliorer une infrastructure permettant une meilleure gestion des déchets solides, d'augmenter la récupération et l'utilisation des matières recyclées et organiques, de réduire par personne le tonnage de déchets solides envoyés dans les sites d'enfouissement, de réduire les incidences environnementales et d'améliorer la récupération d'énergie.

Sous-catégories :

- Réacheminement des déchets – installations de récupération des matières
- Gestion des matières organiques
- Centres de récupération
- Sites d'enfouissement
- Traitement thermique

Critères de présélection obligatoires :

- Le projet doit être conforme à une stratégie municipale viable de gestion des déchets solides.
- Dans la mesure où l'infrastructure résultant du projet doit servir à des fins commerciales, l'analyse de rentabilité doit prévoir le recouvrement intégral des coûts. Si le recouvrement intégral n'est pas possible, le plan d'activités doit présenter des stratégies de rechange à mettre en œuvre pour assurer un recouvrement.

Catégorie 4 : TRANSPORT EN COMMUN

But : Le but de cette catégorie est de construire, rénover ou améliorer une infrastructure publique de transport pour réduire les incidences environnementales, la congestion routière, la consommation énergétique ou les émissions de GES, améliorer la sécurité, appuyer le tourisme et le commerce, stimuler le développement économique et social des zones urbaines et rurales et aider à faire du Canada un chef de file de l'utilisation des tech-

nologies novatrices d'exploitation et de gestion des systèmes de transport urbain et rural, y compris les systèmes d'information des voyageurs et de renseignements sur la circulation.

Sous-catégories :

- Transport urbain rapide : immobilisations et matériel roulant (incluant : trains légers, ajouts de trains lourds, métros, traversiers, gares de transit, stationnements incitatifs, couloirs réservés aux autobus et lignes ferroviaires).
- Autobus urbains : matériel roulant et stations de transit.
- Systèmes de transports intelligents (STI) et investissements prioritaires en immobilisations pour le transport en commun :
  - investissements dans les technologies STI pour améliorer la signalisation prioritaire pour le transport en commun; les renseignements pour les voyageurs et sur la circulation; les opérations de transport en commun; la gestion des incidents et les systèmes de sauvetage;
  - investissements en immobilisations, telles les bretelles de déviation et les voies réservées aux véhicules à occupation multiple;
  - intégration d'au moins deux de ces fonctions pour accroître l'efficacité du transport urbain et rural.

Critères de présélection obligatoires :

- Le projet doit être conforme aux plans de transport et d'utilisation du terrain applicables du Manitoba, de la région ou de la municipalité.
- Le projet doit être conforme aux objectifs du Canada en matière de développement durable, de compétitivité et de changement climatique.
- L'analyse de rentabilité du projet doit comprendre :
  - des mesures touchant la sécurité, l'efficacité, les incidences environnementales et économiques à court terme du projet, ainsi que les répercussions possibles sur une période de 5 à 10 ans;
  - des renseignements prouvant la capacité du promoteur d'exploiter et de gérer l'investissement à long terme;
  - des renseignements prouvant, s'il y a lieu, la conformité aux lignes directrices en matière de génie (p. ex. à celles de l'Association des transports du Canada);
  - des renseignements prouvant la conformité du projet à toutes les dispositions législatives fédérales et provinciales pertinentes;
  - confirmation que le projet prend en considération, le cas échéant, l'accessibilité pour les personnes handicapées.

Catégorie 5 : ROUTES LOCALES

But : Le but de cette catégorie est de construire, rénover ou améliorer les routes locales, pour réduire les incidences environnementales, la congestion routière, la consommation énergétique ou les émissions de GES, améliorer la sécurité, appuyer le tourisme et le commerce, stimuler le développement économique et social des zones locales et aider à faire du Canada un chef de file dans l'utilisation des technologies novatrices d'exploitation et de gestion des systèmes de transport urbain et rural, y compris les systèmes d'information des voyageurs et de renseignements sur la circulation.

Sous-catégories :

- Routes locales, routes de dégagement, ponts et tunnels à l'intérieur des limites municipales
- Systèmes de transports intelligents (STI) et investissements prioritaires en immobilisations pour le transport en commun :
  - investissements dans les technologies STI pour améliorer la signalisation prioritaire pour le transport en commun; renseignements pour les voyageurs et sur la circulation; opérations de transports en commun; gestion des incidents et systèmes de sauvetage;
  - investissements en immobilisations pour aider le réseau de transport en commun, telles les bretelles de déviation et voies réservées aux véhicules à occupation multiple, et intégration d'au moins deux de ces fonctions pour accroître l'efficacité du transport local.

Critères de présélection obligatoires :

- Le projet doit être conforme aux plans de transport et d'utilisation du terrain applicables du Manitoba, de la région ou de la municipalité.
- Le projet doit être conforme aux objectifs du Canada en matière de développement durable, de compétitivité et de changement climatique.
- L'analyse de rentabilité du projet doit comprendre :
  - des données sur le projet, notamment sur la réduction des émissions de GES et ses coûts;
  - des mesures touchant la sécurité, l'efficacité, les incidences environnementales et économiques à court terme du projet, ainsi que les répercussions possibles sur une période de 5 à 10 ans;
  - des renseignements prouvant la capacité du promoteur d'exploiter et de gérer l'investissement à long terme;
  - des renseignements prouvant, s'il y a lieu, la conformité du promoteur aux lignes directrices en matière de génie (p. ex. à celles de l'Association des transports du Canada);
  - des renseignements prouvant la conformité du projet à toutes les dispositions législatives fédérales et provinciales pertinentes;
  - confirmation que le projet prend en considération, le cas échéant, l'accessibilité pour les personnes handicapées.

Catégorie 6 : CULTURE

But : Le but de cette catégorie est de construire, de rénover ou d'améliorer l'infrastructure patrimoniale et artistique, pour que les collectivités puissent exprimer, préserver, mettre en valeur et promouvoir leur culture et leur patrimoine.

Sous-catégories :

- Musées (y compris les musées d'art)
- Sites patrimoniaux locaux désignés
- Installations pour les arts d'interprétation
- Centre culturels ou communautaires
- Bibliothèques municipales
- Autres infrastructures culturelles qui satisfont aux buts de la catégorie.

Critères de présélection obligatoires :

- L'analyse de rentabilité doit démontrer la capacité du promoteur d'exploiter et de gérer le projet pour en assurer la durabilité.
- L'infrastructure résultant du projet doit permettre l'accès aux personnes handicapées.

- Toute nouvelle construction doit dépasser d'au moins 25 p. 100 les exigences d'efficacité énergétique du Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments.

Catégorie 7 : LOISIRS

But : Le but de cette catégorie est de construire, de rénover ou d'améliorer une infrastructure récréative sportive publique pour encourager une plus grande proportion de Canadiens de toutes les couches de la société à intégrer le sport et l'activité physique dans leur vie quotidienne.

Sous-catégories :

- Installations sportives autres que celles destinées principalement aux athlètes professionnels
- Lieux récréatifs communautaires
- Terrains et parcs, parcours de santé, pistes cyclables et sentiers, terrains de jeux et autres installations
- Autres infrastructures récréatives qui satisfont aux buts de la catégorie

Critères de présélection obligatoires :

- L'analyse de rentabilité doit démontrer la capacité du promoteur d'exploiter et de gérer le projet pour en assurer la durabilité.
- Les caractéristiques exigées pour le projet doivent être le résultat de consultations avec les principaux utilisateurs des installations proposées.
- L'infrastructure résultant du projet doit permettre l'accès aux personnes handicapées.
- Toute nouvelle construction doit dépasser d'au moins 25 p. 100 les exigences d'efficacité énergétique du Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments.
- Dans les cas où l'infrastructure résultant du projet doit servir à des fins commerciales et communautaires, l'analyse de rentabilité doit prévoir un financement public directement proportionnel au niveau d'utilisation publique, pour les activités communautaires et le sport amateur; par exemple, si 20 p. 100 des installations proposées sont mises à la disposition du public, alors 20 p. 100 des coûts du projet seront admissibles au financement.

Catégorie 8 : TOURISME

But : Le but de cette catégorie est de construire, de rénover ou d'améliorer une infrastructure touristique viable économiquement et écologiquement afin d'améliorer la qualité de l'expérience touristique, et conséquemment accroître le nombre de visiteurs au Canada.

Sous-catégories :

- Infrastructure municipale de base qui appuie ou offre un accès aux installations touristiques
- Attractions communautaires publiques
- Centres de congrès ou de commerce
- Salles d'expositions
- Autres infrastructures de tourisme qui satisfont aux buts de la catégorie

Critères de présélection obligatoires :

- L'analyse de rentabilité doit démontrer la capacité du promoteur d'exploiter et de gérer le projet pour en assurer la durabilité.
- L'infrastructure résultant du projet doit permettre l'accès aux personnes handicapées.

- Toute nouvelle construction doit dépasser d'au moins 25 p. 100 les exigences d'efficacité énergétique du Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments.

Catégorie 9 : AMÉLIORATIONS EN MATIÈRE D'UTILISATION DE L'ÉNERGIE

But : Le but de cette catégorie est de construire, de rénover ou d'améliorer les infrastructures publiques locales pour optimiser l'utilisation d'énergie (p. ex. dans les édifices et autres installations) et réduire les émissions de GES et les contaminants de l'air provenant de sources municipales.

Sous-catégories :

- Éclairage des rues
- Réhabilitation des édifices publics locaux
- Systèmes éconergétiques, tels que ceux reposant sur l'énergie renouvelable, la production combinée de chaleur et d'électricité, la cogénération et les réseaux thermiques

Critères de présélection obligatoires :

- Dans les cas de réhabilitation, le projet doit rencontrer les normes comparables aux initiatives de réhabilitation énergétique résidentielles et commerciales de Ressources naturelles Canada.
- Le remplacement des dispositifs actuels (p. ex. ventilation, fenêtres, chauffage, toilettes, etc.) par des dispositifs à haut rendement énergétique de même catégorie (p. ex. Energy Star) tout en tenant compte de la situation des collectivités éloignées et autochtones.
- Le projet doit tenir compte de l'utilisation d'autres sources d'électricité, de chaleur et de refroidissement.
- Tous les nouveaux édifices doivent dépasser d'au moins 25 p. 100 les exigences d'efficacité du Code national du bâtiment.

Catégorie 10 : CONNECTIVITÉ

But : Le but de cette catégorie est de construire, de rénover ou d'améliorer les infrastructures qui appuient l'objectif du Canada visant à permettre un accès à large bande à toutes les collectivités, à améliorer la prestation de services tels que le cybergouvernement, la cybersanté et la cyberéducation, et à améliorer la qualité de vie et le développement social, et à accroître le potentiel d'innovation et le développement économique des collectivités du Canada.

Sous-catégories :

- Réseau fédérateur à grande vitesse (transport)
- Points de présence (accès)
- Distribution locale dans les collectivités

Critères de présélection obligatoires :

- L'analyse de rentabilité doit démontrer la capacité du promoteur d'exploiter et de gérer l'infrastructure résultante.
- Afin de promouvoir la compétitivité, un processus compétitif d'octroi des marchés neutre, tant au plan commercial que technologique, doit être prévu pour le projet.
- La solution proposée par le projet doit être entièrement accessible à des tiers.
- Les parties de l'infrastructure résultante du projet accessibles au public devront être accessibles aux personnes handicapées.

ANNEXE V

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) –Critères de classement

En plus de répondre aux critères de présélection obligatoires, les projets sont évalués en fonction des critères de classement. La matrice ci-dessous décrit les critères de classement qui s'appliquent à chacune des 10 catégories de projets d'investissement.

CRITÈRES DE CLASSEMENT PAR CATÉGORIE DE PROJETS	Eau	Eaux usées	Déchets solides	Transport en Commun	Routes locales	Culture	Loisirs	Tourisme	Améliorations énergétiques	Connectivité
CRITÈRES PARTAGÉS										
1. reçoit un vaste appui dans la collectivité;	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
2. prend en considération son incidence sur les divers paramètres du climat et s'adapte aux risques potentiels posés par les changements climatiques futurs;	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
3. amenuise les effets sur les changements climatiques en : • réduisant les GES en faisant appel à des technologies et pratiques qui augmentent l'efficacité énergétique et l'utilisation de l'énergie renouvelable, ou à d'autres stratégies de réduction; • réduisant de façon économique les émissions de GES attribuables au Projet sur les plans de la construction et de l'exploitation;	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
4. suscite d'autres investissements des secteurs privé et public et encourage le PPP;	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
5. utilise les meilleures technologies et pratiques de construction;	•	•	•		•					
6. améliore la consommation et l'efficacité énergétique;	•	•	•						•	
7. présente une gestion des ressources en boucle (réutilisation et recyclage des eaux usées et des bio solides, production d'énergie dérivée du processus de traitement, réutilisation des déchets et recyclage et source d'énergie passive);	•	•	•							
8. réduit ou élimine les risques potentiels pour la santé;	•	•								
9. est conforme à une stratégie pour la gestion de l'eau et des eaux usées qui est viable à long terme et qui inclut, si applicable, le comptage et la tarification de l'eau;	•	•								
10. est appuyé par un plan d'activités qui se penche sur les aspects suivants : • la gestion de la demande, incluant un système de comptage de l'eau et une campagne d'éducation du public • une approche durable de financement qui assure la poursuite de l'exploitation, de l'entretien et des travaux d'amélioration;	•	•								
11. réduit ou élimine les effets ou risques potentiels associés aux désastres;			•	•	•	•	•	•	•	•
12. améliore l'efficacité du système de transport (p. ex. coût passager/ Km, capacité d'écoulement des passagers dans les corridors) ;				•	•					
13. prend en considération des solutions de rechange au Projet proposé;				•	•					
14. améliore le transport ainsi que la sécurité et la protection du public;				•	•					
15. permet de réduire les autres polluants ambiants créés par les moyens de transport;				•	•					
16. améliore l'accès aux possibilités d'affaires, d'emploi et d'éducation pour les citoyens de la place, y compris la population autochtone;				•	•					

17. favorise l'utilisation de technologies novatrices ou de processus en matière de transport urbain ou rural incluant l'utilisation de technologies STI lorsque approprié ;				•	•					
18. est polyvalent.							•	•		

CRITÈRES DE CLASSEMENT PAR CATÉGORIE DE PROJETS	Eau	Eaux usées	Déchets solides	Transport en Commun	Routes locales	Culture	Loisirs	Tourisme	Améliorations énergétiques	Connectivité
EAU										
19. prévoit une approche intégrée de plusieurs compétences et de plusieurs secteurs en matière d'eau potable qui : • tient compte de la viabilité à long terme; • comprend la tarification et la gestion intégrée des basins hydrographiques; • comprend le concept de la source au robinet	•									
EAUX USÉES										
20. pourvoit à la gestion des eaux pluviales en prévoyant, par exemple, des canalisations séparées pour les systèmes de collecte des eaux usées et de drainage fluvial;		•								
21. réduit la fréquence des débordements des égouts sanitaires et unitaires lors des pluies;		•								
22. propose que les stations d'épuration des eaux usées aient un rendement équivalent à celui des systèmes de traitement secondaires avec, au besoin, des systèmes de traitement supplémentaires;		•								
DÉCHETS SOLIDES										
23. réduit la quantité de déchets envoyés au site d'enfouissement par personne et accroît la quantité de déchets recyclés ou compostés par personne;			•							
24. est basé sur le principe de la capitalisation du coût entier;			•							
TRANSPORT EN COMMUN										
25. accroît la part des modes de transport en commun et la clientèle;				•						
26. comprend le déploiement de stratégies sur les besoins en transport pour augmenter la clientèle des transports en commun ou de technologies pour favoriser l'efficacité des systèmes par la facilité de transfert entre les modes et leur intégration (p. ex. l'intégration des tarifs et des services);				•						
27. améliore efficacement l'accès aux principales installations de transport (p. ex. les ports, les aéroports, les gares);				•						
28. a fait l'objet d'une analyse coûts-avantages particulièrement pour les projets de plus grande envergure;				•						
ROUTES LOCALES										
29. tient compte de l'impact des investissements dans les routes sur le transport en commun dans les mêmes limites urbaines et rurales, et établit des stratégies d'atténuation des impacts s'il y a lieu;					•					
CULTURAL										
30. fait partie d'une stratégie culturelle viable de la communauté locale;						•				
31. contribue à la viabilité globale de la collectivité;						•				
32. permet d'accroître la capacité du Requérant d'atteindre de nouveaux publics, ainsi que d'améliorer et de diversifier les programmes offerts;						•				

33.	a des répercussions positives globales sur la disponibilité d'espaces pour la création et l'innovation artistiques et pour la présentation de spectacles ou pour la mise en valeur et la préservation de collections patrimoniales dans un environnement polyvalent;						•			
34.	complémente le réseau d'infrastructure culturelle destinée aux activités artistiques et patrimoniales, qu'il soit local, provincial ou national;						•			
35.	profite à d'autres org anismes artistiques et de mise en valeur du patrimoine local, régional, provincial, national ou, s'il y a lieu;						•			
36.	contribue à la désignation, à la conservation ou à la rénovation de sites patrimoniaux;						•			
37.	reçoit l'appui des communautés artistiques et celles engages dans mise en valeur du patrimoine;						•			
38.	répond aux normes fédérales, provinciales et municipales en vigueur à l'intention des peuples des Première nations et des Inuits.						•			

	RANKING CRITERIA PER CATEGORY OF PROJECTS	Eau	Eaux usées	Déchets solides	Transport en Commun	Routes locales	Culture	Loisirs	Tourisme	Améliorations énergétiques	Connectivité
LOISIRS											
39.	cible des quartiers défavorisés;							•			
40.	propose une infrastructure pour la pratique accessible et sécuritaire de l'activité physique, du sport et autres activités récréative qui contribuent au développement social, personnel et économique de la collectivité;							•			
41.	garantit que l'installation récréative sera utilisée pour offrir à grande échelle des programmes d'activités sportives, physiques et récréatives;							•			
42.	accroît l'accès et la participation du public aux installations ou aux activités récréatives;							•			
43.	offre un accès sécuritaire et équitable aux installations intérieures, extérieures et naturelles							•			
44.	encourage les partenaires communautaires à en tirer le plus d'avantages possible;							•			
45.	est conçu pour que les installations sportives incluses puissent répondre aux normes internationales de compétitions approuvées par les organismes sportifs nationaux, dans la mesure du possible;							•			
46.	comprend des plans communautaires officiels encourageant la vie (bicycle and recreational trails) based on official community plans;							•			
47.	encourage, appuie ou augmente les possibilités de pratique de l'activité physique pour tous les membres de la collectivité, et plus particulièrement les groupes défavorisés;							•			
TOURISME											
48.	permet d'augmenter le nombre de touristes qui visitent la collectivité;								•		
49.	permet d'augmenter la durée moyenne du séjour des touristes qui visitent la collectivité;								•		
50.	démontre un effet d'entraînement pour la région (retombées économiques, complément aux infrastructures, attraction d'une nouvelle clientèle, etc.);								•		
51.	comprend des installations touristiques qui sont écologiquement viables;								•		
52.	utilise le tourisme pour mieux faire comprendre les enjeux environnementaux;								•		

53.	fait partie d'une stratégie touristique plus vaste de la collectivité locale;								•	
	CRITÈRES DE CLASSEMENT PAR CATÉGORIE DE PROJETS	Eau	Eaux usées	Déchets solides	Transport en Commun	Routes locales	Culture	Loisirs	Tourisme	Améliorations énergétiques	Connectivité
	AMÉLIORATIONS ÉNERGÉTIQUES										
54.	réduit les GES en tenant compte davantage des projets qui permettent plus de réductions et du rapport coût-efficacité des réductions pour chaque dollar investi par le gouvernement fédéral;									•	
55.	accroît le confort des occupants de l'édifice;									•	
56.	a l'appui d'un plan municipal relatif aux changements climatiques;									•	
57.	réduit la pollution de l'air;									•	
58.	accroît l'efficacité énergétique ainsi que la diversité et la sécurité en matière d'énergie;									•	
59.	dans le cas de cogénération et de systèmes énergétiques de quartier : • permet de remplacer des sources d'énergie productrices de grandes quantités de GES; • présente une source d'énergie à coûts concurrentiels.									•	
60.	quand des édifices sont en cause, tient compte de l'utilisation des systèmes de chauffage et de refroidissement à l'eau, comme les pompes géothermiques, les appareils de combustion à biomasse à haut rendement/à faible taux d'émission, la technologie Solarwall (air frais du dehors chauffé à l'énergie solaire) et des installations solaires d'alimentation en eau chaude;									•	
	CONNECTIVITY										
61.	profite à la collectivité et améliore la prestation des services publics;										•
62.	offre des connexions aux points de présence dans les collectivités qui permettent d'offrir des tarifs d'abonnement raisonnables aux entreprises et résidents de cette collectivité;										•
63.	améliore la qualité, l'accessibilité et l'efficacité de la cybersanté;										•
64.	fait appel à des technologies appropriées et accessibles qui peuvent être modifiées pour répondre aux besoins futurs;										•
65.	bénéficie des investissements du secteur privé et de son implication dans la gestion et l'exploitation du réseau;										•
66.	pourvoit aux besoins des langues et des cultures autochtones et celles des minorités;										•
67.	encourage la participation des entreprises autochtones..										•